

Roland Cosandey

1897-1900. Le cinématographe en trois volets.

1° Eléments pour la recherche : répertoire, métaphore, publicité.

2° Le “cinématographiable“ (à propos de la Fête des narcisses de Montreux).

3° Tempérance & Cinématographe : Louis Tanniger, agent de la Croix-Bleue, 1897-1901.

# 1897-1900. Le cinématographe en trois volets

## 1. Eléments pour la recherche

Un répertoire .....	3
« <i>L'allure d'un cinématographe</i> » : quand le spectacle fait image .....	8
La source publicitaire. Une anthologie .....	11

## 2. La Fête des Narcisses, 1896-1900

Le peu qui reste .....	34
D'une année à l'autre .....	36

## 3. Tempérance & Cinématographe : Louis Tanniger, agent de la Croix-Bleue, 1897-1901

Etat de la question .....	45
Excursus : Edouard Milsom, « <i>un de nos amateurs distingués</i> » .....	54
Louis Tanniger, « <i>ancien buveur relevé</i> » .....	57
Conférence de tempérance et projection lumineuse fixe .....	66
Quand le Cinématographe Lumière ne fut plus une exclusivité .....	72
Tanniger, réalisateur de vues .....	80

# Éléments pour la recherche

## Un répertoire

Dès 1896, première année de la diffusion générale de la « photographie animée » projetée, les entreprises de production cinématographique filment défilé militaire, cortège et autres manifestations qui jalonnent alors la vie publique. Ces sujets formeront pendant une dizaine d'années une part importante du répertoire des tourneurs, des industriels forains et d'autres catégories d'exhibiteurs itinérants.

Mais avant que certains forains, s'étant diversifiés ou reconvertis, n'installent un métier cinématographique sur les champs de foire ou que des tourneurs passent dans les Kursaals et autres établissements, avec un répertoire acheté auprès des producteurs français, y compris des sujets suisses, François-Henri Lavanchy-Clarke (1848-1922) fut le premier, dans notre pays, à produire des vues.

Il reste aussi à ce jour le seul des exploitants du spectacle cinématographique de cette fin de siècle dont il subsiste une part importante de la production propre. Une double raison explique cette situation exceptionnelle. D'une part, les premières vues suisses, celles du catalogue Lumière, furent réalisées pendant la période où il fut concessionnaire du Cinématographe lyonnais, du printemps 1896 au printemps 1897. Elles font partie du remarquable ensemble quasi intégralement conservé de la production des Etablissements Lumière. D'autre part, une bonne quantité des films réalisés sous sa houlette entre 1897 et 1904, avec l'une ou l'autre de ses propres caméras Lumière, subsiste grâce au versement que firent ses descendants en 1979 auprès des Archives française du film, aujourd'hui Direction du patrimoine cinématographique du CNC.

Passé du statut de dépôt à celui de don en novembre 2018, ce fonds exceptionnel de négatifs et de positifs techniquement dits « Lumière » (pellicule 35 mm à une perforation ronde de part et d'autre de chaque photogramme) a fait l'objet, en 2020 et 2021, d'une sauvegarde active, après la restauration analogique d'une première série de vues au début des années 1990. Aujourd'hui achevée, l'opération permet d'établir avec une assurance nouvellement documentée par les travaux de Hansmartin Siegrist (Bâle) la place essentielle de Lavanchy-Clarke dans la diffusion et la production du cinéma en Suisse avant la fin du siècle<sup>1</sup>. D'un coup, elle multiplie par trois le volume conservé des vues de la période 1896-1900 relevant de l'*helvetica* et rend accessible autant d'images jamais revues depuis plus de cent-vingt ans.

Cortège et fête du Village suisse de l'Exposition nationale de Genève de 1896, cortège arabe au Parc de plaisance de la même manifestation, défilé du bataillon 8 à Lausanne (1896). Ces sujets figurent dans les liste de vente des vues Lumière. Avec les premiers

---

<sup>1</sup> Voir Hansmartin Siegrist, *Auf der Brücke zur Moderne. Basels erster Film als Panorama der Belle Epoque*, Christoph Merian, Bâle, 2019, ainsi que son long métrage documentaire, *Lichtspieler – wie Lavanchy Clarke die Schweiz ins Kino brachte*, production .point de vue (Bâle, 2022).

films des Lyonnais, ils sont au programme du Palais des fées édifié par Lavanchy-Clarke sur le Parc de plaisance à la gloire non déclarée mais bien visible du savon anglais Sunlight, dont il est en premier lieu l'importateur et le propagandiste.

Au fil des années suivantes, le répertoire des tournées du « véritable *Cinématographe Lumière* » s'enrichira de sujets dont il est le seul responsable: visite du roi de Siam à Berne (1897), cortège du Centenaire vaudois (1897), Carnaval de Bâle (1898), cortège de l'inauguration du Musée national suisse (1898), Commémoration de la bataille de Morat (1897 ou 1898), défilé de la cavalerie, manoeuvres de l'artillerie légère... Nous retrouvons là, sous une forme spécifique, l'énumération générique donnée plus haut.

Si cette dernière est sélective, elle permet, évidemment sans en épuiser les objets, de suggérer en quelque sorte le "cinématographiable" de l'époque. Nonobstant la variabilité de ce « filmable », la notion permet d'opposer une vision relativisante à une représentation aussi courante qu'implicite, celle qui veut que les opérateurs du cinématographe auraient été lâchés tous azimuts dans le monde et auraient rapporté la couverture filmique de tout ce qui bouge.

De ce filmable, nous avons choisi d'aborder plus loin un événement en particulier, la Fête des narcisses. Sans antécédence traditionnelle, la manifestation fut créée en 1897 par la Société des divertissement de Montreux, une ville des rives du lac Léman qui était devenue en deux décennies un lieu de villégiature renommé à l'échelle internationale.

La première raison de ce choix tient à la discussion de la datation et de l'attribution des quelques vestiges conservés de la fête, un examen rendu nécessaire si l'on veut élaborer une filmographie renouvelée de Lavanchy-Clarke, par quoi il fait entendre aussi bien la description des films conservés que l'établissement de la liste la plus complète possible des sujets attestés par des sources secondaires, la presse essentiellement.

La deuxième raison traduit une démonstration plus large de la productivité de l'approche filmographique, dès lors qu'il s'agit de prendre la mesure non seulement de ce qui subsiste, mais de ce qui n'a laissé d'autres traces que secondaires<sup>2</sup>. Le cas de la Fête des narcisses s'avère exemplaire, puisqu'en lâchant l'ombre (Lavanchy-Clarke) nous avons saisi quelques (fragiles) proies.

La troisième tient à une opportunité, celle de mettre en évidence, en concentrant le regard sur la période 1897-1900, la nature, les possibilités et les limites de la source utilisée, soit la dense presse du canton de Vaud.

La dernière raison découle de la précédente. Profitant d'une situation contingente (la disponibilité informatique unique en Suisse par son degré d'exhaustivité de cette presse

---

<sup>2</sup> Sur cette démarche, qui ne se limite évidemment pas aux années les plus anciennes, on lira les réflexions liées à la filmographie neuchâteloise dans le dossier publié par Cinéma : l'histoire pour mémoire : *Cinéma & télévision. Petit traité de filmographie cantonale : Neuchâtel (1900-1970)*. En ligne : <https://memoriav.ch/fr/filmographie-cantonale-neuchatel/>.

cantonale<sup>3</sup>), nous esquissons un tableau des protagonistes de la diffusion première du cinéma tels qu'ils peuvent être saisis à l'échelle du canton et tout particulièrement grâce à la source la plus riche offerte par les journaux : les annonces publicitaires<sup>4</sup>.

Cette démarche a entraîné un apport inattendu, présenté dans le troisième et dernier volet de cette contribution. On y apprend que Louis Tanniger (années 1850 - années 1920 ?), buveur relevé, c'est à dire témoin chrétien, passa de la projection lumineuse au Cinématographe Lumière non seulement pour la projection, mais aussi pour la réalisation, en ces années premières où Lavanchy-Clarke appelait le public à « *éviter les imitations* ».

Le lecteur attentif à la floraison printanière du narcisse sur les hauts de Montreux devra donc se faire une raison. Ce programme laisse entendre qu'avant d'aborder la Fête qui en célèbre l'apparition depuis plus de 125 ans, nous ferons ce qu'il jugera peut-être un détour. C'est que nous pensons que les sentiers de traverse sont ceux où la récolte est la plus riche.

On prendra garde que 1900 ne marque que les limites de notre enquête sur les premières Fêtes des Narcisses conjuguées à la période d'activité de Lavanchy-Clarke et vraisemblablement aussi à celle de Louis Tanniger. D'une façon générale cette date à l'apparence tellement signifiante ne constitue en rien un seuil, sinon imaginaire. Après Lavanchy-Clarke, le relais de la production autochtone de sujets suisses est pris au tournant du siècle en particulier par l'industriel forain Georges Hipleh-Walt (1857-1949), qui sera quelques années plus tard un des premiers exploitants de salles de cinéma<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> <https://SCRIPTORIUM.bcu-lausanne.ch>.

<sup>4</sup> Selon les données du recensement de 1900, le canton de Vaud compte 281 379 habitants, dont 46'732 à Lausanne, le chef-lieu. Quatre agglomérations dépassent le seuil des 6000 habitants : Vevey (11 178); Montreux (8 986), Yverdon (7 985). Si les années 1880-90 marquent une croissance marquée de la population dans les centres industriels, le canton est agricole, « [...] *sur mille habitants la moitié environ vit de l'agriculture ( [...] 415 pour mille en 1900) tandis que le tiers environ tire ses ressources de l'industrie.* »

D'un point de vue administratif, le territoire est découpé en dix-neuf districts. En dehors du chef-lieu, Lausanne, où paraissent cinq quotidiens, « [...] *tous les chefs-lieux de districts et les centres de quelque importance ont une ou plusieurs imprimeries et un ou plusieurs journaux locaux ou régionaux.* »

En vue du troisième volet de cette étude, relevons que le canton de Vaud compte 242 811 habitants se déclarant de confession protestante et 36 980 catholiques.

« Vaud », *Dictionnaire géographique de la Suisse*, Attinger frères, Neuchâtel, 1910, tome 6, p. 260, p. 267, p. 273.

<sup>5</sup> Voir Roland Cosandey, *Cinéma 1900...*, op. cit., p. 128-132.

Un encart publicitaire de 1904 (voir *infra*) permet de relever une concentration remarquable d'*helvetica*, soit une douzaine de sujets, ce qui représentait probablement plus d'une cinquantaine de « tableaux » tournés entre 1902 et 1904 !<sup>6</sup>

Etablir une filmographie de Georges Hipleh-Walt, ce serait dresser les contours d'une importante production des années 1900, une production restée méconnue, bien qu'elle fut revendiquée par son auteur, comme on le lira ci-dessous dans l'annonce de son spectacle.

Est-il besoin de signaler que le communiqué publié à l'occasion d'un passage du forain à Montreux, mentionne particulièrement un des spectacles qu'il proposait dans son établissement ?

Le cinématographe Hipleh-Walt offre au public des vues intéressantes, de Suisse surtout, entre autres de la Fête des Narcisses de 1902 qui a un intérêt tout particulier pour Montreux. Bien des personnes de la localité peuvent s'y reconnaître. Jeudi soir, représentation militaire du rassemblement de troupe du 1er corps d'armée, tableau de grande dimension<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> A notre connaissance, rien n'en a subsisté. Nous présumons que la production d'Hipleh-Walt disparu dans l'explosion qui affecta, le 11 novembre 1922, un dépôt de bobines anciennes au sous-sol du Cinéma-Palace de Montreux, une salle gérée par les Hipleh-Walt. L'accident nous vaut une des rares expertises indépendantes connues sur la combustibilité des films en nitrate de cellulose, due à Rodolphe Mellet (1877-1955), professeur extraordinaire de chimie de l'Université de Lausanne. Voir R.[odolphe] Mellet, « Combustibilité des films cinématographique et explosion du Cinéma Place de Montreux », *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles* (Lausanne), vol. 55, n°212, 1923, pp. 101-122, 1 plan, 11 fig. En ligne : <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=bsv-002%3A1923%3A55%3A%3A111&referrer=search#111>.

<sup>7</sup> « Cinématographe », *Message de Montreux*, me 30 mars 1904, p. [2]. Voir aussi l'encart publicitaire, en p. [5].

Place du Marché, Montreux

# SALON CINÉMATOGRAPHE G. Hipleh-Walt

Etablissement réputé de tout premier ordre avec programme des plus instructifs et que n'offre à ce jour aucune concurrence.

Tous les tableaux figurant au répertoire se trouvent réellement en ma possession et peuvent être présentés en tous temps. **SPÉCIALITÉ DE VUES** d'un haut intérêt et d'une réelle valeur éducative prises par moi-même et qu'on ne peut voir que dans mon théâtre; telles que :

## FÊTE DES NARCISSES, MONTREUX

1903

FÊTE DU CENTENAIRE VAUDOIS A YVERDON

FÊTE DE SKIS A GLARIS en 4 tableaux (très intéressant)

Procession à cheval des chanoines à Munster (Luzerne)

DAVOS EN HIVER, en 4 tableaux

FÊTE CENTENAIRE THURGOVIENNE A FRAUENFELD

Un voyage autour du lac des Quatre-Cantons en un quart d'heure

Jeux équestres au Seudenfeld, Berne,

le 8 novembre 1903.

EXPOSITION AGRICOLE SUISSE A FRAUENFELD

(Présentation des animaux primés, 4 tableaux.)

FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE A ZURICH

(Exercices d'ensemble, 4500 gymnastes.)

Jour de marché à Vevey, le 15 mars 1904

MANŒUVRES DU 1<sup>er</sup> CORPS D'ARMÉE 1903

SUCCÈS  
IMMENSES

M. le colonel Tebbermann, commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée et son état-major. — Les officiers étrangers à Echallens. — La compagnie d'aérostation avec ballon à Vuarrenget. — Après le combat de chapelle. — Feu d'artillerie près de Dompière. — L'état-major et les officiers étrangers à cheval en route pour la revue à Couvet; déjeuner près du moulin. — 16 septembre, Inspection près de Couvet. (Tableau géant, très intéressant.)

EN OUTRE :

Plusieurs métamorphoses et pièces de théâtre grandioses, entre autres, comme dernière nouveauté, la pièce à sensation, JEANNE D'ARC, grande pièce historique (le plus long tableau du monde). — NAPOLEON BONAPARTE. — Marie-Antoinette. — Le Chat botté. — Le Royaume des fées ou les merveilles des profondeurs de l'Océan. — Manœuvres en Allemagne (1903). — Secours aux naufragés. — Un enlèvement par automobile. — Robinson. — Le voyage dans la lune. — Combat de taureaux à Barcelone (1903). — La valise de Harum, etc., etc. 1688

Dimanche 27 Mars, premières représentations

dès 2 heures jusqu'à 10 heures du soir.

Les jours de la semaine, représentations

à 4 h., 5 h., 8 h. 1/4 et 9 h. 1/4 du soir.

Prière de ne pas confondre mon entreprise avec des établissements similaires, remplaçant le nom de cinématographe par un autre et promettant la présentation des tableaux qu'en réalité ils ne possèdent et ne peuvent pas produire.

C'est ainsi que l'Inspection du 1<sup>er</sup> corps d'armée, qu'on ne peut voir que dans mes séances, ayant été seul admis par le chef d'état-major pour la prise de cette photographie géante.

Se recommande,

**G. Hipleh-Walt de Bienne.**

## « *L'allure d'un cinématographe* » : quand le spectacle fait image

Nous voudrions illustrer ici par un exemple latéral et révélateur une observation dont nous avons fait le moteur d'une étude à venir<sup>8</sup>. Le cinématographe, si admirable qu'on ne cessait en effet de le dire, fut un objet beaucoup plus familier que nous ne le pensons aujourd'hui, persuadés que nous sommes que chaque séance où s'animait la photographie ne pût qu'être une découverte, osons le qualificatif, "sidérante".

Les annonces publicitaires dont il est fait état plus loin, aussi limité qu'en soit le choix, établissent une carte de la diffusion de ce spectacle - localités et établissements - qui suffirait à étayer cette familiarité et à l'inscrire dans un territoire qui dément un autre préjugé, selon lequel le cinéma fut un phénomène essentiellement urbain<sup>9</sup>.

Mais nous ferons la démonstration en recourant à une autre donnée, repérée au fil du dépouillement de la presse vaudoise en ligne, soit le rapide usage métaphorique du terme « cinématographe ». Comme on le verra, chaque comparaison ne renvoie pas à la même image du "cinématographique".

« Choses vues » est parfois un titre de rubrique journalistique, souvent le contenu d'une « chronique ». Depuis novembre 1896, la *Tribune de Lausanne* publie une « Lettre parisienne » signée du pseudonyme de Jean-Bernard. Dans un long article que lui consacre le journal lui-même, on lit ceci :

[...] Cette libre causerie, animées, familière, spirituelle, est bien le reflet de la grande ville, dont elle narre les menus faits caractéristiques aussi bien que les grands événements. [...] L'actualité occupe naturellement une place importante dans ses lettres. [...] bref les personnages en vue et les mille petits faits de la vie parisienne défilent dans les lettres de Jean-Bernard avec la vie et le mouvement du cinématographe. [...]

P. R., « Jean-Bernard », *La Tribune de Lausanne*, di 24 janvier 1897, p. [1].

D'autres genres de publication font l'objet d'un rapprochement avec la photographie animée. C'est le cas de *Lectures pour tous* au moment où ce titre publié par Hachette devient hebdomadaire, dès octobre 1898.

[...] Les *Lectures pour Tous* en effet n'offrent pas seulement, dans leurs 96 pages, illustrées de 110 gravures inédites qui leur donnent l'allure vivante d'un cinématographe, tout ce qui peut intéresser, instruire, amuser, émouvoir, elles forment aussi le livre de famille, la véritable revue du foyer domestique.[...] »

---

<sup>8</sup> *Les merveilles familiales*, à paraître dans « Cinéma : l'histoire pour mémoire » (Mémoriav).

<sup>9</sup> Pour la France, cette réfutation se lit dans le relevé établi pour 235 villes par Chantal et Jacques Rittaud-Hutinet *Dictionnaire des cinématographes en France, 1896-1897*, éd. Champion, Paris, 1999.

« Lectures pour Tous », *Feuille d'avis du district d'Aigle*, me 28 décembre 1898, p. 2<sup>10</sup>.

Le compte-rendu d'une soirée récréative, dans le cadre du mouvement de tempérance, n'échappe pas au rapprochement.

[...] C'était court, comme un tableau de cinématographe : la foule arrive, s'assied ou se meut, on est sous le charme et, crac !, c'est déjà fini, cette même foule disparaît, mais en emportant, pour les uns, une bonne impression, pour d'autres une conviction, toujours de bons fruits. [...]

« Croix-Bleue », *Feuille d'avis de Vevey*, ma 9 mars 1898, p. 3.

**Mais le délire éthylique non plus :**

Le jour de l'An, un brave pochard, accoudé à la barrière du Grand-Pont rit à gorge déployée.

- Que fais-tu là, lui demande un ami.

- - Je..je regarde le cinématographe.

« Boutades », *Feuille d'avis du district d'Aigle*, me 19 avril 1899, p. [2].

**La « chose vue » peut prendre le tour d'une sorte d'actualité comique.**

Lundi après-midi, un artiste de l'Orchestre du Kursaal, posté sur quelques cailloux au bord du lac, pêchait à la ligne.

A un certain moment, tandis qu'il lançait majestueusement sa ligne, il perdit l'équilibre... et le voici à l'eau. Heureusement, l'endroit n'était guère profond et l'infortuné put se sortir d'embaras, quitte pour un bon bain et pour avoir mis en hilarité de nombreux spectateurs.

Le tableau valait au moins un films [*sic*] pour le cinématographe.

« Pêcheur à la ligne », *Feuille d'avis de Montreux*, me 18 avril 1900, p. 4.

**Ce tableau de la plus superlative réunion de tableaux de l'époque, l'Exposition universelle de Paris, ne pouvait manquer à ce panorama.**

[...] Immédiatement après le *Pont Alexandre III*, ce *clou* de toute magnificence qui doit subsister à l'éclosion éphémère des génies humains, se trouve la rue... de tout le monde, dont la longueur - un kilomètre peut-être - résume comme un féérique cinématographe, un voyage autour du monde dépassant de bien loin les 80 jours de Jules Verne. [...]

Sam d'Annic., « Courrier de Paris », *Echo de la Broie* (Moudon), sa 9 juin 1900 p. 2.

Plus surprenante, cette brève vision surgie dans le passage d'une nouvelle où l'auteur décrit la messe funèbre de son personnage, un célèbre écrivain parisien.

---

<sup>10</sup> Le « merveilleux cinématographe , o[ù] défile tout ce qui passionne la curiosité publique », la comparaison est le fait de l'éditeur Hachette lui-même, dans sa publicité reprise d'une année à l'autre par les rubriques bibliographiques de nombreux journaux; notre citation : *Le Démocrate* (Payerne), me 14 mars 1900, p. 2.

[...] La messe est en musique et longue. L'Opéra a fourni un ténor; l'Opéra-Comique, une basse. Le défilé, par contre, est relativement rapide, la plupart des assistants, pressés par l'heure, se dispensant de l'eau bénite, et par le bout des rangs de chaises, se mêlant prématurément au flot descendant des gens plus con[s]ciencieux. A la sortie, dans la clarté blanche de la porte, où comme en un cinématographe s'encadre l'animation de la rue bruyante et grouillante, l'humble troupe de la famille se tient, menu, oublié [...].

Jacques Normand, « Une ... dernière », *La Revue du dimanche*, pp. 229-231. Notre citation : p. 230.

**Ni cette fastidieuse dissertation, non signée, sur les contrastes ordonnés par le « *Grand artiste* » dans la nature comme dans la société.**

[...] Les hommes, les choses, les caractères, les événements, les passions se suivent, se rencontrent, se touchent, se coudoient, mais - c'est le cas de le dire - ne se ressemblent pas. Les bons sont mêlés aux méchants, la laideur à la beauté, la joie à la douleur, les chevelures luxuriantes aux calvities les plus complètes. On voit la richesse voisiner avec la pauvreté; et, dans la rue, vous rencontrez une noce se croisant avec un enterrement. [...]

Partout, les oppositions imprévues font de la vie humaine un cinématographe aux inépuisables tableaux, qui étonnent, ravissent mais aussi épouvantent par des *contrastes*.

An., « Les contrastes », *Le Petit Vaudois (Avenches)*, sa 18 août 1900, p. [1].

Terminons par un bilan « *fin de siècle* » de l'innovation linguistique, que son auteur anonyme établit « *d'après les indications du journaliste parisien Emile André* ». Le cinématographe y figure par *prétérition*, ce qui dit bien que le terme est désormais commun.

Les besoins du jour, les inventions dans tous les domaines, et aussi l'imagination ardente de tous les novateurs fin de siècle, des poètes et romanciers à la mode, créent à chaque instant quelque vocables nouveau qui s'impose rapidement dans la conversation et finit par faire partie de la langue française, que la docte Académie le veuille ou non.

[...] Reine *Bicyclette*, salut ! La vogue du vélo a fait donner droit de cité à toute une série de vocables nouveaux : *record*, *recordman*, *triple*, *quadruple*, *vélocipédard*, ou par abréviation *pédard*, jolies *pédaleuses*... admirées même des *vélophobes* !

L'automobile et ses chauffeurs sont aussi en train d'enrichir la langue.

Inutile de signaler, en fait de mots dus aux inventions nouvelles : *téléphone*, *phonographe*, *cinématographe*, etc.[...]

« Les nouvelles richesses de la langue française », *Journal d'Yverdon*, sa 4 février 1899, p. 1. Paru également dans *Le Courrier de la Broye (Avenches)*, me 8 mars 1899 p. [1], et le même jour dans *L'Echo de la Broie (Moudon)*, p. [1].

## La source publicitaire. Une anthologie

On retiendra que durant les premières années les annonces publicitaires que font paraître les journaux ne donnent pas le programme des séances de projection. Au mieux elles mentionnent l'ampleur du répertoire dans lequel il sera puisé, pour quelque quinze ou trente minutes de spectacle, ou elles précisent certains sujets. Parfois, l'information nomme des genres (actualités, comédie, féerie, drame), donne des titres comme *La Passion selon Jésus-Christ* ou *Cendrillon*, ou encore des thèmes (vues lausannoises, voyage du tsar, guerre du Transvaal, etc.). On passe aussi d'une proposition fondée sur l'attractivité générale des images photographique animées « grandeur nature » à une offre de plus en plus différenciée, qui suit évidemment l'évolution de la production.

Mais la notion de séance offrant un programme particulier que le spectateur trouvera régulièrement, composé selon une certaine hiérarchie des genres, ne s'établira que vers 1907-08, quand on passera à l'exploitation sédentaire et permanente des cinémas et à un changement hebdomadaire de l'affiche.

En l'absence d'articles rédactionnels (il faut attendre les années 1910 pour cela et la critique s'institutionnalisera dès les années 1920), il reste les communiqués. Comme on le verra, c'est là que nous avons glané quelques informations sur les films de la Fête des narcisses. Et si quelque chose fut donné à apprendre à ce sujet, c'est en raison de la proximité entre le journal consulté, son lectorat, le lieu de la Fête et le programme du Kursaal local, ce dernier étant par ailleurs loin d'insérer régulièrement de la publicité payante pour son programme de « concerts-spectacles » dans les journaux locaux<sup>11</sup>.

Signalons une source que nous n'avons pas explorée et qui devrait l'être systématiquement pour les lieux où fut proposé le spectacle de cinéma : les archives de la police communale. Selon leur état, on peut y trouver des demandes d'autorisation, renseignant sur le nom du responsable et de l'établissement, l'emplacement ou le local, la durée du séjour, le montant de la taxe communale et, dans le meilleur des cas, une affiche de l'établissement ou une feuille volante portant son en-tête.

Les encarts retenus ci-dessous - sans respecter leur format original - ne sont pas des illustrations ornementales, mais des documents donnés pour être lus. On sera attentif aux dénominations, aux qualificatifs, mais aussi à la nature diverse des entreprises, à la diversité des localités et des lieux qu'elles investissent.

---

<sup>11</sup> Echappe à l'annonce publicitaire payante pour figurer en l'occurrence dans un article rédactionnel (souvent sous la forme d'un communiqué qui en a l'apparence), par exemple ceci, annonçant dans le cadre d'une récolte de dons pour la rénovation de l'édifice, dimanche 19 et lundi 20 décembre 1897, dans le Temple de La Sarraz, . « [...] deux soirées au cinématographe sous l'aimable et intelligente direction de M. Tanninge[r] [sic pour Tanniger], l'ancien agent de la Croix Bleue bien connu.» « La Sarraz », *La Revue* (Lausanne), je 16 décembre 1897, p. [2] ("Canton de Vaud").

Notons qu'en choisissant d'isoler l'annonce de la page où elle figure, on renonce volontairement à deux éléments dont l'importance est évidente quand il s'agit d'établir l'histoire de la présence du spectacle cinématographique : la circonstance (fête de tir, fête de gymnastique, festivités du Nouvel An, etc.) et le contexte, c'est-à-dire le tissu des divertissements offerts en cette fin de siècle dans le chef-lieu, les villes et les bourgs vaudois.

L'ordre est chronologique et va du deuxième semestre de 1896 à la fin de 1900<sup>12</sup>. L'ensemble donne un tableau sélectif - la récurrence et la durée de la présence du cinématographe ne sont pas notre objet -, mais il est représentatif de ce que « cinématographe » pouvait bien dire.

Distinguer entre tourneurs et forains a été utile pour différencier deux modes d'exhibition du cinéma en ces premières années. Mais force est de constater que le spectacle apparaît tôt dans d'autres emplacements que le champ de foire des festivités traditionnelles, le foyer des théâtres ou la salle des kursaals en saison touristique. L'observation entraîne la nécessité de nuancer une typologie trop réductrice.

François-Henri Lavanchy-Clarke - et probablement le plus souvent son frère Emile Lavanchy et sa femme Jenny- "tournent" avec le Cinématographe Lumière pour le savon Sunlight. Même si ce lien est rarement manifesté par nos sources, même si les *Almanach Sunlight* des années 1897 à 1900 ne font pas allusion au cinéma, la chose est de notoriété publique. Reste à savoir comment elle put bien se manifester lors des séances.

Louis Tanniger met le cinéma au service de la tempérance. Il dresse son écran jusque dans des églises et nous pouvons présumer que le témoignage, au sens évangélique du terme, qu'il délivrait en accompagnant son propos d'images fixes ne changea pas quand il adopta les images animées.

Le cinématographe de Thompson, venu de France, intervient quant à lui comme un numéro de variétés parmi des prestations scéniques. On passe ici au kursaal en saison touristique.

On rencontrera quelques autres types de manifestations, qui sont le fait de photographes locaux ou de cafetiers et qui présentent un caractère éphémère ou ponctuel.

Enfin notons que l'usage familial de la projection animée apparaît dans nos sources dès l'automne 1900 par des publicités pour la vente d'un Cinématographe Mignon « *donnant à la perfection la reproduction animées de 20 scènes très amusantes.* »<sup>13</sup>

---

<sup>12</sup> Les premières occurrences de cinématographes itinérants ont été repérés en Suisse dès juillet 1896. Auparavant, le spectacle individuel du kinétoscope d'Edison avait circulé dès mars 1895. Contrairement à ce qu'on lit parfois, après l'Exposition nationale de Genève 1896, la circulation du cinéma ne connut d'arrêt ni à la suite de l'incendie du Bazar de la Charité (4 mai 1897), ni plus tard.

<sup>13</sup> *La Revue* (Lausanne), ma 23 octobre 1900, p. [4].

Ce qui est mis en évidence ainsi sur la place vaudois se manifeste-t-il de manière analogue ailleurs, à Genève, Berne, Zurich ou Saint-Gall ?

Les grands métiers forains parcourent effectivement tout le territoire et certains ont même une envergure internationale. Mais voit-on aussi émerger ailleurs des protagonistes locaux dans ces années initiales ?

Sont-ils anti-alcooliques, cafetiers ou photographes, comme certains de ceux qui font la réclame ci-dessous? La cartographie et la typologie du cinématographe en Suisse sont encore loin d'offrir un tableau que la réponse à ces questions informeraient<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Sur le cinéma itinérant ou ambulancier, voir Mariann Lewinsky Sträuli: "Cinéma itinérant", in: *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 15.01.2021. En ligne : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/059574/2021-01-15/>, consulté le 30.04.2022.

Nous ajouterons un titre à la riche bibliographie de cette notice du DHS : Hans Korger, *Das lebende Bild. Ein Rückblick auf ein halbes Jahrhundert*, K. Graf, Bulach-Zurich, 1940.

En ligne dans Documents de cinéma de la Cinémathèque suisse : <https://www.cinematheque.ch/e/documents-de-cinema/salles-programmes-publics/la-bobine-le-kursaal-bel-air-et-les-memoires-de-hans-korger/>.

La presse est une source qui livre peu d'informations sur les pratiques concrètes durant cette période, à part la mention par les annonces du phonographe et parfois d'un orchestre attaché à l'établissement forain, ou le rappel du cadre conférencier de la projection.

Sur ces aspects performatifs et pour la France, voir Martin Barnier, *Bruits, cris, musique de films. Les projections avant 1914*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2010 (Coll. "Le spectaculaire").

1896

*Nouvelliste vaudois* (Lausanne), ve 2 octobre 1896, p. [4].

Encart publicitaire pour des projection par le « véritable Cinématographe Lumière » (films 35mm à une perforation ronde de chaque côté des photogrammes).

Organisateur : François-Henri Lavanchy-Clarke<sup>15</sup>.

Films provenant du Catalogue Lumière<sup>16</sup>.

**CASINO - THÉÂTRE**  
SALLE DES CONCERTS

Samedi 3 octobre, à 4 heures  
**Inauguration des séances du véritable**  
**Cinématographe Lumière**  
**AU PROFIT DES ARMÉNIENS**

Pendant 15 jours le Cinématographe fonctionnera à Lausanne de **2 heures à 11 heures du soir.**  
**Plus de 500 sujets, dont le voyage du Tsar.**  
**Vues Lausannoises.**  
Changement de programme tous les 3 jours.  
**PRIX D'ENTRÉE : Premières, 1 fr. — Secondes, 50 cent.**  
Arrangements pour écoles et pensionnats. 2380  
**ÉVITER LES IMITATIONS**

<sup>15</sup> La présence de François-Henri Lavanchy-Clarke en personne est parfois mentionnée en 1896 pour les séances itinérantes entreprises après l'Exposition nationale de Genève, mais rien n'est dit de la manière dont il intervenait personnellement. Celle de son frère, Emile Lavanchy (1857-1923) n'a été repérée formellement qu'une seule fois, en 1898, pour des projections combinant cinématographe et phonographe faites à Payerne début mars (voir « Cinématographe », *Journal de Payerne*, sa 5 mars 1898, p. 2), mais elle dû certainement être fréquente. Sur la place de ce collaborateur familial et son épouse, Jenny (1865-1940), voir Suzanne Jenny Tanner-Béguelin, *Emile Lavanchy, opérateur du Cinématographe*, Genève, chez l'auteur, Genève, 2000, 10 p., 4 ill.

Les annonces de Lavanchy-Clarke traduisent une double revendication : authenticité et primeur. Le terme « véritable » et l'avertissement (« Éviter les imitations ») valent pour la première; et, pour la seconde, la mention du succès recueilli ailleurs par le spectacle (Exposition de Genève, Tonhalle de Zurich, Casino de Bâle, Coire, Davos, etc.). La prévention - justifiée ou non - de la falsification est une constante dans deux autres domaines d'activité de Lavanchy-Clarke, le savon et les machines automatiques. Dans le cas du cinéma, comme les vues et les appareils Lumière sont mis en vente au le printemps 1897, cette prévention n'a dès lors pas de sens (on verra plus loin comment Louis Tanniger protesta contre la revendication d'exclusivité).

Sur le premier contact du public suisse avec la projection cinématographique, voir Roland Cosandey, Jean-Marie Pastor, « Lavanchy-Clarke : Sunlight et Lumière, ou les débuts du cinématographe en Suisse », *Equinoxe* (Lausanne) n°7, printemps 1992, pp. 9-27, 4 ill.; Roland Cosandey, « Le Catalogue Lumière (1896-1907) et la Suisse. Eléments pour une filmographie nationale », *1895* (Paris), n°15, décembre 1993, pp. 3-30, 22 ill. ; Hansmartin Siegrist, *Auf der Brücke zur Moderne. Basels erster Film als Panorama der Belle Epoque*, Christoph Merian, Bâle, 2019.

L'actualité du génocide arménien est abordé dans notre troisième volet, à propos d'un film du répertoire de Tanniger.

<sup>16</sup> « Plus de 500 sujets » : effet publicitaire du nombre ! Fin septembre 1896, le catalogue Lumière compte quelque 220 vues.

Feuille d'avis de Vevey, me 21 octobre 1896, p. 2.  
Encart publicitaire pour des projection par le « véritable Cinématographe perfectionné ».

Organisateur : probablement Louis Bize, Lausanne<sup>17</sup>.

Appareil : Joly-Normandin

Films : Joly-Normandin.  
35 mm, à 5 perforations rectangulaires de chaque côté des photogrammes.

**FOYER DU THÉÂTRE, VEVEY**  
La présentation des sujets ne dure qu'un quart d'heure.  
Aujourd'hui (clôture définitive) de 2 à 6 h.  
et de 8 à 10 h. du soir.  
**Cinématographe perfectionné**  
(Photographies animées)  
Arrivée du tzar à Paris et plusieurs vues nouvelles.  
Prix d'entrée. 50 cent. Enfants, 30 cent.

Le Peuple (Yverdon), sa 24 octobre 1896, p. [4].  
Encart publicitaire pour des projection par « cinématographe ou la photographie animée ».

Organisateur et répertoire non identifiés.

**SALLE DU THÉÂTRE D'YVERDON**  
Dès mercredi 21 octobre, et pour quelques jours seulement,  
**SÉANCES DU CINÉMATOGRAPHE**  
ou la photographie animée,  
qui a remporté un succès immense à Paris et à l'Exposition de Genève,  
car c'est la plus belle attraction du jour.  
Lumière électrique fournie par une machine appartenant à la direction  
Chaque jour, représentations à 4, 5, 6, 8 et 9 heures du soir.  
Prix d'entrée: Premières places, 1 fr.— Secondes places, 50 centimes.— Les enfants au-dessous de 10 ans paient demi-place aux premières.  
**LA DIRECTION**

<sup>17</sup> Le restaurateur Louis Bize avait repris le Café vaudois, place de la Riponne, en décembre 1889. Il est membre-adjoint du comité de la Société vaudoise des cafetiers dès février 1894, vice-président dès 1895. Nous ignorons comme il en vint à s'occuper de cinématographe, entre la mi-1896 et probablement début 1898.

Les films qu'il montrait en 1896 constituent le Fonds Joly-Normandin, dont le versement au Musée suisse de l'appareil photographique est d'origine et de date inconnues. Voir Roland Cosandey, *Cinéma 1900. Trente films dans une boîte à chaussures*, Payot, Lausanne, 1996 et sa mise à jour en 2013 dans Documents de cinéma de la Cinémathèque suisse : [https://www.cinematheque.ch/fileadmin/user\\_upload/Expo/1900/cinema-1900.pdf](https://www.cinematheque.ch/fileadmin/user_upload/Expo/1900/cinema-1900.pdf).

1897

*Journal de Nyon*, sa 2 janvier 1897, p. [3]  
Encart publicitaire pour des projection par un « *cinématographe*  
(*photographies animées*) ».

Organisateur et origine des films non identifiés.



# Télégramme

La direction du 2

## Cinématographe

(photographies animées), qui a obtenu un succès extraordinaire à l'exposition nationale de Genève, a l'honneur d'aviser l'honorable public de Nyon et environs qu'elle donnera

**dimanche 3 et lundi 4  
janvier 1897**

chaque jour **deux représentations** avec programme varié: la **première à 3 heures après midi, la seconde à 8 heures du soir**

**dans la grande salle  
du château.**

Chaque représentation comprendra **douze tableaux vivants**. En plus comme numéro extra:

**L'arrivée du tsar  
Nicolas II, à Paris.**

---

**Prix des places :**

Premières numérotées	fr. 1. —
Secondes	» —, 60

Programmes à l'entrée.

---

Se recommande,

**La Direction.**



Feuille d'avis de Vevey, je 18 février 1897, p. 3.

Encart publicitaire pour un cinématographe, avec phonographe Edison.

Organisateur et origine des films non identifiés.

**FOYER DU THÉÂTRE — VEVEY**

*Dès samedi 20 jusqu'à lundi 22 février seulement*  
**Tous les soirs, à 5 h., 7 h. 1/2 et 9 h.**

**Projections lumineuses et vivantes**

DU

**CINÉMATOGRAPHE**

avec projections diverses et musicales du  
**Phonographe EDISON**

**Principaux tableaux :**

Vues prises à Berlin, Paris, Amsterdam et Vienne. — Défilés de régiments à pied et à cheval. — Sauts de haies par cuirassiers à cheval. — Scènes prises au bord de la mer. — Baignade de nègres. — Caravane des animaux au jardin d'acclimatation. — Course de voitures automobiles. — Ballet japonais à l'Opéra. — Diverses scènes comiques.

**Tableaux extra :**

Duel à l'épée entre actrices. — Arrivée du tsar à Paris. — Danse serpentine « Loïe Fuller », avec toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

**Changement de tableaux à chaque séance.**

**PRIX DES PLACES :** Premières, **1** franc. — Secondes, **50** centimes.  
Les enfants paient demi-place.

*Prix spéciaux pour sociétés, écoles et pensionnats.* 1330

*Feuille d'avis de Vevey*, me 5 mai 1897, p. 1.

Encart publicitaire pour une « *séance de photographies animées* » par le « *cynématographe* » [sic] à Vevey.

Organisateur : Louis Tanniger.

Répertoire : vues Lumière et peut-être vues propres.

Voir notre troisième volet.

---

**CYNÉMATOGRAPHE**

---

**Ce soir, mercredi, à 8 heures**  
**SALLE DU CASINO**  
*rue de la Poste*

**Séance de photographies animées**

---

**ENTRÉE : 50 centimes.**

3454 TANNIGER

---

*Journal et Feuille d'avis du Cercle de Sainte-Croix*, sa 5 juin 1897, p. 4.

Encart publicitaire pour des séances de « *photographies animées par le Cinématographe Lumière* ».

Organisateur non identifié.

Appareil non attesté, répertoire inconnu.

---

**Grande salle de l'hôtel d'Espagne**

---

**Photographies animées**  
par le  
**Cinématographe Lumière**

On nous annonce pour Samedi et Dimanche plusieurs séances de Cinématographe Lumière. Ceux qui ont eu l'occasion d'admirer cette invention nouvelle à l'exposition de Genève en ont gardé un bon souvenir.

L'appareil Lumière est, en effet, une merveille de précision ; il représente en grandeur naturelle les scènes les plus animées de la vie réelle.

Nous ne doutons pas que les spectateurs seront nombreux et seront tous charmés de cette représentation.

---

Feuille d'avis de Vevey, ve 5 novembre 1897, p. [2].

Encart publicitaire pour des représentations du « Cinématographe et Phonographe haut parleur ».

Organisateur et origine des films non identifiés.

**VEVEY — Foyer du Théâtre — VEVEY**

**SAMEDI** 6 novembre, de 2 h. à 10 h. du soir. 7877  
**DIMANCHE** 7 novembre, de 2 heures à 6 heures du soir.

**LES REPRÉSENTATIONS ONT LIEU D'HEURE EN HEURE**  
*Pour la première fois, à Vevey, le*

**CINÉMATOGRAPHE**  
ET  
(Haut parleur) **PHONOGRAPHE** (Haut parleur)  
Derniers perfectionnements.

**Aperçu de quelques tableaux :**  
Danse serpentine colorée. — Dentiste américain. — Combat de cuirassés. —  
Château hanté. — Cauchemar. — Episodes de la guerre de 1870, etc., etc., etc.

**PRIX D'ENTRÉE : 50 centimes.**  
Chaque séance dure 40 minutes.

1898

*Journal et Feuille  
d'avis d'Yverdon*, sa 5  
mars 1898,  
p. 3.

Encart publicitaire pour  
des projections du  
« *Cinématographe  
Lumière.*  
*Photographies  
animées de grandeur  
naturelle avec  
accompagnement du  
phonographe* ».

Organisateur :  
François-Henri  
Lavanchy-Clarke<sup>18</sup>.

GRANDE SALLE DU CASINO  
—  
Dimanche 6 et lundi 7 mars 1898,  
**Cinématographe Lumière**  
(Photographies animées de grandeur naturelle avec accompagnement du phonographe).  
Ce cinématographe n'a aucun rapport avec les imitations données à ce jour.  
Grand succès à l'Exposition de Genève, à la Tonhalle de Zurich, Casino de Bâle, Coire,  
Davos, Lausanne, etc.  
**150 VUES**  
**Cortège du Centenaire à Lausanne.**  
*15 vues du Jubilé à Londres ; roi de Siam à Berne ; courses de taureaux à Barcelone ;  
Village suisse à Genève et scène comique.*  
**SÉANCES à 3 h. et à 8 h. du soir.**  
**PRIX DES PLACES :** Premières, fr. 1.— ; secondes, 50 cent. Les enfants payent demi-place.  
Réductions pour écoles et pensionnats.  
Moitié prix pour les porteurs de l'almanach Sunlight savon.

Répertoire : Films du  
Catalogue Lumière et vues produites par Lavanchy-Clarke.

<sup>18</sup> Relevons l'annonce de la remise de 50% pour les porteurs de l'Almanach du Sunlight Savon, une mention qui est loin d'être systématique du lien entre l'exploitation du Cinématographe Lumière en Suisse et la vente du savon anglais Sunlight, dont F. H. Lavanchy-Clarke était l'importateur de notoriété publique. On notera qu'en 1897-1898, les frères Lever (Liverpool), producteurs du savon Sunlight, et leur représentant Lavanchy-Clarke échouent dans des négociations visant à établir une fabrique Sunlight dans le canton de Vaud. La démarche alimente de nombreux articles. Alors que l'accueil de la fabrique à Olten (canton de Berne) déclenche certaines réactions, une lettre du conseiller d'Etat Luc Décopet, chef du Département vaudois des finances, datée du 21 décembre 1898, est publiée dans deux journaux lausannois. Elle traduit bien le regard que portent les autorités sur ces entrepreneurs (aucun nom n'est mentionné).

Justifiant le rejet du projet par la demande d'une détaxation du sel très désavantageuse pour l'Etat - la fabrique en aurait employé l'équivalent de la consommation annuelle du canton -, le conseiller d'Etat précise : « *Inutile de répéter que nous n'aurions pas mieux demandé et que nous ne désirons rien tant que de voir s'implanter des industries nouvelles sur le sol vaudois; mais pourquoi les metteurs en scène de la Compagnie Sunlight, si prodigues dans leurs réclames de tout genre, se montrent-ils si parcimonieux avec le fisc !*

[...] *Il n'est, d'ailleurs, pas hors de propos de faire remarquer que nos agriculteurs et nos industriels, parmi lesquels se trouvent aussi des fabricants de savon et de soude, paient le sel sans récriminer et sans marchander les quelques droits de l'Etat. Est-ce que peut-être leurs intérêts ne vaudraient pas ceux des spéculateurs du dehors ! [...]*», « *Affaire du Sunlight Savon* », *Le Nouvelliste vaudois* (Lausanne), je 22 décembre 1898, p. [2]; *La Revue* (Lausanne), ve 23 décembre 1898, p.[2].

En 1895, après une intense campagne publicitaire, Lavanche-Clarke avait publié la première édition d'un *Almanach du major Davel pour 1896* (il n'y aura qu'une autre année, 1897). Cette mobilisation du héros de l'Indépendance vaudoise au service d'un produit commercial, cette « *véritable réclame à l'américaine* » pour le savon Sunlight, suscita quelques protestations dont l'écho se fait sentir dans la lettre de Décopet. Voir par exemple L. C., « *Almanach du major Davel* », *Tribune de Lausanne*, di 20 octobre 1895, p. [2]

Feuille d'avis de Montreux, sa 26 mars 1898, p. [2].

Encart publicitaire pour les séances du Théâtre des nouveautés électriques et son Cinématographe Parisien géant.

Organisateur : Louis Praiss,  
Genève.

Répertoire mêlé : Méliès,  
Lumière<sup>19</sup> et autres  
producteurs, pour appareil de  
projection de films 35mm à  
perforations Edison.

Voir ci-dessous *Fête des  
narcisses*.

**PLACE DE LA ROUVENAZ – MONTREUX**

**THÉÂTRE DES  
NOUVEAUTÉS ÉLECTRIQUES**

L. PRAISS, Directeur

Magnifique établissement installé avec un luxe et un confort tout modernes, produisant sa lumière électrique. Lampes à arcs incandescents

ORCHESTRE SPÉCIAL ATTACHÉ A L'ÉTABLISSEMENT  
DÉCORS SPLENDIDES

ATTRACTIONS VARIÉES ET SENSATIONNELLES  
TOUTES DE LA DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

Le meilleur  
**CINÉMATOGRAPHE**  
**150 Vues PARISIEN GÉANT 150 Vues**

Le mieux assorti, le plus beau qui soit en Suisse

Photographies animées et coloriées, de grandeur naturelle

A mentionner particulièrement parmi ces 150 vues :

Le Manoir du diable, grande féerie en 5 minutes, 4 tableaux et 35 transformations. Le château hanté. Episode de la guerre gréco-turque. Le massacre des Arméniens par les Turcs à Constantinople. Différents bords et scènes sur la mer. Les dernières cartouches. L'auberge ensorcelée. Arrivée et départ d'un train. Enfin seuls ou le coucher de la mariée. Pauvre et riche. Ascension du Mt-Blanc par des touristes anglais. Régiment français en marche. Cavalerie et infanterie. Le pont du Rhin à Bâle. Place Bel-Air à Genève.

Danse serpentine *Loïe Fuller*, exécutée par miss Froy

Comme finale, groupes patriotiques Suisses. Productions d'attractions de ter rang des Folies-Bergères de Paris, etc. etc.

Tous les jours de la semaine

**GRANDES ET BRILLANTES REPRÉSENTATIONS**

à 3, 4, 5, 8, 9 et 10 h. Dimanches et jours de Fêtes, à 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9 et 10 h.

Prix des places : Premières, 1 fr. Secondes, 60 cent; Galeries, 40 cent.

**AVIS**

J'appelle l'attention du public, que je puis faire représenter, d'une manière grandiose, « la Passion de Jésus Christ » en 12 tableaux, par 70 personnes, laquelle est reproduite également par le Cinématographe géant. Ce spectacle ne sera donné qu'à la demande de sociétés, de réunions d'enfants ou de familles. 1490D

**L. PRAISS**

<sup>19</sup> Pour ce qui est des vues Lumière (ici : « Le pont du Rhin à Bâle », « Place Bel-Air à Genève »), dès 1897, elles furent vendues en copies tirées soit avec les perforations rondes originales, soit avec des perforations dites américaines, le standard Edison qui sera universalisé en 1909.

Notre période est celle d'une grande diversité des formats, des modes d'entraînement de la pellicule et des dénominations, ce qui ne facilite guère l'identification.

**RUE LOUIS-MEYER**



Musée Scientifique

ET 2073

CINÉMATOGRAPHE-  
LUMIÈRE

Représentations à 5 h. et  
à 8 h. 1/2 le soir  
(pas de supplément à payer.)

Le musée sera ouvert  
tous les jours depuis le matin à 9 heures  
jusqu'au soir à 10 heures.

**PRIX d'ENTRÉE:** 50 cent. pour  
les adultes. — 25 cent pour les  
enfants.

LA DIRECTION.

*Feuille d'avis de Vevey, je 14 avril 1898, p. 1.*  
Encart publicitaire pour un Musée  
scientifique, complété par un  
« Cinématographe Lumière ».

Organisateur non identifié.

*Feuille d'avis de Montreux, je 7  
avril 1898, p. [1]*  
Encart publicitaire pour quatre  
soirées « Tempérance et  
Cinématographe.

Organisateur : Louis Tanniger.

Appareil Lumière.

Répertoire : en partie, des vues  
produites par Louis Tanniger.

Voir *infra*, notre troisième volet.

## Tempérance et Cinématographe.

Lundi li courant, et les trois jours suivants

### M. L. TANNIGER

donnera sous les auspices de la

SECTION DE LA CROIX-BLEUE DE MONTREUX

## Quatre soirées de Tempérance

illustrées par le cinématographe

Entrée libre

Ces soirées auront lieu dans la 1740D

**Grande salle de Réunions, à Clarens**

à 8 heures précises. La Société des mandolines et guitares " SANTA MI-  
LUNA ", ainsi que d'autres sociétés de musique prêteront leur concours.

**Principaux sujets du Cinématographe :**

1. Défilé des enfants de l'Espoir de Vevey.
2. Un repas en famille chez M. Dovat, ancien buveur.
3. Atelier de M. Cornaz.
4. Coups de canon, etc.. etc-

Pour couvrir les frais de ces soirées

**Il sera fait une collecte avant la sortie**

Les enfants ne sont admis qu'à la séance qui aura lieu spécialement pour  
eu", mercredi à 6 heures.

**Tous sont cordialement invités.**

*Tribune de Lausanne*, di 24 avril 1898, p.[4].

Encart publicitaire des séances de « Cinéma-Concert » combinant cinématographe et audition du Phonographe haut parleur.

Organisateur : C.[harles] Messaz, photographe lausannois<sup>20</sup>.

**Musée industriel**  
RUE CHAUCRAU

—  
De **lundi 25 avril au 2 mai**  
Séances à 8 h., 8 h. 45 et 9 h. 1/2

**Cinéma - Concert**

**CINÉMATOGRAPHE**  
Projection de sujets variés et animés  
à la lumière électrique

Pour la première fois à Lausanne:  
Audition du merveilleux **PHONO-**  
**GRAPHE** Haut Parleur (*Musique, Or-*  
*chestre, Chants*). Entendus dans toute la  
salle aussi haut et aussi distinctement  
que la voix humaine

**Premières, 1 fr Secondes, 50 c.**  
Programme dans la salle

La première soirée (lundi 25 ct) est  
entièrement au bénéfice de l'œuvre de  
l'indépendance. H4615L 2315

Se recommande,  
**C. Messaz, phot., Lausanne.**

---

<sup>20</sup> Charles Messaz (L'Isle, 1 février 1866 - Lausanne, 9 novembre 1928) ouvre un atelier de photographie à L'Isle, qu'il quitte pour Lausanne, s'installant à la Pontaise, avenue du Mont-Blanc, près de la Brasserie des Casernes, en mars 1891 (et non en 1895, comme on le lit). Voir « Les morts », *Feuille d'avis de Lausanne*, lu 12 novembre 1928, p. 6.

Il déménage en juin 1897 place de la Riponne 4 (Maison Gandolfo), puis Rue Haldimand 14, en 1907, où il est associé à Edouard Garraud.

Elisabeth Bréguet le mentionne à plusieurs reprises dans *100 ans de photographie chez les Vaudois 1839-1939*, Payot, Lausanne, 1981.

Sur la brève incursion cinématographique de Messaz, voir *infra*, notre deuxième volet, à l'année 1898.

1899

*Feuille d'avis de Lausanne*, sa 11 mars 1899, p. [1].

Encart publicitaire pour les spectacles du « grand salon panopticum et musée artistique anatomique » et du Cinématographe.

Organisateur : Otto Thiélé, Genève.

*Feuille d'avis de Montreux*, ma 4 avril 1899, p. [1].

Répertoire : indéterminé.

Otto Thiélé et Blaser frères furent les premiers industriels forains circulant avec des films que nous ayons repéré et cela dès l'été 1896. Annonçant « *Les sciences du cinématographe Edison. Projections électriques de photographies animées (grandeur naturelle)* », ils présentent à Fribourg des séances faites d'un programme de huit vues annoncé comme renouvelé, du 23 au 26 juillet 1896, en rappelant que le cinématographe est reconnu à l'Exposition nationale encore en cours « *comme l'attraction du jour* ».

Ni l'appareil, ni l'origine du répertoire ne sont identifiés

Voir encart publicitaire, *La Liberté* (Fribourg), ve 24 juillet 1896 p. [3].

**LAUSANNE**  
**Place du Tunnel**  
Samedi 11 mars  
**Ouverture**  
d'exhibition du grand  
salon panopticum et



**MUSÉE ARTISTIQUE  
ANATOMIQUE**  
de **M. THIÉLÉ**, de Genève  
contenant plus de 1000 sujets, parmi lesquels  
il y en a un grand nombre qui surpasse, sous  
le rapport scientifique, ce qui a été vu jusqu'à  
ce jour.

**SALON PANOPTICUM**  
visible pour les enfants  
Le groupe de gorille : un gorille enlevant  
une jeune fille blanche. Deux momies égyptiennes,  
datant de l'année 37 avant Jésus-Christ  
(authentique), uniques en leur genre, représentant  
une valeur de 10,000 fr. — Nouveau !  
La force de pénétration des balles du nouveau  
fusil fédéral.

**LE CINÉMATOGAPHE**  
*La photographie animée dans la grandeur naturelle*  
Représentations tous les jours à 4 h.,  
5 h. et à 8 h.  
En visitant le musée on paie demi-place  
Sujets nouveaux : M. Emile Zola et l'ex-captaine  
Dreyfus, figures de grandeurs naturelles.  
Mme Lenormant, la célèbre cartomancienne  
de Paris. On peut la consulter tous les jours.  
L'impératrice d'Autriche, Lucheni son assassin.

**SALON ANATOMIQUE**  
pour adultes seulement  
**L'Apollon anatomique**  
L'Exposition a lieu tous les jours de 9 h. du  
matin à 10 h. du soir 11674  
On vend le catalogue au musée à 25 c.  
Prix d'entrée :  
Pour les adultes, 50 c. Pour les enfants, 25 c.

Feuille d'avis de Montreux,  
sa 1er avril 1899, p. [2].

Encart publicitaire pour une  
soirée « *Tempérance et  
Cinématographe* », données  
par MM. Tanniger et Schmidt.

Organisateur : Louis Tanniger.

Origine des films : Vues  
Lumière, vues Tanniger.

Voir notre troisième partie.

1790

# TEMPÉRANCE

ET

# CINÉMATOGRAPHE

Lundi 3, dans la Salle des Conférences à Clarens

MM. Tanniger et Schmidt donneront une

## SOIRÉE DE CINÉMATOGRAPHE

avec de nouveaux tableaux.

Les massacreurs d'Arméniens. L'enfant et les poissons. Combat de taureau. Départ d'un navire.	Les Gyms au régime de l'eau. La dernière cartouche. Les dragons à la nage, et d'autres vues.
--	---

**Entrée libre**

Une collecte sera faite à la sortie afin de couvrir les frais. Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents.  
Bonne occasion de terminer le lundi de Pâques.

TANNIGER & SCHMIDT.

Feuille d'avis de Lausanne,  
ve 19 mai 1899. p. 6.

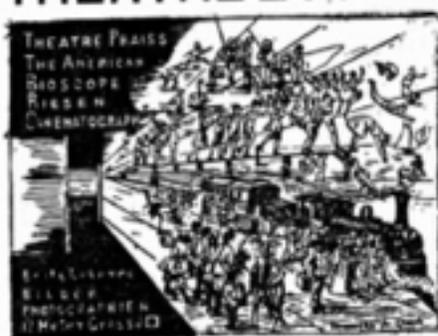
Encart publicitaire pour le Théâtre L.Praiss,  
Genève, et « *Le seul véritable  
Cinématographe Géant* [...] *The American  
Bioscope* »

Organisateur : Louis Praiss, Genève.

Appareil non identifié (voir *infra*, note 46).

Lausanne PLACE DU TUNNEL Lausanne

## THÉÂTRE L.PRAISS, GENÈVE



THEATRE PRAISS  
THE AMERICAN  
BIOSCOPE  
PRAISS & H  
CINÉMATOGRAPHE

Seulement le dimanche 21  
& mardi 20 mai

Dimanche 21 mai, à 2 h., 4 h., 8 h.,  
6 h., 8 h. et 9 heures

Brillantes représentations

Chaque jour de la semaine, à 1 1/2 h.,  
3 1/2 h., 8 h. et 9 heures

Brillantes représentations

A chaque représentation  
le programme  
EST CHANGÉ

### LE SEUL VÉRITABLE Cinématographe Géant

La plus grande et dernière nouveauté américaine

## THE AMERICAN BIOSCOPE

Cinématographe géant de 12 mètres carrés de grandeur

TOUTES nouvelles séries de photographies animées des plus célèbres photographes de Paris et de Londres. — 150 photographies animées de nouveautés exclusivement. — Les plus grandes et les plus variées merveilles de notre époque. — Scènes du plus haut comique et sérieuses.

M. le directeur Praiss attire l'attention du public sur ces représentations hors-ligne, complètement nouvelles et qui ne sont pas à comparer avec les cinématographes vus jusqu'à présent.

Entrée: Premières places, 1 fr. 20. Deuxièmes, 80 c. Troisièmes, 50 c.

Feuille d'avis de Lausanne, sa 10 juin 1899, p. 16.

Encart publicitaire pour la Fête de gymnastiques des Amis gymnastes de Lausanne, avec « Cinématographe Géant ».

Organisateur non identifié.

**PARC DE MONTRIOND**  
*Dimanche 11 juin 1899*  
**FÊTE GYMNASIQUE**  
organisée par la société  
**AMIS GYMNASTES**  
Exercices de la fête cantonale de Morges  
Mouvements d'ensemble, etc.  
Travaux individuels aux engins  
Lutte en section, etc.

**CONCERT**  
par la Fanfare Lausannoise  
**Tir Robert**  
(1<sup>er</sup> prix, 10 fr.) H6379L  
**Jeu de quilles**  
(1<sup>er</sup> prix, 1 mouton)  
Jeux divers — **H.A.L.** — Jeux divers  
**Cinématographe Géant.**  
Le soir, à 8 1/2 h.  
**Ballet des Pierrots et Pierrettes**  
(16 danseurs et danseuses)

---

**Entrée : 20 centimes; enfants, 10 cent. ; gratuite pour les enfants accompagnés de leurs parents. 30073**

*Journal de Morges*, ve 30 juin 1899, p. [3].

Encart publicitaire pour le « Musée anatomique et artistique de Philippe Leilich », flanqué du « Cinématographe Lumière ».

Organisateur : Philipp (Philippe) Leilich<sup>21</sup>.

Répetoire non identifié.

Pendant la fête cantonale de gymnastique  
PRÈS DE LA CANTINE

 **Le plus grand Musée**   
anatomique et artistique  
de  
**PHILIPPE LEILICH**

Contenant 2000 sujets,  
qui surpassent tout ce qui a été vu dans ce genre, jusqu'à ce jour  
Pas à confondre avec d'autres établissements de ce genre!

**Nouveau!** Loubet, président de la France. **Nouveau!**  
**Nouveau!** Capitaine-Dreyfus et Emile Zola. **Nouveau!**  
**Nouveau!** L'impératrice d'Autriche sur son lit de mort. **Nouveau!**  
**Nouveau!** Luccheni, l'assassin de l'impératrice. **Nouveau!**  
**Nouveau!** Le dernier combat entre gladiateurs **Nouveau!**  
(chef-d'œuvres mécanique)

**Nouveau!** La devineresse automatique. **Nouveau!**  
**Nouveau!** La force de perforation du nouveau fusil à petit calibre **Nouveau!**  
(cinq corps traversés d'une seule balle.)  
Les premiers secours à donner aux blessés avant l'arrivée du médecin.  
*Bélisaire avec sa fille, demandant l'aumône, etc. etc.*

Prix d'entrée : 50 cent., enfants 30 cts. **II<sup>me</sup> partie 25 cent.**  
Catalogue français, allemand et italien 25 cent.

A côté de mon Musée, près de la cantine se trouve  
**LE CINÉMATOGRAPHE LUMIÈRE**  
Le meilleur appareil existant jusqu'à ce jour  
**200 VUES**  
Changements de vues dans toutes les représentations. 200 vues. **Nouveau** : les funérailles du  
président Faure. **Nouveau**, l'attraction de la lune, manœuvres de marine etc. etc.  
Représentations de 2 heures, jusqu'à 11 heures du soir.  
Prix d'entrée : Première place 60 cent. Deuxième place 40 cent.  
Se recommande aux honorables visiteurs

**PHILIPPE LEILICH.**

<sup>21</sup> Voir *Wegweiser durch Philipp Leilich's Kunst-Museum und Panoptikum*, 66 p., s.d. (vers 1900).

1900

*Journal de Morges*, ve 9 février 1900,  
p. [3].  
Encart publicitaire pour des séances de  
cinématographe, avec phonographe  
Lioretgraph<sup>22</sup>.

Organisateur et appareil de projection  
non identifiés.

**SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE**

ON ANNONCE POUR

*Mercredi 7 et vendredi 9 février 1900*  
*à 7 et 8 heures du soir.*

**GRANDES SÉANCES**

de

**Cinématographe et Lioretgraph.**

ENTRÉE :

**Premières 1 fr. — Secondes 50 cts.**  
**Moitié prix pour les enfants.**

---

<sup>22</sup> Voir le *Répertoire des cylindres enregistrée et description des différents modèles du Lorientograph. Année 1899*, Paris. [1899], sur le site de l'Archéophone : [https://www.archeophone.org/catalogues/lioret\\_1899/slides/Lioret%201899%20p-01.html](https://www.archeophone.org/catalogues/lioret_1899/slides/Lioret%201899%20p-01.html).

*Le Peuple* (Yverdon), sa 17 mars 1900, p. 4.

Encart publicitaire pour des séances du « nouveau Cinématographe » de A. Dahlmann-Fassold, Yverdon

Organisateur: Alexander Dahlmann-Fassold, Yverdon.

Origine des films : inconnue.

---

**Un jour seulement!**  
**PLACE D'ARMES**                      **PLACE D'ARMES**  
Dimanche 18 mars, à partir de 3 heures de l'après-midi,  
*TOUTES LES HEURES*  
Représentations avec le nouveau  
**CINÉMATOGRAPHE**

---

Le programme est composé exclusivement de nouveaux sujets, et entre autres, je me permets d'attirer votre attention sur celui qui représente

**LA GUERRE AU TRANSVAAL**

**PRIX DES PLACES:** Premières, fr. 1; — Secondes, 60 cent.; Troisièmes, 40 cent. — Les enfants paient à toutes les places moitié prix.

*Le théâtre est aménagé aussi confortablement que possible et éclairé à la lumière électrique.*

340

SE RECOMMANDE, A. DAHLMANN-FASSOLD.

---

Feuille d'avis de Montreux, lu 9 avril 1900, p. [1].  
Encart publicitaire pour une séance de projections lumineuses et de cinématographe de Mme Main, « la célèbre alpiniste »

Organisateur : non identifié.

Projectionniste : Elysée Fransioli.

Répertoire : photographies et films d'Elizabeth Main<sup>23</sup>

Sur Elysée Fransioli : voir notre deuxième partie.

# GRAND HOTEL, TERRIET

---

*Mrs. Main*

will give an Entertainment on **Tuesday, April 10<sup>th</sup>**, at 8.30 p. m., for the ben-fit of 1794

## THE POOR OF MONTREUX

**Part I :** Lecture by Mrs. Main on « Mountaineering in Arctic Regions », illustrated by 120 lantern slides from her own photographs

**Part II :** Lantern slides from Mrs. Main's photographs of Alpine Winter sports, followed by a serie of unique cinématographic pictures taken this winter by Mrs. Main, of Tobogganing, Bob-sleighbing, Skating, Hockey, etc.

Tickets are obtainable from the Concierge  
Grand Hôtel.

Reserved seats frs. 5. - and frs. 3. - A limited number of unreserved seat at frs. 2. - **NO BUFFET.**

*Mercredi 10 Avril à 8 1/2 h. du soir.*

## Au Profit des Pauvres de Montreux

### Projections lumineuses

de 120 photographies prises par Mrs. Main la célèbre alpiniste, au cours de plusieurs de ses voyages dans les Régions Arctiques. Recits de courses et ascensions de montagnes dans ces parages.

### Les Sports d'hiver dans l'Engadine au Cinématographe

dont les vues ont été prises par  
**Mme MAIN.**

Les projections sont faites par les soins de Mr. **Franstoll** qui met ses appareils gratuitement à la disposition de la conciergerie.

**Prix des Places :**  
Fauteuils réservés Fr. 5. Fauteuils Fr. 3., Secondes Fr. 2.

<sup>23</sup> Nous donnons ici la version française de la notice que nous avons rédigée sur Elizabeth Le Blond pour Richard Abel, éd., *Routledge Encyclopedia of Early Cinema*, Routledge, Londres, 2010 (1ère éd. : 2005).

Le Blond, Elizabeth Alice Frances (1861 - 1934). Alpiniste et femme de lettres (Grande Bretagne)  
Née Hawkins-Whitshed, épouse en troisièmes noces (1900) de Francis Bernard Aubrey Le Blond, après avoir été Mrs. Burnaby puis Mrs. Main, Elizabeth Le Blond publia dès 1883 de nombreux livres d'alpinisme nourris de sa propre expérience des Alpes européennes, en particulier dans le domaine des premières hivernales. Cette aristocrate anglaise, voyageuse non-conformiste, présidente du Ladies' Alpine Club (1907-1934) vécut longtemps en Engadine (Suisse) et recourut au moins une fois au cinéma. Le catalogue Williamson de septembre 1902 propose à ses clients une série de dix vues de «Winter Sports in the Engadine», réalisée par elle, ou sous sa houlette, vers 1899-1900 à St.Moritz, le *nec plus ultra* des "winter resorts" de l'époque.

Signalée par Cecil Hepworth dans l'édition 1900 de *Animated Photography*, cette activité, qui semble avoir été plus éphémère que sa pratique de la photographie (voir les hors-textes in E. F. Benson, *Winter Sports in Switzerland*, George Allen, Londres, 1913), traduit le lien étroit qui unit durant ces années initiales cinéma, grand tourisme et sports - en l'occurrence skating, sleigh, bobsleigh et hockey.

Bibliographie : Jürg, Frischknecht, Thomas Kramer, Werner Swiss Schweizer, *Filmlandschaft. Engadin, Bergell, Puschlav, Münstertal*, Bündner Monatsblatt, Coire, 2002. Markus Britschgi, Doris Fässler, éd., *Elizabeth Main (1861 - 1934), Alpinistin, Fotografin, Schriftstellerin. Eine englische Lady entdeckt die Engadiner Alpen*, Diopler, Lucerne, 2003.

Voir aussi Frances Clarke, « Le Blond (Aubrey; Burnaby) Elizabeth Alice Frances », dans *Dictionary of Irish Biography*, octobre 2009. En ligne : <https://doi.org/10.3318/dib.004729.v1>.

Feuille d'avis de Lausanne, je 28 juin 1900, p. 9.  
Encart publicitaire pour le Théâtre-Cinématographe de G. Hipleh-Walt.

Organisateur : Georges Hipleh-Walt.

**Fête de la Navigation, à Ouchy**  
à côté du  
*Grand Carrousel à vapeur, Montagnes russes*

**THÉÂTRE-CINÉMATOGRAPHE**  
**G. HIPLEH-WALT**  
avec le nouvel  
APPAREIL GÉANT ÉLECTRIQUE, de l'Exposition universelle de Paris  
**PHOTOGRAPHIES VIVANTES**  
**Nouveau ! COLORIÉES Sensationnel !**  
Tableau de 18 m<sup>2</sup>  
grandeur qui n'a encore été atteinte par aucun cinématographe.  
Parmi les centaines de scènes de toutes les parties du monde, citons ces quelques nouvelles : **L'Exposition universelle de Paris 1900 avec le Village suisse ; La guerre du Transvaal ; Cendrillon, grande pièce féerique en 20 tableaux, avec une richesse merveilleuse de couleurs, etc., etc.** 35004-H7689L  
*Orchestre attaché au Théâtre.*  
Lumière électrique installée par le soussigné. — Chaque jour, brillantes représentations avec riches et nouveaux programmes.  
**Prix des places :** Premières, 1 fr. ; Secondes, 60 c. ; Troisièmes, 40 c. Les enfants et militaires paient demi-place.  
**G. HIPLEH-WALT,**  
Propriétaire et directeur du Théâtre-Cinématographe,  
du Grand Carrousel à vapeur, des Montagnes russes.

**Nouveau ! TABLEAUX GÉANTS EN COULEUR Nouveau !**  
**Nouveau ! Photographies colorées vivantes Nouveau !**

*Courrier de la Côte* (Nyon), sa 20 octobre 1900, p. [2]  
Encart publicitaire pour l'« *exposition* » d'un « *Panorama artistique système cinématographique* ».

Organisateur : A. Magnenat (sur lequel nous ne savons rien).

Installation non identifiée. S'agit-il de projections cinématographiques ?

Dimanche et lundi 21 et 22 courant,  
**PANORAMA ARTISTIQUE**  
système cinématographique.

*Cette exposition contient les derniers événements, tels que :*

**La guerre en Chine.**

Le massacre des Européens à Moukden.  
L'assassinat du ministre d'Allemagne, baron Kettler.

Prise des forts de Takou, de Tien-Tsin et de Pékin par les troupes alliées.

La guerre au Transvaal.

L'Exposition universelle de 1900, etc.

*Voir le programme.*

**Avis aux tireurs !**

**GRAND TIR MÉCANIQUE**

Se recommande

3494

**A. MAGNENAT.**

## Un événement hautement cinématographiable : La Fête des narcisses, 1897 - 1900

[...]

Cette coïncidence entre l'éclosion du Narcisse et l'arrivée des touristes a donné l'idée de réunir ces deux faits en une synthèse et d'en célébrer le retour annuel par une fête allégorique, appelée Fête des Narcisses [...].

La fête des Narcisses est la fête du Printemps. Créée l'année dernière sous les auspices de la Société des Divertissement de Montreux, elle a réussi au delà de toutes les espérances; ce qui prouve qu'elle répondait à un besoin intellectuel.

Montreux n'a pas de fête locale proprement dite; les quelques festivités qui s'y célèbrent chaque années sont toutes des fêtes de Sociétés particulières où les membres de la colonie étrangère n'ont pas accès ou bien dont le genre ne leur plaît pas. La fête des Narcisses a été créée pour remédier à cet état de chose et servir en même temps de point de repère à ceux qui font un séjour chez nous.

Cette fête des Narcisses sera dorénavant pour Montreux ce qu'est le Carnaval dans certaines villes d'Italie, de France ou de Suisse, le Sechseläuten de Zurich, le boeuf gras à Paris, les cortèges ou cavalcades annuelles en d'autres pays, en un mot ce sera la fête patronale de Montreux et de sa région.

Et, si les circonstances s'y prêtent on peut espérer que cette fête deviendra internationale et sera le rendez-vous des touristes, de tout le littoral alémanique, voire même de ceux qui passent le printemps dans d'autres stations de la Suisse.

La population de Montreux ne négligera rien pour donner et conserver à cette fête un caractère original et un cachet artistique, de façon à ce qu'elle reste ce qu'elle doit être : Un régal pour les yeux et pour le coeur.

« Fête des Narcisses (notice) », in : *Programme officiel. Fête des Narcisses. Montreux 14 mai 1898*, p. [6]<sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> Ce document est conservé aux Archives de Montreux, cote PP243-B-CI- / fK-1035.

## Le peu qui reste

Des quatre premières Fêtes des narcisses, de 1897 à 1900, il subsiste en tout et pour tout cinq vues, associées à la production des Etablissements Lumière de Lyon.

Trois d'entre elles figurent dans le catalogue de vente du Cinématographe Lumière.

Cat. Lumière n°1135 : *Montreux : Panorama pris d'un tramway.*

Cat. Lumière n°1136 : *Montreux, Fête des Narcisses, I : Marquises dans leurs chaises à porteurs*

Cat. Lumière n°1137 : *Montreux, Fête des Narcisses, II : Le menuet.*

La filmographie de Seguin & Aubert précise, sans autre détail, que « *Deux vues non cataloguées s'ajoutent à cette série.* <sup>25</sup>» (p. 391).

Avec les trois premiers, ces sujets non catalogués figurent dans le dvd *Montreux 1900-1960 : une histoire d'image(s)*, édité en 2006, sous un titre attribué :

*[Fête des Narcisses II : Le menuet II]*, 1900. Lumière, hors catalogue.

*[Fête des Narcisses II : spectacle d'enfants et char fleuri]*, 1900. Lumière, hors catalogue<sup>26</sup>.

Aubert & Seguin datent la réalisation de ces cinq vues du 19 ou 20 mai 1900, déduisant cette date d'une programmation repérée à Lyon, le 24 juin 1900 et le 20 octobre 1900. L'opérateur est donné comme inconnu.

L'historien et cinéaste bâlois Hansmartin Siegrist attribue les trois films du Catalogue Lumière au Vaudois François Henri Lavanchy-Clarke et en date le tournage de 1898 sur la base des déplacements indiqués dans les carnets personnels de Lavanchy-Clarke durant années 1897 à 1900 et selon lesquels sa présence à Montreux n'est envisageable qu'en 1898<sup>27</sup>.

---

<sup>25</sup> Michelle Aubert, Jean-Claude Seguin, dir., *La production cinématographique des frères Lumière*, Editions mémoire du cinéma, Bibliothèque du film (BIFI, Paris, [1996], p. 391.

<sup>26</sup> Chacun durant une quarantaine de seconde environ, ces films ou « vues » figurent dans le dvd *Montreux 1900-1960 : une histoire d'image(s)*, Cinémathèque suisse, Lausanne, 2006, («Le cinéma des régions», vol. 1) et sont commentées dans le livret d'accompagnement, pp. 11-12.

<sup>27</sup> Communication à l'auteur, mars 2022. Pour notre part, c'est l'hypothèse « Mai 1897 » que nous avons retenu, avec un point d'interrogation, en 1993, c'est-à-dire avant la parution de la filmographie d'Aubert & Seguin (1996) et malgré le fait que la sixième liste Lumière, datée de 1898, s'arrête au numéro mille, et que la suivante semble être de 1901 et s'arrête au numéro 1229. Voir Roland Cosandey, « Le Catalogue Lumière (1896-1907) et la Suisse. Eléments pour une filmographie nationale ». *1895* (Paris), n°15, décembre 1993, pp. 3-30, 22 ill., en l'occurrence : pp. 21-24.

En ligne : [https://www.persee.fr/doc/1895\\_0769-0959\\_1993\\_num\\_15\\_1\\_1062](https://www.persee.fr/doc/1895_0769-0959_1993_num_15_1_1062).

A ce jour, il n'a pas été trouvée de mention de la Fête des narcisses dans l'annonce des tournées cinématographiques de Lavanchy-Clarke et d'ailleurs son Cinématographe Lumière ne semble être revenu sur les bords du Léman après mars 1898.

Pour vérifier l'hypothèse d'un tournage attribuable à Lavanchy-Clarke, qui aurait été effectué lors de la 2ème Fête des narcisses, soit le 14 ou le 15 mai 1898, il faut répondre aux questions suivantes.

Comment s'explique le numéro d'ordre élevé que portent les trois vues mises en vente dans le Catalogue Lumière (n°1135 à 1137) ?

Comment se fait-il qu'on en repère la programmation dans la ville même des Lumière deux ans plus tard seulement ?

Quand apparaissent les éléments de la Fête enregistrées dans ces vues, soit la participation d'enfants costumés en marquis et marquises du 18ème siècle, en chaises à porteur ou dansant le menuet ?

De quelle provenance sont les négatifs originaux des cinq vues Lumière répertoriés dans la filmographie Aubert & Seguin ?

Nous avons commencé par la question des sujets, dans l'idée que la presse vaudoise des années 1897 à 1900, largement accessible en ligne, offrirait une chance d'éclaircir la datation et l'attribution de documents dont l'intérêt relève à la fois de l'histoire générale du cinéma et de l'histoire locale : éléments de la production Lumière, d'une part, et plus anciennes sources filmiques d'un lieu de villégiature renommé à l'échelle européenne, d'autre part.

La relation de ce dépouillement doit être précédée des deux remarques apparemment paradoxales : les comptes rendus souvent détaillés du déroulement de la fête ne font jamais directement état - sauf omission involontaire de notre part - de la présence d'un opérateur de cinéma; la filmographie de la Fête des narcisses s'avère bien plus ample que ce qu'il en reste matériellement.

## La Fête des narcisses, d'une année à l'autre

### 1897

La première édition de la Fête des narcisses eut lieu à Montreux samedi 8 mai 1897. Elle ne semble pas avoir été filmée. Aucun « *exhibitionniste* » cinématographique venu sur la Riviera vaudoise après cette date ne fait état d'un tel sujet dans ses annonces, alors qu'il n'aurait pas manqué d'être signalé au public de la ville même où venait d'être inaugurée la manifestation.

### 1898

En mai 1898, à la suite de séances de projection données dimanche 15 mai 1898 à Aubonne (VD), le journal du district fait la mention suivante, dans le compte-rendu qu'il donne du spectacle : « *M. Messaz nous annonce pour l'hiver prochain toute une série de sujets nouveaux au cinématographe, entre autres la fête des narcisses à Montreux.*<sup>28</sup> ».

Les autres films cités pour avoir été montrés par le photographe lausannois Charles Messaz (« [...] *la bataille à coups d'oreillers et la scène de l'aveugle ont provoqué de joyeux éclats de rire. Les cygnes étaient parfaits.* ») ne permettent pas de les rapprocher formellement du répertoire d'un producteur particulier, en raison de la reprise des mêmes sujets par les fabricants de films de l'époque<sup>29</sup>.

Quant à l'annonce de ces « *sujets nouveaux* », est-il fait allusion à l'année même ? Se pourrait-il que la Fête des narcisses ait été filmée ce même week-end du 14 et 15 mai 1898, à Montreux ? Ou s'agit-il d'une promesse de circonstance ?

Rien ne permet de conclure positivement qu'il s'agisse du premier tournage de la Fête des narcisses, effectué par un opérateur non identifié.

Cette année-là, les enfants participèrent au spectacle en dansant une polka, les garçons costumés en bouton d'or, les filles en violette<sup>30</sup>. Marquis et marquises enfantines ne sont pas mentionnés dans les comptes rendus de la fête.

---

<sup>28</sup> « Cinématographe », *Journal d'Aubonne*, me 18 mai 1898, p. [2].

<sup>29</sup> Messaz : voir *supra*, deuxième volet, publicité du 24 avril 1898. En 1898, Messaz verse à une institution pour tuberculeux, la Fondation du Centenaire, le produit d'une séance de phonographe et de cinématographe, donnée le 25 avril au Musée industriel (Lausanne), qu'il occupe du 25 avril au 2 mai 1898. « Fondation du Centenaire », *Feuille d'avis de Lausanne*, ve 8 mai 1898, p. 13.

<sup>30</sup> Voir *Programme officiel. Fête des Narcisses Montreux 14 mai 1898*. Archives de Montreux, cote PP243-B-CI- / fK-1035.

[Elysée Fransioli], *Souvenir de la Fête des Narcisses Montreux 1898*, album relié contenant 10 tirages positifs de photographies exécutées par l'opticien et photographe montreuusien Elysée Fransioli (1856-1939). Archives de Montreux, PP 87 B1b 350.

Nos remerciements vont à Eléonore Rinaldi Lecciso, Archives de Montreux pour son accueil.

**1899**

Début juin 1899, *L'Avenir de Vevey* publiait l'entrefilet suivant, rappelant le spectacle donné par le cinématographe Thompson-Morin au Kursaal de Montreux :

On applaudit beaucoup, chaque soir, au Kursaal, des [sic] représentations variées de cinématographe : le passage d'un bateau, le débarcadère [de la Rouvenaz], et surtout les ballets ravissants de la fête des Narcisses obtiennent un franc succès. Pour les prochains jours on annonce l'arrivée de danseuses et gymnastes de première force.<sup>31</sup>

Comme on l'apprend ailleurs, ces vues avaient été tournées mercredi 10 et jeudi de l'Ascension 11 mai 1899, alors que le cinématographe Thompson-Morin était présent à Montreux depuis fin avril ou début mai. Son spectacle de projection figurait parmi les divers numéros scéniques à l'affiche du Kursaal, qui comportaient notamment des danses serpentine exécutées par Miss Ada (ou Adda) Thompson<sup>32</sup>.

Quelques jours avant le déroulement de la 3ème édition de la Fête des narcisses, le peu que l'on apprend sur les vues projetées s'enrichit d'une annonce prometteuse :

On nous dit que le lendemain de la fête, [le cinématographe Thompson-Morin] reproduira toutes les péripéties de celle-ci, ce qui aura le plus vif succès<sup>33</sup>.

Le terme « reproduire » signifie ici « projection ». Le tournage ne peut être formellement attribué au cinématographe Thompson-Morin, dont on ne sait rien par ailleurs<sup>34</sup>. Mais l'annonce indique sinon une identité du moins une proximité grande entre le producteur inconnu et l'exhibiteur, ainsi qu'une rapidité d'obtention des vues, puisque leur « reproduction » allait commencer au Kursaal le lendemain, soit une semaine après la fête<sup>35</sup>.

Parmi les « péripéties » représentées, ce qui suppose la disposition d'une série de vues, on se demande s'il fallut compter ce

[...] délicieux menuet, dansé avec un sérieux comique par des enfants de 5 et 6 ans habillés en marquis et marquises roses et bleus, à perruques poudrées [...]<sup>36</sup>.

---

<sup>31</sup> « Cinématographe », *L'Avenir de Vevey*, 3 juin 1899, pp. 2-3.

<sup>32</sup> Cette présence du cinématographe Thompson-Morin au Kursaal de la station touristique de Montreux est la seule que nous ayons repérée en consultant la presse vaudoise en ligne via <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch>.

<sup>33</sup> « La vie à Montreux », *Journal et liste des étrangers* (Montreux), sa 7 mai 1899, p. 3.

<sup>34</sup> Le cinématographe itinérant Thompson-Morin pratiquait-il la projection seulement ou aussi la prise de vues? A quel type d'appareil est-il associable (en 1899, probablement déjà, pour la projection, au standard dit américains à quatre perforations)? Au près de quelles maisons de production composait-il son répertoire?

<sup>35</sup> « Jeudi soir, le cinématographe Thompson-Morin reproduira les diverses scènes de la Fête des Narcisses », *Kursaal*, *Feuille d'avis de Montreux*, me 17 mai, p. [4].

<sup>36</sup> « Fête des narcisses », *Journal de Château-d'Œx*, sa 20 mai 1899, p.[2] ("Canton de Vaud").

**La prestation est décrite pour la première fois cette année comme faisant partie de la fête. Elle avait retenu l'attention du public et des chroniqueurs :**

[...] Ces divers groupes ont eu un succès mérité, et il serait difficile de décerner la palme plutôt qu'à l'autre. Disons pourtant que les acclamations ont redoublé quand le menuet a été dansé par de mignons gentilshommes, hauts comme des bottes, à perruque et en habit de soie bleue, et par de ravissantes petites marquises de cinq à six ans en robes à paniers. Ces couples liliputiens étaient à croquer et ils se faisaient, avec le plus grand sérieux, des révérences jusqu'à terre. Ça été le clou de la fête. Ils ont été admirablement stylés par Mme Rita-Rivo, directrice des ballets du théâtre de Genève, s'est donné un mal énorme, et quand ils lui ont porté une corbeille de fleurs, tout le monde a battu des mains. [...] <sup>37</sup>

**Et la proche présence à l'écran de ces ravissants « *liliputiens* » est confirmée par un communiqué :**

Après avoir vu, admiré, applaudi les ballets d'enfants sur l'emplacement de fête, nous les verrons au Kursaal... sur la toile, pendant quelques jours, reproduits par le cinématographe <sup>38</sup>.

**Seulement, contrairement à l'annonce faite le 17 mai, ce ne sera qu'une semaine plus tard que les vues montreusiennes seront « *reproduites* » au cinématographe Thompson-Morin, les copies provenant de France avant été retardées :**

Kursaal. - La Direction a fait afficher hier soir que, par suite d'un retard à la douane, les reproductions des ballets de la Fête des narcisses par le cinématographe sont renvoyées à la semaine prochaine <sup>39</sup>.

**Que les films arrivèrent, de France vraisemblablement, en témoigne le 22 mai un article de la *Feuille d'avis de Vevey* (ou serait-ce un communiqué très publicitaire passé au statut rédactionnel ?), qui manifeste à quel point on tablait sur l'attraction que représentait la proximité entre spectateurs et sujets filmés :**

Foule considérable tous les soirs au Kursaal pour y applaudir les excellents numéros qui s'y produisent après les concerts de l'orchestre, Il y a, en ce moment, des équilibristes de première force. des gymn **[sic]** doués d'une adresse surprenante, mais ce qui fait assurément le plus plaisir et qui est toujours redemandé, c'est le cinématographe dont les vues, excessivement variées, sont constamment redemandées. Le débarcadère de la Rouvenaz et les ballets de la 3<sup>me</sup> fête des

---

<sup>37</sup> « La Fête des Narcisses, à Montreux », *La Tribune de Lausanne*, je 11 mai 1899, p. [2] ("Dernier courrier").

<sup>38</sup> *Feuille d'avis de Montreux*, je 18 mai 1899, p. [4].

<sup>39</sup> *Feuille d'avis de Montreux*, ve 19 mai 1899, p. [4]. Les films positifs proviennent donc de France.

Narcisse obtiennent un succès croissant. Ce spectacle, qui a le don de plaire à tous, attirera durant toute la présente semaine un public toujours plus nombreux<sup>40</sup>.

Il semble que ce soit dès dimanche 21 mai que la « foule » pût applaudir le programme promis. La *Feuille d'avis de Montreux* du 22 mai en dit ceci, qui contient une rare observation critique :

Nous l'avons revue [*sic*] hier soir la Fête des narcisses... au Kursaal, grâce au cinématographe.

Les différents ballets, les primevères et les pâquerettes, les muguet et les gnomes [*sic*], le menuet, la ronde finale, ont défilé sur la toile et on été beaucoup applaudis.

Nombre de ces figures enfantines sont reconnaissables; mais il est à regretter que l'opérateur se soit tenu beaucoup trop près des sujets. Que de jambes coupées ! que de ballets vus à moitié !

Bref; la Fête des narcisses aura du succès Montreux et à [*sic*]ailleurs.

Grâce au cinématographe, nous pouvons la revoir à volonté et, donné dans d'autres villes, elle nous fera une réclame excellente<sup>41</sup>.

En juin 1899, une annonce de spectacle dans la presse lausannoise vient ajouter un élément de supplémentaire à la difficulté d'identification que nous rencontrons ici - quels films ? quels producteurs ? quels appareils ? quels tourneurs ?

On nous annonce que la troupe Martis donnera samedi et dimanche, à Tivoli, des séances fort intéressantes au moyen de l'*American Biograph*, sorte de cinématographe perfectionné qui fera défiler sous les yeux des spectateurs tout une série de vues caractéristiques; dans le nombre, la Bataille des fleurs de Montreux<sup>42</sup>.

Un encart publicitaire paru ce même 3 juin énonce un répertoire. En voici la teneur, sans imitation du jeu typographique habituel.

Tivoli / salle du café / Ce soir, samedi 3 juin, et dimanche 4 juin, / à 8 heures du soir / Grandes soirées de Gala / Troupe Martis / avec the amárican Brograph [*sic*] / le dernier succès des Folies Bergères / et du Casino de Paris. / Vues sensationnelles de la Suisse et pays / étrangers. Scènes militaires et comiques / Dimanche, à 3 heures / Matinée / Première : 1 fr. - Secondes, 50 c. / Se recommande aux familles. / 28895<sup>43</sup>.

---

<sup>40</sup> *Feuille d'avis de Vevey*, lu 22 mai 1899, p.3 ("Chronique locales").

<sup>41</sup> « Fête des narcisses », *Feuille d'avis de Montreux*, lu 22 mai 1899, p. [4] ("Chronique locale").

<sup>42</sup> « Nouveau cinématographe », *Feuille d'avis de Lausanne*, sa 3 juin 1899, p. 15 ("Lausanne"). Des « vues nouvelles » sont annoncées le 5 juin, dans une annonce qui nous apprend que l'entrée est libre.

« *La Bataille de fleurs de Montreux* » ne peut que renvoyer à la Fête des narcisses, dont c'était le clou. Ce sujet ou cette vue serait de 1899.

<sup>43</sup> *Feuille d'avis de Lausanne*, sa 3 juin 1899, 4ème feuille, p. 16.

C'est la seule fois que la Troupe Martis est associée à un cinématographe et la prestation est limitée à ces quelques séances données à Lausanne, début juin 1899, au café-brasserie de Tivoli, à Montbenon<sup>44</sup>.

Donné comme « *une sorte de cinématographe perfectionné* » et comme le « *dernier succès des Folies Bergères et du Casino de Paris* », l'American Biograph de la Troupe Martis, estropié dans la composition de l'annonce, est-il vraiment l'American Biograph de l'American Mutoscope and Biograph Company, dont les spectaculaires vues tournées en 68mm par la caméra Biograph de Herman Casler nécessitait un appareil qui pût les projeter à ce format ?

Rien n'est moins sûr, même si la mention du Casino de Paris et des Folies Bergère correspond effectivement à des lieux où ce dernier était à l'affiche<sup>45</sup>. Mais il serait étonnant qu'une telle attraction, dépendant d'une licence octroyée par la compagnie

---

<sup>44</sup> Apparaissant dans la presse vaudoise entre juillet 1895 et juin 1899, la Troupe Martis est une petite troupe qui donne son spectacle dans diverses salles de café du canton de Vaud, surtout à Lausanne, mais aussi dans le canton de Neuchâtel.

La première occurrence comportant une affiche plus ou moins détaillée est l'annonce d'un concert à la brasserie Gloor (Lausanne, rue Saint-François) avec « *Mme Marthe Martis / genre de la Scala d'Anvers / Les soeurs Vossov / Danseuses fantaisistes. / Chanteuses française, anglaises, hollandaises. / M. Martis / Comique grime de l'Alcazar de Bruxelles.* » (*Feuille d'avis de Lausanne*, je 11 juillet 1896, p. 5).

Ce répertoire, où dominant la prestation chantée et le comique, est constant, avec des changements d'artistes et des variations de numéros (en l'occurrence, prestidigitation, transformisme, duos d'opéra, équilibriste, voyance, suggestion mentale). Souvent l'entrée est donnée comme libre, ce qui suppose soit une rétribution par l'établissement qui accueille le spectacle, soit une recette au chapeau.

En été 1895, la troupe compte huit personnes : Henri Martis, comique-grime (le terme désigne un personnage de vieillard ridicule), et son épouse Marthe Martis, chanteuse de genre, Mlle Diana, diction, les deux soeurs Vossov, danseuses et chanteuses, et M. Bianoni, « *pianiste connu du Conservatoire de Milan* » (*Feuille d'avis de Vevey*, ve 19 juillet 1895, p. 3).

La Troupe Henri Martis, comme elle est parfois nommée, apparaît comme Troupe de Kasine début 1899 (les de Kasine forment un duo d'airs d'opéra), puis Troupe Martis - de Kasine, puis à nouveau Troupe Martis.

<sup>45</sup> Voir Jean-Jacques Meusy, Paul Spehr, « Les débuts en France de l'American Mutoscope and Biograph Company », *Histoire, économie et société* (Paris), 1997, 16<sup>e</sup> année, n°4, pp. 671-708.

Version en ligne sans 24 des 25 illustrations qui documentent si richement le texte : [www.persee.fr/issue/hes\\_0752-5702\\_1997\\_num\\_16\\_4](http://www.persee.fr/issue/hes_0752-5702_1997_num_16_4). Version en anglais et en italien dans *Griffithiana* (Udine), n°62, mai 1998.

La deuxième illustration, reproduite d'une publication non identifiée, montre la salle du Casino de Paris depuis la scène : rangées de fauteuils au premier plan, puis tables pour la consommation et la cabine de l'appareil montée dans la salle, et tout à l'arrière l'estrade de l'orchestre. La cinquième illustration montre le projecteur Biograph ouvert

Sur la programmation permanente de six à huit vues de l'American Biograph parmi les numéros des Folies Bergère, d'octobre 1898 à 1902, voir *op. cit.*, p. 699.

Il ne semble pas qu'il y ait eu de tournage Biograph 68mm en Suisse antérieur à 1903 (voir Roland Cosandey, « Tableaux pour une expédition cinématographique au pays du panorama: *Captain Deasy's Daring Drive* (Mutoscope & Biograph Co., Emile Lauste et W.R. Booth, GB, 1903) », *Décadrages* (Lausanne), pp. 98-110, 14 ill.

Voir aussi Richard Brown et Barry Anthony, *A Victorian Film Enterprise. The British Mutoscope and Biograph Company*, Flicks Books, Trowbridge, 1999.

européenne, soit le fait d'une troupe si modeste et ne fasse qu'une apparition si éphémère.

L'American Biograph fut exploité pour la première fois en France dès le 16 septembre 1897, au Casino de Paris, un fameux café-concert situé rue de Clichy. Son succès ne manqua pas de susciter des dénominations « *propres à créer la confusion* », comme le relèvent Meusy & Spehr<sup>46</sup>.

Les mêmes auteurs donnent une liste d'agences ou de filiales nationales de la Biograph, où la Suisse n'apparaît pas<sup>47</sup>.

---

<sup>46</sup> *Op. cit.*, p. 675. L'exemple de Louis Praiss est intéressant à cet égard. Entre mai et juin 1897, cet industriel forain genevois avait ajouté aux numéros de son Grand Théâtre des Variétés, le « Cinéma parisien », puis, dès 1898, son métier s'est appelé Théâtre des nouveautés électriques ou Théâtre des nouveautés, se vouant à la seule projections cinématographique sous l'étiquette de « Cinématographe géant parisien ». A partir de mai 1899, il apparaît à Lausanne avec le Bioscope américain ou The American Bioscope, « Le seul véritable cinématographe géant ». Mais les 250 « vues animées » annoncées systématiquement par sa publicité n'étant pas détaillées, impossible de savoir si elles correspondent à celles de l'American Biograph, ou plutôt ce rapprochement impossible fait soupçonner que sur l'écran de 12m2 qu'il vante unique ce ne sont pas les vues en 68mm de l'American Biograph que Louis Praiss offrait au public.

Voir supra, « La source publicitaire. Une anthologie ».

<sup>47</sup> *Op. cit.*, p. 680, note 14.

## 1900

En 1900, dans les comptes rendus de la quatrième édition de la fête, qui eut lieu samedi 19 et dimanche 20 mai, la prestation des enfants en marquises et marquis ne manque pas d'être mentionnée :

[...] De droite, de gauche, arrivent dans de gracieuses chaises à porteurs, de mignonnes petites marquises, jolies à croquer; mettant genou à terre, de minuscules marquis les invitent à descendre et les conduisant par la main dansent avec elles un ravissant menuet. [...] <sup>48</sup>

Dès mardi 29 mai 1900 , soit-neuf jours après l'événement, le Cinématographe Faraud, installé lui aussi au Kursaal de Montreux<sup>49</sup>, présente la « [...] *reproduction par le cinématographe de la Fête des Narcisses* »:

Au nombre des vues les plus réussies, à citer : la gavotte, l'entrée des marquises, le défilé des chars de corporations, le corso des voitures, l'arrivée des visiteurs à Montreux, panorama pris depuis le tramway; - et une série de vues des Rochers de Naye : arrivée du train, bataille à [sic] boules de neige, etc.

La suite de ballets de la Fête des Narcisses est annoncé pour ces jours prochains<sup>50</sup>.

Remarquable énumération ! La facture des films de cette époque permet sans grand risque d'erreur d'assigner chacun des contenus nommés à une vue. En prenant en compte les « etc », on peut avancer que la 4ème Fête des narcisses fut l'occasion du tournage d'une bonne dizaine de ces vues<sup>51</sup>. Remarquable aussi par l'extension du

---

<sup>48</sup> « La IVe "Fête des Narcisses" », *Nouvelliste vaudois* (Lausanne), lu 21 mai 1900, p. [3].

<sup>49</sup> Entre 1900 et 1903, le Cinématographe Faraud ou Cosmograph(e) Faraud est une attraction saisonnière qui fait partie du programme de variétés du Kursaal de Montreux, (mars - juin 1900; décembre 1900 - avril 1901; janvier - mai 1902; janvier- mai 1903).

Il projette ses « *vues nouvelles et actualité* » en fin de soirée, avant l'exécution par l'orchestre de la *Retraite suisse*. Son répertoire est rarement précisé dans les communiqués publiés par la presse. Victor Faraud, qui ne semble pas avoir été présent ailleurs en Suisse romande, est un tourneur français dont l'activité dans le Sud de la France et en Espagne est retracée par Jean-Claude Seguin sur le site du GRIMH, « Victor Faraud / Jean Faraud (Saint-Martin-du-Var, 1859 - env. 1926) / Nice, 1888 - Notre-Dame-de-Sanilhac, 1962 », voir [https://grimh.org/index.php?option=com\\_content&view=article&layout=edit&id=1734&Itemid=677&lang=fr](https://grimh.org/index.php?option=com_content&view=article&layout=edit&id=1734&Itemid=677&lang=fr).

On notera qu'en 1899, le spectacle du cinématographe n'est pas évoqué dans la description qui est faite de l'offre du Kursaal, envisagée par rapport à l'extension possible sur toute l'année de l'accueil des étrangers dans la station montreuusienne, « La Saison et le Kursaal », *Feuille d'avis de Montreux*, ve 19 mai 1899, p. [4] ("Chronique locale").

<sup>50</sup> Au Kursaal", *Feuille d'avis de Montreux*, ma 20 mai 1900, p. [4] ("Chronique locale"). Le jeudi 31 mai, on lit dans le même journal, en p. [4] : « *Kursaal. - Nous nous permettons d'engager le public à se rendre au Kursaal où, chaque soir, le cinématographe Faraud reproduit de nombreuses scènes de la Fête de Narcisses : ballets, défilé, bataille de fleurs, et de nombreuse vues de la contrée et des environs.* »

<sup>51</sup> Pour 1899, leur nombre est trop vague, mais il est clair qu'il s'agissait déjà d'une série.

répertoire montreusienne -« panorama » pris depuis le tramway, vues des Rochers de Naye -, ce qui montre l'intérêt que pourrait avoir une recherche filmographie appliquée à d'autres circonstances de ces années 1900.

Début juin, le programme ou le répertoire du Cinématographe Faraud est détaillé ainsi :

De toutes les attractions qui se sont succédé sans interruption au Kursaal depuis quelques mois, celles qui ont remporté le plus de succès et celles qui sont en effet les vues les plus intéressantes sont assurément les vues sans cesse renouvelées du cosmographe Faraud.

Après nous avoir promenés sur mer, sur terre, et introduit au Village suisse de Paris, M. Faraud nous a pilotés le long de la Seine pour y admirer les merveilles monumentales de cette partie de l'Exposition; puis, pour varier le paysage retour sur les bord du bleu Léman avec les gracieux ballets de la dernière fête des narcisses. Les tableaux sont très réussis et produisent un excellent effet; quelques uns sont vraiment d'une réalité frappante, aussi les accueille-t-on chaleureusement<sup>52</sup>.

Le même journal avait donné quelques détails qui permettent de se faire une idée un peu moins vague de ce que le tourneur savait intéresser le public local. Le ton de l'article le signale bien : nous lisons un texte rédactionnel, pas un communiqué.

Le cosmographe Faraud avec ses vues pleine d'actualité, prises récemment au Village suisse de l'Exposition de Paris, mérite à lui seul une visite spéciale. Le troupeau est de tous les tableaux, tous d'ailleurs fort jolis, d'un réalisme saisissant. On y reconnaît, on ne peut mieux, les physionomies des armaillis fribourgeois, schwytzois et bernois; le taureau colosse drapolé [*sic*] noir et blanc est sans doute le plus beau spécimen de cette excellente race de la Gruyère qui fait l'admiration des gogos parisiens<sup>53</sup>.

Et là encore, nul moyen d'identifier l'origine des vues du cosmographe Faraud. « *Le troupeau est de tous les tableaux* » : si cette énumération de motifs correspond à autant de vues, la quantité des films à sujets suisses produits dans le cadre de l'Exposition universelle de 1900 se verrait considérablement augmentée.

Jusqu'ici nous n'en connaissons que deux sujets figurant dans le catalogue de vente Lumière et dont le négatif original est conservé.

*Intérieur d'une vacherie*, Catalogue Lumière n°551.

Aubert & Seguin en donnent la description suivante : « *Un homme s'assoit pour boire un verre de lait et taquine une femme qui lui envoie au visage une giclée de lait de la vache qu'elle est en train de traire* .», sans préciser où l'on se trouve, en extérieur ou à l'intérieur (ce qui serait surprenant), du chalet de la crèmerie du Village suisse de l'Exposition universelle de Paris<sup>54</sup>.

---

<sup>52</sup> Corr., « Kursaal », *Feuille d'avis de Vevey*, sa 2 juin 1900, p. 5 ("Chronique régionale. Montreux").

<sup>53</sup> Corr., « Kursaal », *Feuille d'avis de Vevey*, me 23 mai 1900, p. 5 ("Chronique régionale. Montreux").

<sup>54</sup> Aubert & Seguin, *op. cit*, p. 184.

*Un troupeau suisse*, Catalogue Lumière n°552. « *Passage d'un troupeau conduit par des vachers en tenue traditionnelle* »<sup>55</sup>.

Ce rappel nous ramène à l'une des questions posées en préambule - la provenance des seules vues conservées de la Fête des narcisses de Montreux. La réponse est claire :

« [...] *tous les éléments originaux des vues du catalogue proviennent de la Cinémathèque française, au moment du dépôt [en 1946] de ses négatifs par Louis Lumière et les deux vues hors catalogue ont été déposées par l'Institut Lumière.* »<sup>56</sup>»

Au terme de cette recherche, nous formulons une hypothèse et un constat. L'hypothèse, c'est que rien n'exclut pour les éditions de la Fête des narcisses de 1897 à 1900, la présence à Montreux, telle ou telle année, de plusieurs opérateurs venus en raison de la notoriété du lieu et de l'attraction cinématographique d'une festivité composée de cortèges costumés, de danses en plein air et de corsos fleuris, un spectacle qui se déroulait de surcroît dans un paysage pittoresque faite d'un grand lac surplombé de montagnes, sillonné par un tramway électrique et quelques funiculaires. Le constat, c'est que le seul tournage effectivement attesté par la conservation matérielle des films sur perforations Lumière, ne peut être associé à François-Henri Lavanchy-Clarke, si riche que soit la production de vues suisses que ce dernier supervisa ou réalisa entre 1896 et 1898.

Peut-être réussira-t-on un jour à identifier cet homme plutôt jeune portant canotier, dont l'attitude et la récurrence dans le champ de la caméra indiquent qu'il est probablement associable, en quelque manière, au tournage (n°1135 et n°1137), et à mettre un nom aussi sur ces trois comparses qui nous saluent très ostensiblement, en traversant sur le passage du tram sur lequel nous avançons dans cette grand-rue ornée pour la fête (n°1335).

---

<sup>55</sup> Id., p. 184.

<sup>56</sup> Dominique Moustacchi, chargée de projets éditoriaux à la Direction du patrimoine cinématographique du CNC, courriel à l'auteur, 22 avril 2022. Auraient-ils figuré dans le fonds Lavanchy-Clarke, déposé aux Archives du film du CNC en 1979 par son fils et son petit-fils, qu'un doute aurait pu subsister.

# Louis Tanniger, agent de la Croix-Bleue : de la projection fixe au Cinématographe Lumière, 1897-1901

## Etat de la question

Le nom de Louis Tanniger<sup>57</sup> apparaît furtivement dans *Cinéma 1900* pour illustrer, avant la fin du siècle déjà, le passage rapide, à des fins prophylactiques, de la projection lumineuse fixe au cinématographe, un moyen qui a « *sa place dans l'outillage obligé d'une section de tempérance* »<sup>58</sup>.

En 2002, David von Kaenel en mentionne l'activité veveysanne dans son histoire des cinéma de Vevey et de Montreux<sup>59</sup>.

Tout en rappelant qu'une activité située au tournant de 1900 avait été repérée en Suisse romande, Pierre-Emmanuel Jaques a consacré une étude à un petit ensemble de films antialcooliques en 16mm (actualités, documentaire, fiction) figurant dans le fonds Croix-Bleue conservé par les Archives cantonales vaudoises, produits dans les années 1930-50<sup>60</sup>. Avec les films conservés du Genevois Jean Brocher (1899-1979), qui réalise dix films de fiction antialcooliques entre 1927 et 1956, il s'agit, à notre connaissance, des seuls éléments matériellement transmis témoignant de l'usage du cinéma dans ce cadre chrétien en Suisse romande, voire en Suisse<sup>61</sup>.

---

<sup>57</sup> Ce patronyme est parfois orthographié Tanninger. Gare à la recherche plein texte et à la correction fautive ! Voir Martin Barnier, *Bruits, cris, musiques de films*, op. cit., p. 99.

<sup>58</sup> Roland Cosandey, *Cinéma 1900...*, op. cit., « Document 6. Terreur et édification : La Croix bleue genevoise et l'arme cinématographique (1898-1903) », p. 120. Nous donnons ci-dessous tout le passage, tiré du *Bulletin mensuel de la Croix-Bleue genevoise*, n°32, avril 1898, p. 3, dont nous n'avons retenu que le dernier paragraphe.

<sup>59</sup> David von Kaenel, *Du Cinématographe au Cinémascope. L'exploitation cinématographique sur la Riviera vaudoise. Le premier demi-siècle (1896-1950)*, Université de Lausanne, Faculté des lettres, Histoire et esthétique du cinéma, Lausanne, février 2002, 190 p., voir p. 13.  
En ligne depuis 2011 dans Documents de cinéma de la Cinémathèque suisse : <https://www.cinematheque.ch/i/documents-de-cinema/salles-programmes-publics/vevey-montreux-par-d-von-kaenel/>

<sup>60</sup> Pierre-Emmanuel Jaques, « Cinéma et combat antialcoolique. De quelques films de la Croix-Bleue », *Revue historique vaudoise*, n° 115, 2007, pp. 189-197. En ligne : <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=rhv-001%3A2007%3A115#211>.

<sup>61</sup> Pierre-Emmanuel Jaques, « Le cinéma au service des convictions : Jean Brocher », in: Rémy Python (éd.), *Cinéma suisse muet. Lumières et ombres*, Lausanne, Antipodes & Cinémathèque suisse, 2002, pp. 55-71. En ligne: [https://www.cinematheque.ch/fileadmin/user\\_upload/Expo/monsieur%20x/brocher\\_carriere.pdf](https://www.cinematheque.ch/fileadmin/user_upload/Expo/monsieur%20x/brocher_carriere.pdf).

La mise au jour de l'activité de Louis Tanniger dans les années 1890 permet de faire remonter cet usage aux premières années du cinéma et fournit les éléments d'une comparaison des pratiques - projection *et* production - : permanence des thèmes, différence du contexte de diffusion et transformation du moyen d'expression, à défaut d'une comparaison avec les films eux-mêmes, puisque aucun des plus anciens n'est conservé ou n'a resurgi.

Plus récemment, l'activité et la personne de Tanniger ont fait l'objet d'une première recherche menée par Jean-Claude Seguin, un historien du cinéma lyonnais<sup>62</sup>. En fonction des problématiques abordées dans le présent travail, nous avons mené notre propre dépouillement des mêmes sources, soit la presse romande accessible en ligne. On ira donc au Grimh pour les convergences, les divergences et la complémentarité qui résultent de ces exercices parallèles.

La presse générale rend compte de la prophylaxie anti-alcoolique, car celle-ci s'inscrit dans le cadre des missions formulées par les sociétés d'utilité publique dont le rôle devient de plus en plus important en cette fin de 19<sup>ème</sup> siècle. Mais la recherche doit aussi aller à des sources qui reposent en archives ou en bibliothèques - annuaire, périodiques, brochures publiés par les organisations elles-mêmes ou documents produits par leur activité administrative. D'où le recours que nous avons fait au fonds Croix-Bleue conservés par les Archives cantonales vaudoises depuis 2004<sup>63</sup>.

La richesse de cet ensemble a suscité des travaux en partie inédits mais accessibles. Deux mémoires de master nous ont été utiles. Celui de Sophie Rossier, en particulier pour la description des multiples actions de propagande de l'institution<sup>64</sup>. Celui de Raphaël Schori pour l'analyse des « témoignages » dont on verra l'importance qu'ils

---

<sup>62</sup> Les résultats sont publiés en ligne sur le site du Groupe de réflexion sur l'image et le monde hispanique (Le Grimh, Lyon), à la rubrique encyclopédique *Les origines du cinéma (1896-1906)*. Voir [https://grimh.org/index.php?option=com\\_content&view=article&layout=edit&id=7366&Itemid=675&lang=es](https://grimh.org/index.php?option=com_content&view=article&layout=edit&id=7366&Itemid=675&lang=es).

<sup>63</sup> ACV, fonds Croix-Bleue : PP 823 - 827, ainsi que l'inventaire de la Bibliothèque de la Croix-Bleue, PP 823-PP 827, 95 p., cote AVC VC 10. La notice d'autorité donne d'utiles informations historiques, voir <https://davel.vd.ch/detail.aspx?ID=51817>

<sup>64</sup> Sophie Rossier, *La Croix-Bleue et sa lutte antialcoolique en Suisse romande, 1877-1910. Le fonctionnement d'une société de tempérance entre idéaux religieux et aspirations patriotiques*, Université de Fribourg, Faculté des lettres, Fribourg, 2005, 169 p. Exemplaire consulté : ACV cote VB 2560 / k7-V3 'soc.

Voir pp. 41-73, « La Croix-Bleue vaudoise : entre vie de société et propagande ».

Une « version allégée » de ce mémoire, illustrée par Jacques Perrenoud, a paru sous le titre *La flamme sous la cendre. Aux origines de la Croix-Bleue 1877-1910*, Ouverture, Croix-Bleue vaudoise, Le Mont-sur-Lausanne, Chavannes-Renens, 2007. Nous conseillons la consultation du mémoire.

prennent aussi bien dans la biographie de Tanniger et que dans son engagement comme conférencier de la Croix-Bleue<sup>65</sup>.

Curieusement, là où nous attendions de pouvoir ancrer nos observations dans une description déterminée par une perspective moins exclusive que la nôtre, notre objet n'y apparaît pas ou à peine. Notre surprise fut grande quand nous lûmes : « *Parallèlement aux imprimés, la société de Rochat<sup>66</sup> perçut rapidement l'intérêt propagandiste des nouvelles technologies* » et qu'en fait de technologie nouvelle, il s'agissait de la lanterne de projection, une « nouveauté » dans laquelle, avance l'auteur, le Comité de Genève se risqua en 1898. Cette mention, précédée de celle de l'article de 1895 dont il va être question ci-après, ne semble pas avoir constitué une piste particulière, alors que le chercheur disposait déjà d'un large accès à la presse par *scriptorium*. Elle l'entraîne à affirmer que c'est en 1927 que la Croix-Rouge « *expérimenta même la production cinématographique* »<sup>67</sup>.

Certes Tanniger apparaît rarement dans les sources archivistique et son nom est quasiment absent des abondantes publications de la Croix-Bleue, ce qui rend son statut difficilement saisissable selon les périodes. Par contre, tel que la presse permet de le saisir, l'usage de la projection fixe et animée faisait effectivement partie des moyens développés dans les années 1890 par la propagande de la Croix-Bleue en Suisse romande et un examen de son répertoire montre que Louis Tanniger réalisa lui-même des vues animées.

Il n'y a dès lors rien de « *singulier* » à la parution dans l'*Annuaire de la Croix-Bleue pour 1895* d'un article signé par le secrétaire du Comité central de la Fédération internationale des Sociétés de tempérance de la Croix-Bleue, le Genevois Edouard Milsom, sous le titre de « Les projections lumineuses dans les séances de tempérance ».

Ce texte programmatique constitue le plus important document que nous ayons rencontré sur le sujet. Il offre une parfaite introduction aux pages qui suivent et nous en donnons ici une transcription intégrale.

Le tour performatif des séances, que nous avons tenté de cerner tant bien que mal, est le plus souvent saisissable dans la presse, et encore, comme on le verra, il faut déployer beaucoup d'efforts pour ainsi dire latéraux pour en suggérer les contours. Outre les aspects pratiques dont il n'est jamais question ailleurs, Milsom nous fournit un cadre et nous permet de ne pas oublier que le moyen visuel mis en œuvre, qu'il soit fixe ou animée, et les images véhiculées sont avant tout au service d'une cause spécifique.

---

<sup>65</sup> Raphaël Schori, *L'ardue mission de la Croix-Bleue en Suisse romande : le relèvement des buveurs entre 1877 et 1930*, mémoire de master, Université de Fribourg, Faculté des lettres, Histoire contemporaine, Fribourg, 2017, 154 p. Exemplaire consulté : ACV cote VB 4278 / k7-V2 'soc. Voir pp. 52-68, « Les récits de relèvement du buveur ». L'auteur utilise les outils méthodologiques développés par Vladimir Propp dans sa *Morphologie du conte* (1928; trad. française : 1970).

<sup>66</sup> Le pasteur Louis-Lucien Rochat (1849-1917), créateur de la Croix-Bleue.

<sup>67</sup> Schori 2017, *op. cit.*, p. 21.

En ces années initiales de la circulation de la « photographie animée grandeur nature », c'est ce qui distingue radicalement des autres modes de présence contemporaine du cinématographe l'usage que fait la Croix-Bleue de l'image projetée<sup>68</sup>.

---

<sup>68</sup> L'histoire de la lanterne magique appartient depuis quelques décennies à une historiographie renouvelée et internationale dont la richesse se traduit par expositions, musées spécialisées, sites, colloques universitaires et de nombreuses publications.

Un riche recueil de contributions donne une bonne idée de l'extension géographique et didactiques des pratiques : Sarah Dellmann, Frank Kessler et , éd., *A Million Pictures : Magic Lantern Slides in the History of Learning*, John Libbey, New Barnet, Herts, 2020 (KINtop Studies in Early Cinema, 6).

Une monographie nous rapproche de notre objet, saisi dans le contexte britannique, extrêmement foisonnant et industrialisé : Ludwig Vogl - Bienen, *Lichtspiel im Schatten der Armut. Historische Projektionskunst und Soziale Frage*, Stroemfeld Verlag, Stuttgart, Bâle, 2016 (nexus 103).

## *Les projections lumineuses dans les séances de tempérance*<sup>69</sup> .

[p. 35] Dans notre dernier Annuaire, nous avons fait allusion aux conférences avec projections lumineuses; ces conférences sont appelées, croyons-nous, à rendre des services toujours plus nombreux à la Croix-Bleue; car elles se prêtent tout particulièrement à l'illustration des sujets à traiter dans les réunions d'appel<sup>70</sup>. Elles permettent, en effet, d'exposer d'une façon saisissantes les avantages de la tempérance au point de vue de la santé, de la force, du bonheur domestique, de l'économie sociale, etc., ainsi que les dangers de l'alcoolisme pour l'individu, la famille et la société. Elles font passer sous les yeux du public les maladies des divers organes, l'incapacité de travail, la ruine de la famille, la dégénérescence, les accidents, les crimes, l'aliénation mentale et toutes les tragédies dues à l'alcool.

Il ne sera donc pas inutile, en présence du développement que peuvent prendre ces conférences, de donner quelques détails pratiques aux personnes non encore au courant des projections lumineuses.

GÉNÉRALITÉS. - Il est indispensable de bien préparer d'avance ces séances; il faut étudier chaque vue, afin d'en préparer une explication claire et intéressante et de se familiariser avec tous les détails. Le conférencier devra avoir ses notes devant les yeux pendant la séance; pour [p. 36] cela il est important qu'il ait un aide pour faire fonctionner la lanterne pendant qu'il donne l'explication de chaque verre.

Cette explication devra durer deux minutes au moins et quatre minutes au plus. Elle est nécessaire pour attirer l'attention sur les détails qui peuvent illustrer le sujet ou intéresser le public; en effet, la plupart des spectateurs ont besoin de cette analyse, autrement les tableaux ne produisent qu'une impression plus ou moins vague, et les détails échappent à l'attention.

Des chants appropriés aux vues viendront couper la conférence par intervalles; et si l'on peut avoir un chœur bien préparé, pouvant chanter dans l'obscurité. tandis que les regards restent fixés sur la toile, l'effet produit sera d'autant plus frappant. Quant on dispose de chants sur des mélodies populaires, il est bon d'en faire transcrire les paroles sur verre et de les projeter sur la toile, ce qui permet à tout le monde de chanter. Il est prudent d'avertir l'assistance dès le début que la salle va être mise dans l'obscurité et de recommander le calme et le silence.

Lorsque la séance est un peu longue, il est utile de faire une interruption au milieu; les lampes dans la salle seront rallumées; cela repose les yeux de spectateurs, et l'on profite de cet instant pour faire entendre des témoignages de buveurs ou les chants d'un chœur.

---

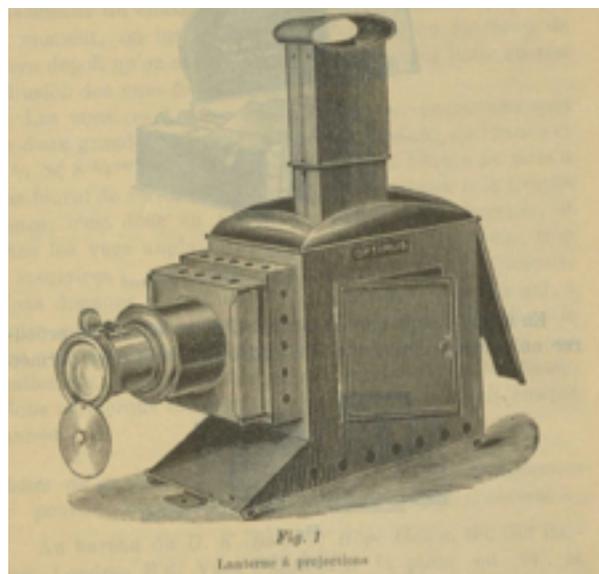
<sup>69</sup> *Annuaire de la Croix-Bleue pour 1895*, Agence du Comité central de la Fédération de la Croix-Bleue, Genève, 1895, pp. 35-39, 3 fig. ACV, cote ZBT 72 (recueil relié des années 1890 - 1912). Transcription intégrale.

<sup>70</sup> En se fondant sur les dénominations de la Croix-Bleue, Rossier 2005 distingue les réunions ordinaires hebdomadaires, les réunions de prière, les réunions de tempérance, les séances administratives. Parmi les réunions occasionnelles, elle décrit les thés de tempérance ou soirées familiales et les réunions de groupe, souvent en plein air, (*op. cit.*, pp. 47-52).

La « réunion d'appel » pourrait correspondre à la réunion de tempérance, mais il est vrai qu'une partie des fonctions assignées à l'une ou l'autre de ces réunions est interchangeable.

Nous allons maintenant donner quelques détails techniques sur l'appareil. LA LANTERNE - Nous ne parlerons ici que de la lanterne ordinaire à projections éclairées à l'huile de pétrole; son poids minime et son fonctionnement facile la rendent précieuse au conférencier ambulante; elle donne un disque lumineux de 2 mètres de diamètre et convient très bien pour des auditoire de 150 à 250 personnes.

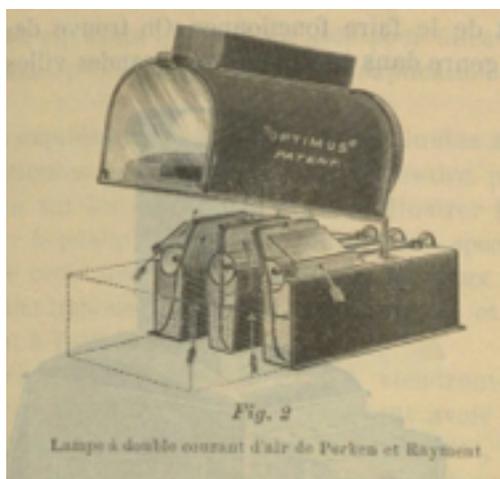
Pour de grands locaux, avec des auditoires de plus de 250 personnes, la lanterne à pétrole ne suffit plus, il faut avoir recours à la lumière oxyhydrique [sic pour oxhydrique]; le mieux, dans ce cas, est de s'adresser à un opticien qui se charge de fournir [p. 37] l'appareil et de le faire fonctionner. On trouve des spécialistes de ce genre dans la plupart de grandes villes.



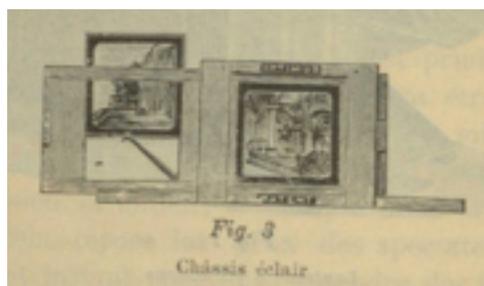
L'appareil ordinaire qui nous occupe consiste essentiellement en une lanterne en tôle ayant une lampe à pétrole à trois ou quatre mèches plates, et une partie optique composée d'un condensateur et d'un objectif. La forme diffère un peu suivant les constructeurs, et les prix varient de 35 à 100 francs et plus. Au point de vue pratique, le type "bon marché" de 35 à 45 francs est suffisant; son poids ne dépasse guère

6 kg. En réponse à de fréquentes demandes qui nous sont faites, nous donnons ci-dessous quelques adresse de fabricants ou dépositaires<sup>71</sup> .

[ p. 38]



En même temps que la lanterne, il est bon de se procurer un *châssis éclair*, c'est un cadre à double effet permet-



---

<sup>71</sup> [Note 1, pp. 37-38]

(1) Genève, Benzoni, rue du Stand; Lausanne, E. Gautschi; Zurich, R. Ganz, 40, Bahnhofstrasse . Paris, A. Molteni, 44, rue du Château-d'Eau; Clément & Gilmer, 10, rue de Malte; Bauz, 3, quai Conti; E. Mazo, 10, boulevard Magenta.

N. B. En Suisse et en France, le type de lanterne que nous avons décrit ne peut guère s'obtenir à moins de 80 francs; il est meilleur marché en Angleterre.

J. Lancaster & Son, Colmore row, Birmingham, depuis 25/ = ( Fr. 31.70)

Adams & C°, 81, Aldergate street, Londres ... » 25/ = ( » 31.70)

Perken & Ray, 99, Hatton Garden, Londres » 30/ = ( » 38.-)

W. C, Hughes, Mortier road, Kingslandroad, Londres » 30/ = ( » 38.-)

Newton & C°, 3 , Fleet street (1er ordre), Londres » 84/ = ( » 106.30)

N.B. La lanterne à quatre mèches (32/ = Fr. 40.55), de Perken et Rayment, a fait des preuves, il y en a plusieurs en usage à Genève et dans les environ[s] (voir fig. 1). Cette maison fabrique aussi une lampe spéciale à double courant d'air, fig 2 (à 25/.) qui donne plus de lumière et moins d'odeur que la lampe ordinaire.

NDE : Voir sur le site de de luikerwaal, « Magic Lanterns, manufactured by Perken, Son & Rayment (Optimus) », parties 1 et 2 : [https://www.luikerwaal.com/newframe\\_uk.htm?merk\\_optimus\\_uk.htm](https://www.luikerwaal.com/newframe_uk.htm?merk_optimus_uk.htm).

[p. 39] tant de montrer une vue sur la toile blanche tandis que l'on change l'autre; au signal donné par le conférencier, un simple glissement du châssis change instantanément la vue; si, à ce moment, on interpose d'avant l'objectif un morceau de verre dépoli qu'on enlève immédiatement, cela imite un peu l'illusion des vues fondantes.

LES VUES.- Les vues sur verre pour projections sont de deux grandeurs : 8 x 10 cm, mesure usitée en France et 8 1/4 x 8 1/4 cm en Angleterre. Jusqu'ici la France ne nous a pas fourni de séries de vues pouvant s'appliquer à la tempérance; c'est donc en Angleterre qu'il a fallu chercher, et dans les vues anglaises, il y en a beaucoup qui sont trop "insulaires " pour nos spectateurs suisses et français. Nous donnons ci-dessous une liste de vues anglaises qui, à notre connaissance, peuvent rentrer actuellement dans le but que nous nous proposons, c'est-à-dire d'intéresser nos nationaux de langue française à la lutte contre l'alcoolisme. Nous ajouterons toutefois que cette liste s'enrichit chaque année.

*Liste de quelques séries anglaises de vues de tempérance pouvant convenir à des auditoires de langue française.*

Au bureau du *U. K. Band of Hope Union*, 60, Old Bailey, Londres E. C.,. Vues coloriées à 2/6 pièce ou 24/ la douzaine (fr. 30.40).

*Série* : « The Temperance picture gallery », les n°2, 3, 4, 5, 8, 9, 12, 14, 15, 21,22, 23, 24, 26 & 37.

*Série* : « The Temperance sketch book », n° 6, 8, 22 &28

*Série* : « Alcohol and the human body » n° 3, 5, 6, 8, 1, 11 &12.

*Série* : « Curse of drink », entière.

*Série* : « Buy your own cherries, entière.

*Série* : « Two pictures of slavery », entière<sup>72</sup>.

Edouard Milsom, Secrétaire du C . C. F.

---

<sup>72</sup> Ce lien avec l'offre anglaise, adaptée certes à la réception par un auditoire de "chez nous » est, à notre échelle, un petit indice de la forte relation personnelle et conceptuelle entretenue avec le mouvement de la Croix-Bleue la tempérance religieuse britannique .

Que la France pût ne pas fournir les images utiles tient peut-être à l'importance de l'imagerie catholique fournie alors pour la lanterne de projection utilisée dans un cadre confessionnel (c'est une hypothèse à défaut de disposer d'une comparaison).

Les fonds de la Croix-Bleue conservés aux Archives cantonales vaudoises ne recèlent pas d'éléments matériels provenant de la projection lumineuse telle qu'elle était pratiquée durant la période qui nous occupe (lanterne de projection, séries de vues, livrets d'accompagnement) et les descriptions de contenu, comme on le verra, sont aussi rares que succinctes.

On peut prendre connaissance en ligne de trois parmi les cinq séries conseillées par Edouard Milsom, dans l'une ou l'autre des versions produites durant la deuxième moitié du 19ème et au-delà :

*Alcohol and the human body* :

<http://lucerna.exeter.ac.uk/set/index.php?language=EN&id=3000851>

*Buy your own cherries* :

[https://www.luikerwaal.com/newframe\\_uk.htm?/zomaarlife05\\_uk.htm](https://www.luikerwaal.com/newframe_uk.htm?/zomaarlife05_uk.htm)

*The Temperance sketch book* :

<http://lucerna.exeter.ac.uk/set/index-refs.php?language=EN&id=3000441>

## Excursus

### Edouard Milsom, « un de nos amateurs distingués »

Ce développement est fondée sur une hypothèse : au sein de la Croix-Bleue romande, Edouard Milsom fut peut-être une personne de référence en matière de projections fixes - appareil, fonctionnement, répertoire - Son article de 1895 laisse entendre en tout cas une compétence dont nous avons voulu voir comment elle se manifestait en dehors de cette intervention. Membre de la Société évangélique, secrétaire du Comité central de la Fédération de la Croix-Bleue jusqu'en août 1902, Edouard Milsom ne pratique pas seulement la lanterne dans le cadre de la tempérance et produit probablement ses propres verres pour certains sujets. Les journaux permettent de repérer quelques unes de ses conférences publiques avec projections lumineuses, données souvent dans le cadre de deux institutions d'affiliation protestante vouées à la jeunesse, la Salle du dimanche et Union chrétienne des jeunes gens (UCJG).

- *Scènes de tempérance*, di 12 février 1893, Milsom et Lenoir de Genève, Temple protestant, Sion (Valais).
- *Le travail sans alcool*, dimanche 9 décembre 1894, Salle du dimanche (20 rue du Marché).
- *Histoire du thé en Chine*, di 24 avril 1898, UCJG (3 Rue Général-Dufour).
- *Usines de métallurgie et de verrerie*, di 18 décembre 1898, Salle du dimanche (Casino de St.Pierre).
- *Gymnastique et travail sans alcool*, di 28 mars 1897, Salle du dimanche (Casino de St. Pierre).
- *Un voyage d'instruction*, di 29 janvier 1896, UCJG (3 Rue Général-Dufour).

La *Revue suisse de photographie* (Genève, ci-après RSP), mentionne sa participation à la Société de photographie de Genève durant les années 1890. Après avoir été « *jadis* » membre d'une Société anglaise de photographie, il est reçu dans la Société genevoise le 31 mars 1892. Une année auparavant, introduit comme « un de nos amateurs distingués ». il avait présenté un « *piéd de montagne pratique et bon marché* » (RSP, 3ème année, n°3, mars 1891, pp. 116-117). Le 28 novembre 1895, il fait don à la Société de dix vues stéréoscopiques, dont le sujet n'est pas décrit (RSP, 3ème année, n°3, mars 1891, p.382). Il fait un exposé sur la photographie panoramique à la séance du 30 janvier 1896 (RSP, 8ème année, n°9, septembre 1896, pp. 270-271). Le 30 mars 1899, il présente un nouveau modèle de générateur d'acétylène (RSP, 11ème année, n°5, mai 1899, p. 130).

Mais le plus remarquable qu'une recherche rapide a permis de repérer est un album (27,5 x 37,5 cm) de 100 photographies positives sur papier albuminé ou aristotype conservé à la Bibliothèque de France (cote VE-2200-PET FOL).

Décrit par la notice comme « *apparemment constitué dans les années 1890 par un photographe amateur lyonnais (peut-être Édouard Milsom)* », il porte un titre attribué : [*Vues de Lyon et de sa région, de Paris en 1871, d'Athènes, de Suisse et d'Angleterre*] / [*photogr. de Domini, Milson<sup>73</sup>, Vanner, Garcin et al.*]. Son contenu est fait de tirages provenant de plusieurs photographes, datables de 1871 à 1896, légendés à la main par le producteur de l'album, très probablement Milsom lui-même<sup>74</sup>.

---

<sup>73</sup> Sic pour Milsom.

<sup>74</sup> Voir <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40380429g>. L'album est accessible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8451507c/f1.item>.

La première série de tirages est intitulée « *Promenade photographique du 8 / 9 juin 1878 / M.M. Alfred Bié, Fritz Bovet<sup>75</sup> & Ed. Milsom* ». Elle est faite de 46 vues prises dans la région du lac de Nantua et de Bellegarde, sans distinction d'auteur (F 1r à F 10r).

Par ailleurs neuf tirages sont attribuables à Edouard Milsom. Certaines traduisent un intérêt marqué pour la photographie panoramique.

F. 23r « *phot. E. Milsom, panoramique / Lyon : quai de l'archevêché, Cathédrale, palais de justice et Fourvières* ».

F. 23v « *phot. E. Milsom / Th Vautier de Loriol [deux hommes à l'image] / Vermont - Lyon - Vaise* ».

F. 24r « *phot. E. Milsom, panoramique / Villars s/ Ollon, Suisse* »

F 24v « *phot. E. Milsom / Lyon, le quai St Clair, pris du quai de l'Est* »

F 25r « *phot. E. Milsom 1884 / Lyon. Le Jardin du séminaire (Côte St Sébastien) par la neige* ».

F. 25v. « *Villars s/ Ollon et la Dent du Midi, Suisse* », photographie panoramique

F. 26r « *phot. E. Milsom, panoramique Lucien Cellérier [homme à l'image] / Chézières-s/ Ollon, Suisse* »

F. 34 « *Genève, Exposition de 1896, vue prise du 3e étage, 5 Rond point de Plainpalais* », photographie panoramique.

L'image la plus intrigante est un portrait de groupe ( F. 17v) réunissant selon la légende : « *Anna Moutarde, Mme Moutarde, William Milsom<sup>76</sup>, Mme Milsom, Mr Moutarde* », non datée, non identifiée, mais difficilement attribuable dans ce contexte à un autre opérateur qu'Edouard Milsom<sup>77</sup>.

Edouard ou Edward ? Un Edward Milsom apparaît comme contributeur à la brochure de H. Odagir [Henri Gariot] , *Le Procédé au gélatino-bromure, suivi d'une Note de M. Edw. Milsom sur les clichés portatifs et de la traduction des Notices de R. Kennett et Rév. H. G. Palmer*, Gauthier-Villars, Paris, 1877, 1883, 1885.

Un Edward Milson est désigné comme vice-président de la section de Genève-ville de la Croix-bleue, dans l'avis mortuaire de son beau-père, Emmanuel Gruner (*Tribune de Genève*, ve 22 janvier 1897 (4ème éd.), p. [4].

C'est probablement à E.[douard] Milsom qu'est due la traduction d'un article du *Weekly Times* sur la présence mortelle d'arsenic dans une bière anglaise parue dans la *Tribune de Genève*. Il s'achève par un propos du traducteur lui-même, qui conclut :

Ce "garde à vous" s'adresse aussi au public; méfiez-vous des objets sucrés que vous achetez, et. en fait de boissons, donnez la préférence à l'eau pure que nous fourni la ville de Genève<sup>78</sup>.

---

<sup>75</sup> Alfred Bié est donné comme de Lyon. Quant à Fritz Bovet, s'agirait-il de l'homme d'affaires suisse Frédéric (Fritz) Bovet (1824-1914) ?

<sup>76</sup> Peut-être William Milsom, pasteur de l'Eglise évangélique, Lyon.

<sup>77</sup> Les autres photographes de ce riche album se nomment Dominici (Paris en ruines, 1871), Dr Mollard, [Paul] Duseigneur (Lyon), J.[acques] Garcin (Lyon), W.[illiam] Vanner, Geo Tsatsos, Grèce (l'Athènes antique).

<sup>78</sup> « L'arsenic dans la bière », *Tribune de Genève*, me 5 décembre 1900 (4ème éd.), p. [6] ("Grande Bretagne"). Le journal précise en introduction : « *Un de nos lecteurs M. E. Milsom a bien voulu traduire à notre intention du Weekly Times de Londres l'intéressant article que voici.* »

Nous ne pousserons pas plus loin la recherche. Soulignons le lien avec Lyon et la probable ascendance huguenote des Milsom. D'autres poursuivront ces pistes, peut-être, et nous apprendront quelle était l'activité professionnelle de ce distingué photographe amateur, sa relation avec le fondateur de la Croix-Bleue, Louis-Lucien Rochat, le rôle que jouait l'axe Genève-Lyon dans le cadre des activités d'évangélisation, et livreront les dates de naissance et de décès d'une personnalité qui apparaît agir de manière plutôt discrète.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

F. 34 [Edouard Milsom], « Genève, Exposition de 1896, vue prise du 3<sup>e</sup> étage, 5 Rond point de Plainpalais », photographie panoramique.

Tiré de :

[Vues de Lyon et de sa région, de Paris en 1871, d'Athènes, de Suisse et d'Angleterre] [Image fixe] / [photogr. de Domini, Milson [sic pour Milsom, NDE], Vanner, Garcin et al.], 27,5 x 37,5 cm), Bibliothèque nationale de France, cote VE-2200-PET FOL, F. 34.

## Louis Tanniger, « *ancien buveur relevé* »

En agent précoce de la diffusion du cinéma en Suisse romande, ni industriel forain, ni tourneur de métier, Louis Tanniger adopte le cinématographe dès le printemps 1897, après avoir recouru à la projection lumineuse fixe. Cette activité est repérable jusqu'en avril 1901 dans la presse vaudoise. Les pages qui suivent tentent de cerner le personnage et sa pratique. Elles commencent avant les brèves années de l'usage du cinématographe, car si le moyen est nouveau, le contexte personnel et institutionnel de cet usage doit être considéré plus largement.

Le nom de Tanniger, « *ancien buveur relevé* » ou « *corrigé* », apparaît dans le *Courrier de la Côte* en février 1887 dans l'annonce d'une réunion publique de la Société de tempérance tenue le 23 février à Commugny (Vaud)<sup>79</sup>. Nous présumons qu'il s'agit de Louis, d'autant plus que cette année-là paraît un témoignage signé Louis Tanniger, *Comment un récidiviste en a fini avec la prison*<sup>80</sup>.

Daté « *Bex, novembre 1887* », cette publication est adressée par un « *ancien collègue* » à ses « *chers camarades et amis* », c'est-à-dire aux détenus, auxquels nous supposons que l'opuscule fut distribué.

On y apprend quelques éléments marquant d'une existence chahutée : naissance à Aigle dans les années 1860, renvoi du collège à 13 ans, deux ans et demi dans une maison de correction, vagabondage et vols à Genève, école militaire en 1877, à Genève au 1er détachement, passée en grande partie au cachot, passage dans les prisons de Vevey, Lausanne, Thonon, Annecy, où le mène la « *mauvaise nature* » de l'auteur, qui précise :

[mon] intelligence précoce pour le mal [aura] justement été le moyen de sauver les apparences de ma conduite au sujet du vol pendant toute ma vie passée et ce n'est que maintenant que les personnes qui ont eu à souffrir de mes escroqueries en connaissent l'auteur, grâce aux restitutions que le Seigneur m'a mis au cœur de faire. »(p. 5)

L'auteur ne se dissocie par de ceux auxquels son témoignage est spécifiquement adressé, ainsi au « je » se substitue parfois un « nous ».

« *Au profond désir de sortir de ce borbier* », « *au dégoût [qui] s'empare de celui qui se voit toujours plus profondément enraciné dans le mal* » vient faire obstacle

[...] un esclavage terrible qui nous attend, un maître absolu et qui nous conduit directement à l'antichambre de la prison d'où nous sortons. - Ce maître, nous le

---

<sup>79</sup> *Courrier de la Côte* (Nyon), ma 22 février 1887, p.[3].

<sup>80</sup> Louis Tanniger, *Comment un récidiviste en a fini avec la prison*, Impr. J.[ules] Carey, Genève 1887, 15 p. Nous avons consulté l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de Genève, cote Gf 3460 /81. Une 3ème édition (Société typographique et lithographique, Montreux, 1889) est conservé aux Archives cantonales vaudoises, cote PP 823-827 / AA.09.16 E.

connaissions tous, chers amis et camarades, c'est l'alcool; l'antichambre, c'est le cabaret, c'est le bouge où la liqueur brûle toutes nos résolutions en nous faisant croire que nous sommes libres et en nous donnant un faux courage pour donner suite aux plans élaborés dans la prison d'où nous sommes sortis le matin.

Voilà, compagnons, ce que nous devons haïr. Ce n'est ni la police, ni le tribunal, ni le directeur et les gardien de prison, mais bien cette infernale passion. (pp. 8-9).

Il confesse que l'empire de ce maître terrible a tout détruit :« *Tout y a passé chez moi, l'enfance, l'adolescence, l'époux et le père, le citoyen et le soldat* ». Il perd sa femme à Lyon et une fille en bas-âge, laisse ses « *trois pauvres enfants à la charge de [s]a mère dont la vie s'était déjà usée à élever quatre garçons indisciplinés.* » (p.11). Le père n'est jamais mentionné.

Vient le récit du changement :

« *Voulez-vous être libre, joyeux, plein d'espoir pour l'avenir sur cette terre et obtenir la paix de l'âme ? croyez à la "puissance de l'évangile"* ». (p. 10)

Revenu à Aigle où son « *plus jeune frère [...] avait pris un engagement de tempérance et avait ouvert un café-chocolat*<sup>81</sup>», il fait le pas.

Voilà ce qu'il te faut, me suis-je dit. Il n'y a plus rien pour toi que la prison ou la signature. - Choisis ! me disais [*sic*] une voix. - J'écoutai la bonne voix et je pris un engagement d'un an. » (pp. 11-12).

L'écrit vient dix-huit mois après l'engagement d'abstinence. Ce qui fait remonter à mai 1886, peu après sa sortie de la prison d'Annecy le 22 mars 1886 et son retour à Aigle, cette nouvelle naissance, selon la parole du Christ (Jean 3,3,7.)<sup>82</sup>.

Avant l'exhortation à la prière et à l'engagement d'abstinence, ceci encore:

Il me semble parfois impossible que cela soit vrai. - Mais oui, c'est la réalité. Il a fallu cet évangile tant redouté et si mal compris pour me rendre la liberté. Maintenant, mon bonheur et ma joie consistent à travailler au relèvement de mes anciens frères et Dieu a déjà béni mon travail. (p.13)<sup>83</sup>.

C'est donc depuis 1886 que Louis Tanniger est lié à la Société de tempérance du canton de Vaud. Dès 1889, il est agent de la Mission intérieure de l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud et de la Croix bleue (fondée en 1877 sous le nom de Société suisse de tempérance). L' *Annuaire de la Croix-Bleue pour 1890* (p. 32), le décrit comme « *évangéliste, Lausanne* » et nous apprend qu'il est membre du comité de la Section cantonale vaudoise. Il s'occupe de détenus libérés et d'un « *chantier de bienfaisance* » de la Société lausannoise de secours par le travail .

Son témoignage nourrit les conférences de tempérance qu'il donne :

---

<sup>81</sup> En 1886, Charles Tanniger tient le café de la Croix-Bleue à Aigle (ruelle du Nord), où l'on peut acheter la brochure *L'Alcoolisme en Suisse*, nous apprend un encart annonçant qu'il interviendra dans une « *Réunion populaire de tempérance* » tenue sous la direction Louis-Lucien RoCHAT à la Chapelle de l'Eglise libre de ce bourg. *Feuille d'avis du district d'Aigle*, me 2 juin 1886, p. 3.

<sup>82</sup> Outre ce passage de l'Evangile de Jean, l'auteur cite Jean 1:1.7, Esaïe 53:5, Ezechiel 35:25,26

<sup>83</sup> Ce récit sera repris tel quel en 1894 au début de l'autobiographie de Tanniger, *Autrefois et maintenant*.

La salle de lecture était bien exigüe pour contenir les nombreux auditeurs qui venaient entendre l'agent de la société. Ses images vivantes, ses récits pris sur le vif et qu'on sentait être vrais, ont fait une profonde impression sur les auditeurs. »

lit-on par exemple dans *L'Eveil*, à la suite d'une conférence faite à Moudon le 21 janvier 1891<sup>84</sup>.

Son implication déborde les frontières suisses. En mai 1891, il entreprend un « *voyage missionnaire* » antialcoolique en France (Lyon, Ardèche, Nîmes, Marseille, Toulon) en duo avec James Gross, pasteur à La Neuveville (Neuchâtel) et membre du Comité central suisse de la Croix-Bleue<sup>85</sup>.

Dans les sources journalistiques vaudoises, la projection lumineuse apparaît une première fois en février 1892, pour l'illustration d'une « *conférence publique de tempérance* » faite par Louis Tanniger, de Lausanne, à la salle du Théâtre de Payerne. Son sujet : la tournée de conférences dans les centres industriels du Nord de la France qu'il avait menée avec le fondateur de la Croix-Bleue, Louis-Lucien Rochat, en

---

<sup>84</sup> « Moudon », *L'Eveil* (Moudon), sa 24 janvier 1891, p. [1] ("Chronique de l'arrondissement du Nord"). En 1892, A. Besson, pasteur à Tavannes, publie une mise au point sur le témoignage, terme qu'il fonde sur l'Acte des apôtres, I.8) : *Les témoignages des buveurs relevés. Utilité et dangers, rapport présenté à la réunion annuelle des délégués de la Société suisse de tempérance à Colombier, le 24 octobre et aux réunions bibliques de Grandchamp, le 25 octobre 1892*, Agence de la Croix-Bleue, Lausanne, [1892], 18 p. BCU Lausanne, cote 1VF 10427.

Selon Besson ce qui fait le bon témoignage, c'est-à-dire le témoignage efficace et convaincant tient aux critères suivants : être digne de foi, simple, humble (sans esprit de fanfaronnade); il doit avoir été sollicité par « *des frères dignes de confiance* », d'où l'importance des « *témoins du témoin* » (p. 10). Fondés sur une conversion assurée, les témoignages seront aussi, « *pleins de ménagements et de charité en faveur de toutes les personnes tierces [...] que le buveur relevé croit devoir nommer dans ses récits.* » p. 15. Vérité et sincérité ont sont le fondement :

« *Les témoignages rendus doivent être vrais et sincères dans tous les détails donnés, ainsi que le réclame le sens étymologique du mot "témoin". Le buveur relevé, parlant de sa vie passée ou de sa vie nouvelle, ne doit présenter que les faits dont il est certain, formellement certain. Qu'il prenne garde aux exagérations, soit en laid lorsqu'il parle de son ancienne existence, soit en beau lorsqu'il traite la nouvelle. L'imagination, qui embellit des récits fictifs, ne doit trouver aucune place dans le récit du témoin qui doit à ses auditeurs la vérité, toute la vérité et rien que la vérité. Le témoignage ne supporte rien de romanesque, ni dans les paroles ni dans les gestes, et lorsque l'auditeur surprend des erreurs, des mensonges ou même de simples exagérations dans le tableau des péchés commis ou dans celui des grâces reçues, il devient méfiant, perd tout intérêt à ce qui lui est dit, et, pour une seule erreur constatée, risque de condamner tout le récit comme étant une fausseté.* » p. 12.

Ces prescriptions n'empêchent évidemment ni une rhétorique de l'adresse, ni une structure démonstrative en étapes convenues, comme le montre Raphaël Schori dans son mémoire. Précisons que ce dont témoigne ce témoin-là, c'est de sa conversion, c'est-à-dire de l'action de Dieu. Son récit est une forme d'évangélisation.

<sup>85</sup> [James] Gross, « Tournées de conférences de MM. Gross et Tanniger », *Annuaire de la Croix-Bleue pour 1891* (Lausanne), pp. 29-36.

septembre -octobre 1891, sous l'égide de la Fédération internationale de la Croix-Bleue, dont Rochat est le président et Edouard Milsom le secrétaire<sup>86</sup>.

Ce deuxième voyage missionnaire est documenté par les notes de Rochat lui-même<sup>87</sup>. Le cahier recèle aussi des feuilles volantes annonçant des conférences de « *Messieurs L. Rochat, président de la Fédération internationale des Sociétés de tempérance et L. Tanniger, ancien buveur* » et leurs thèmes : *Comment se guérir de l'alcoolisme et de l'ivrognerie ?* ou *L'ennemi du foyer*.

Glissé dans le même cahier, un article découpé dans *La Frontière* (Maubeuge) et daté manuscritement du 11 octobre 1891, rend compte d'une de ces conférences.

A propos de Tanniger, l'auteur anonyme relève ceci :

M. Rochat est accompagné par M. Tanniger, ancien buveur, qui connaît et s'adapte parfaitement au milieu ouvrier, étant lui-même mécanicien-ajusteur. Il émeut et intéresse vivement par le récit pittoresque et réaliste de sa vie passée, vie d'ivrogne et de misère, la triste et lamentable histoire de beaucoup de buveurs.

Cette circonstance confirme, s'il en est besoin, que Tanniger est proche du cercle dirigeant de la Croix-Bleue. Il est en relation directe avec son fondateur, avec lequel il intervient d'ailleurs à plusieurs reprises dans le canton de Vaud aussi.

En 1892 -1893, toujours dans le cadre évangéliste, Tanniger est à Lyon et fait un voyage à Chicago, d'après la presse<sup>88</sup>.

---

<sup>86</sup> *Journal de Payerne*, sa 6 février 1892, p. 3 ("Chronique locale" et encart publicitaire).

Qu'illustraient effectivement ces images ? Difficile de le dire avec la description que donne le communiqué: « *Des projections lumineuses avec application [sic], par M. Quillet, de Missy, rendront plus agréable encore cette conférence, faite dans un but d'utilité publique.* ».

Par contre, l'opérateur de ces projections, Paul Quillet, nous met sur la piste d'une littérature dont on peut penser que thèmes et tournures représentent des variations du discours antialcoolique tenu oralement par un Tanniger et, comme nous le verrons, formulé dans le contenu de certains films.

Voir « Les deux côtés de la médaille » de Paul Quillet, qui paraît en deux volets dans la rubrique "Variété" du *Journal de Payerne*, sa 2 et sa 9 février 1895. Le second s'achève sur l'évocation des progrès de l'abstinence dans le canton de Vaud, qui compte alors 787 hommes et 25 femmes ayant signé :

« *Représentez-vous ce bataillon de 800 buveurs devenus abstinents, défilant devant vous, et croyez que si, en quelques mots, chacun d'eux pouvait faire, non seulement le récit de ses souffrances passées, mais surtout la démonstration du bonheur qu'il éprouve aujourd'hui, alors vous trouveriez le soulagement dont vous sentiez le besoin après avoir constaté les énormités et les extravagances du géant Alcool.* »;

du même auteur, voir « Le cordonnier du village », *Journal de Payerne*, me 27 juillet 1898, pp. 2-3, et me 6 juillet 1898, p. 3.

<sup>87</sup> *Notes personnelles du Président du C.C.F. sept 1891 - 92 déc.*, cinquième cahier, ACV cote PP 826 Croix-Bleue internationale, 1-23.

Nous n'avons effectué que des sondages dans cette source, où Tanniger apparaît plusieurs reprises.

<sup>88</sup> « Chronique locale », *Feuille d'avis de Montreux*, sa 21 octobre 1893, p.[4] ("Chronique locale").

En 1894, alors qu'il tient un café de tempérance à Genève (place de la Madeleine 12), il publie un ouvrage de 144 pages, vendu au prix modique de 1 franc, *Autrefois et maintenant. Autobiographie de l'auteur Louis Tanniger (suivie d'un témoignage de son frère Charles)*<sup>89</sup>.

Il vaut la peine de s'arrêter sur cet écrit, car il se distingue par deux éléments de l'abondante littérature d'édification que représente les témoignages, même s'il en a le petit format que l'on glisse dans la poche du paletot ou du tablier<sup>90</sup>.

D'une part, comme le signale son titre, *Autobiographie*, il déborde par son ampleur l'étroit cadre éditorial assigné aux témoignages, un genre d'écrits fait d'opuscules entre

---

<sup>89</sup> La page titre intégrale est formulée ainsi : *Autrefois et maintenant par Louis Tanniger. Autobiographie de l'auteur (suivie du témoignage de son frère Charles. Dédié à Henri Cornaz, Menuisier à Vevey. Prix : 1 Fr. En vente au Restaurant de Tempérance, Madeleine, 12, Genève. Droits de traduction réservés, 144 p.* Elle ne porte pas de mention d'imprimeur, mais elle est suivie d'une deuxième page de titre rappelant celui de l'opuscule de 1887 : *Comment un récidiviste en a fini avec la prison (Cet opuscule a été écrit en novembre 1887), Genève, Imprimerie F. Weber, rue Lévrier, 3, 1894.* Recomposé, le texte occupe les pages 3 à 11.

L'exemplaire conservé par la Bibliothèque de Genève (cote Br 465) est lacunaire. Le texte commence page 31; font défaut la réédition de l'opuscule (signalée p. 81), ainsi que les chapitres 1 à 3 et le début du chapitre 4 de l'*Autobiographie* elle-même, soit tout le premier cahier (pp. 13 à 30).

L'exemplaire conservé par la BCU Lausanne à la Bibliothèque des Cèdres est inaccessible. Celui de la Bibliothèque nationale, coteA 7893 est complet.

Quant à l'annexe, le témoignage de Charles Tanniger intitulé « Deux chemins » (pp. 137-144), elle est donnée comme tirée d'un numéro du périodique *Feuille de tempérance* (Lausanne), dont la date n'est pas spécifiée. Il existe aussi en brochure : *Deux chemins. Témoignage de C. T. abstinent depuis 1885*, Agence de la Croix-Bleue, Lausanne, s. d., 14 p.

Le texte de Charles Tanniger finit par ce résumé : « *Quand j'étais buveur et seul, j'avais à peine de quoi me vêtir, et je faisais des dettes. Maintenant je puis habiller et nourrir convenablement, ma femme et deux enfants.*

*Amis, gloire à Dieu ! et vive la Croix-Bleue ! »*

On retrouvera ci-après Henri Cornaz, menuisier à Vevey, le dédicataire de l'*Autobiographie*.

Dans un compte-rendu envoyé à la *Gazette de Lausanne*, on apprend que Tanniger aurait rédigé cette autobiographie en 1893. « *Pendant le repos forcé que lui imposa, l'année dernière, une maladie longue et douloureuse, il a trouvé le loisir et la force d'écrire les quelques pages qu'il offre aujourd'hui au public et qui, nous osons l'affirmer, sont destinées à un grand bien.* », X., « *Autrefois et maintenant* », *Gazette de Lausanne*, lu 3 décembre 1894, p. [3].

<sup>90</sup> Il s'y conforme aussi par maints traits. Faisant écho à A.Besson cité plus haut, note 84, Tanniger prend soin, par exemple, de préciser « *Je demanderai préalablement au lecteur de ne pas s'arrêter aux fautes de style et aux imperfections matérielles de ce récit. Ce n'est pas là une œuvre littéraire, dont je suis incapable par mon éducation première de fournir tous les éléments. Il me suffit d'être bien compris par tous. Mon seul but est de raconter les principaux traits de ma vie, de donner un témoignage fidèle, tel que me le dicte ma conscience, afin que par la publication de cette brochure, les hommes égarés aient sous les yeux un portrait vivant de l'abîme où conduit le mal, en même temps que les moyens de salut que nous offre le Seigneur.* », p. 45.

8 et 16 pages<sup>91</sup>. D'autre part, il s'en distingue par certains accents critiques que l'on pourrait juger inattendus.

De ce long récit de relèvement d'un buveur, mêlé à des réflexions plus générales sur la justice sociale et orienté par l'idée qu'il subsiste chez le chrétien déchu une parcelle de bien susceptible de le ramener à Lui, nous retiendrons ici quelques éléments biographiques : internement à la colonie de Serix<sup>92</sup>, vol en bande, l'expulsion cantonale de son frère Charles, condamné pour violence sur la personne d'un agent de police vaudois, la famille étant d'origine bernoise (Saanen), son mariage à 19 ans, avec une femme enceinte de ses œuvres, qui meurt six ans plus tard, suivi quinze jours après par le décès de leur fillette de deux ans et demi, à Lyon, où il travaille en usine ou en atelier, évolution dans le monde ouvrier.

La dénonciation sociale associe position morale et politique :

« *Cercles de riches, auberges du peuple, sont une plaie pour beaucoup de familles, et qui dit famille dit patrie.* », énonce l'auteur (p. 34), en conclusion d'un tableau de l'hypocrisie manifestée par tel « *gentil personnage du cercle [qui] a changé sa peau de gentilhomme contre celle du premier rustre venu* », une fois revenu à son foyer.

Le travail de justice sociale est menée dans un esprit évangélique, qui unit riches et pauvres, et non par haine ni envie, ces sentiments qui « *répandent leur poison dans le sein de notre peuple et [...] entraînent nos films sur les pas des Ravachol et consorts.* » (p. 43).

D'un épisode situé probablement fin 1882, qui le risqua l'entraîner vers l'anarchisme et la personne de Kropotkine, où il fait la connaissance d'un nihiliste devenu colporteur biblique, Tanniger tire la conclusion suivante:

Nous sommes restés révolutionnaires; seulement la révolution a commencé dans notre propre cœur. Nous constatons, maintenant plus que jamais, que la société a besoin de réformes. Nous reconnaissons aussi qu'il y a parmi les révolutionnaires d'un autre bord des cœurs égarés qui sont droit et qui souffrent pour leur cause. Mais nous avons la certitude, d'autre part, que seul l'Évangile de Jésus-Christ, en convertissant riches et pauvres, fera lever sur les peuples le règne désiré de la paix et de l'égalité. (p. 75).

---

<sup>91</sup> Sous le titre *Fédération internationale de la Croix-Bleue*, à la cote CA 04-06, les ACV conservent un recueil factice réunissant une trentaine de témoignages, d'appels, de récits littéraires parus entre 1880 et 1910. Ce joli ensemble évite au chercheur de se lancer dans une chasse aux *ephemera* dans la forêt des bibliothèques.

<sup>92</sup> Le 13 juin 1888, Tanniger, « *un ancien élève* » donna une conférence lors de la fête organisée par le comité de la colonie agricole de Serix, qui accueillait près d'Oron (VD) des pensionnaires des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel et Berne, plus particulièrement des « [...] *jeunes gens d'un caractère mauvais ou même vicieux, afin de les ramener au bien sous l'influence d'une bonne direction et d'une éducation chrétienne* » (« Colonie agricole de Serix », *Le conteur vaudois* (Lausanne) n°22, sa 29 mai 1869, p.2 ). Selon le compte rendu de la *Tribune de Genève*, le rapport annuel fait état d'une année « [...] *paisible et heureuse, un bon esprit a régné, Pas d'insubordination, pas de révolte. Bonne discipline.* » Un décès par accident, toutefois, après une bagarre pourrait-on penser, dont « *L'effet moral produit sur les jeunes témoins de cet événement a été sérieux et durable.* », « Colonie de Serix », *La Tribune de Genève*, ve 15 juin 1888, p. [3], (3ème édition).

Ces propos, qui recourent à la vision politique conservatrice de la Croix-Bleue (et son opposition à l'antialcoolisme social-hygiéniste d'un Auguste Forel et de la Ligue antialcoolique<sup>93</sup>) n'empêchent pas une forme de véhémence qui exprime, peut-on penser, la souffrance de l'expérience vécue.

Expulsé de toutes parts, le cercle allait se rétrécissant de jour en jour autour de moi. [...]. Une fois de plus, je sentais les conséquences de mon indigne conduite, mais j'avais aussi le sentiment très net que les hommes - surtout aux appartenant aux classes dirigeantes - sont souvent trop durs. C'est ainsi que les juges, en général, punissent trop fréquemment sur simple apparence, s'ils ont affaire à un homme du peuple surtout. Dans ces occasions, les enquêtes très sommaires et superficielles, sont le moindre souci de celui qui applique la loi : il en résulte que le malheureux atteint par cette loi devient un révolté, un ennemi implacable de la société. Il arrive aussi qu'on prend en considération la famille, les relations, l'éducation d'un prévenu pour adoucir sa peine, tandis qu'on frappe sans miséricorde le pauvre abandonné, sans se soucier du milieu dans lequel il a vécu, des luttes qu'il a subies, des tentations qu'il a éprouvées et des efforts qu'il fait pour se relever. Ah ! juges, gardez votre compassion pour celui-ci et, s'il faut être sévère et rigide, soyez-le plutôt envers le premier, que vous ménagez et qui avait tout cependant pour bien marcher : éducation, instruction, aisance, bons exemples et entourage moralisateur. (pp. 91-92).

**Après la Justice et ses deux vitesses, le monde carcéral entraîne cette observation :**

Ce qui m'a toujours paru révoltant, c'est cette cohabitation forcée qu'on impose à de jeunes détenus qui en sont à leur première prévention ou condamnation [...] avec des piliers de prison, des hommes absolument corrompus, pourris de vice, se faisant une gloire de leurs méfaits, les exagérants même afin d'en tirer vanité. (p. 100)

Tanniger dénonce « *le peu de soin qu'on met à choisir les gardiens des prisons. J'en ai connu de grossiers, de véritables brutes - le mot n'est pas trop fort - qui prenaient plaisir à exercer leurs forces aux dépens des jeunes condamnés, des hommes faibles n'osant se plaindre.* » (p.105). Il souligne qu'aussi longtemps que le contrôle exercé par la Commission de surveillance se fait en présence des fonctionnaires du pénitencier, soit de ceux dont le détenu a pu se plaindre, ce contrôle « *n'est dès lors plus qu'une plaisanterie.* » (p. 105)<sup>94</sup>.

---

<sup>93</sup> Voir à ce sujet les diverses contributions sur l'histoire de l'antialcoolisme dans Elena Gottraux-Biancardi, éd., *Air pur, eau claire, préservatif. Tuberculose, alcoolisme, sida : une histoire comparée de la prévention*, Editions d'en bas, Lausanne, 1992.

<sup>94</sup> Ces observations visent à instaurer une situation carcérale favorable « *au travail de relèvement poursuivi par le chapelain de la prison, ou par les sociétés de patronage des détenus libérés.* », précise Tanniger dans l'introduction, *op. cit.*, p. 17.

Pour conclure : « *On dirait que les prisonniers n'ont nul besoin d'un bon message, d'une parole affectueuse. Est-ce donc l'écrasement que la société doit rechercher ?* » (p. 106)<sup>95</sup>.

Selon les informations relevées dans la presse, Tanniger poursuit ou reprend son activité conférencière en octobre 1895, dans le canton de Vaud et de Neuchâtel (La Chaux-de-Fonds)<sup>96</sup>. A partir de novembre apparaît dans la presse vaudoise une annonce signalant une activité commerce pour divers produits exotiques, et une adresse lausannoise.

---

<sup>95</sup> Nous n'avons pas trouvé trace d'un écrit plus tardif de Tanniger, qu'un encart publicitaire présente ainsi dans la *Tribune du Genève*, me 16 mai 1917, p. [3] (édition du soir)

« *Ouvriers ou Bourgeois. Voulez vous lire quelques pages sur les temps actuels et futurs? Si oui demandez la brochure "Fraternité" par L. TANNIGER avec photographie de l'auteur.*

*Table des matières : Appel aux ouvriers. Choses cachées. Cherchons courageusement. O ma mère. Les deux grandeurs. Le bandit. Le travail. L'héritage des Lareuil. Souvenir de l'année terrible. Aime et pardonne, Réflexions sur l'alcoolisme et les sociétés de tempérance.*

*Cette brochure de 50 pages sera adressée franco de port et gratuitement à toute personne qui en fera la demande en donnant son adresse à L. Tanniger à Renens. »*

L'auteur est désigné ou se désigne comme « théosophe » (« Bibliographie », *Le Droit du peuple* (Lausanne), ve 1er juin 1917, p. 3).

<sup>96</sup> Sur la situation à cette date, voir Louis-Lucien Rochat, *Résumé historique de la lutte contre l'alcoolisme en Suisse (Extrait du compte-rendu du Ve Congrès international contre l'abus des boissons alcooliques, tenu à Bâle en août 1895)*, Agence du Comité central de la Fédération de la Croix-Bleue, Genève, 1896, 13 p.

L'activité d'un Tanniger, liée à l'Eglise évangélique libre détachée de l'Eglise nationale, qu'elle utilise la projection fixe ou animée, soulève des objections ou des réticences qu'évoque (et surmonte) de façon nuancée l'auteur du compte-rendu d'une séance de tempérance. La première remarque est d'ordre performatif et inclus la teneur des images montrées : « [...] *je dois avouer que j'ai assisté dans le temps à une séance de tempérance qui a eu lieu dans notre temple et que j'ai été plus intéressé par l'exposé du conférencier que par l'exhibition des abstinents qui sont venus personnellement faire étalage de leur conversion. J'avais le sentiment que dans cette exhibition il y a non seulement quelque chose de peu esthétique, mais encore un écueil. Aussi en venant hier soir à la Chapelle je pensais que les confessions personnelles seraient heureusement remplacés par des tableaux lumineux.* » Il note alors : « *Des tableaux lumineux très suggestifs, où l'on voit succéder aux misères de l'ivrognerie des scènes de famille qui réjouissent le cœur et qui élèvent l'âme. Ajoutez à cela un conférencier qui raconte avec toute la conviction d'un homme qui a fait lui-même de dures expériences, qui parle correctement, avec facilité, qui inspire confiance par sa sincérité et qui devient de plus en plus sympathique.* »

La deuxième remarque est liée à la pertinence du lieu pour ce genre de manifestation : « *Ce qu'il y a de certain c'est que l'assemblée a été satisfaite, favorablement impressionnée et très reconnaissante envers son conférencier Mr Tanniger. Elle a pu reconnaître que les tableaux lumineux que celui-ci a fait passer sous ses yeux ne déparaient pas un lieu consacré au culte et que les scrupules qu'on a pu avoir à ce sujet n'étaient pas justifiés. Elle a dû aussi faire certaines réflexions sur l'hospitalité avec laquelle la société de tempérance a été accueillie à la Chapelle.* »

Y., « Conférence publique », *L'Eveil* (Moudon), me 22 janvier 1896, pp. 1-2).

# **Si Si Si**

vous écrivez à **Louis Tanniger, avenue  
du Simplon 2** (sous la gare **Lausanne**),  
vous recevrez franco :

**Thé Souchong, Congo, Ceylan, indien,  
brisures, etc., etc.,**

à 2 fr., 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 25, 4 fr., 5 fr.,  
etc., etc., le demi kilo.

**Chocolat militaire, Biscuits anglais  
Café vert.**

**On se rend à domicile.**

**Prix spécial pour hôtels, pensions  
et cafés de Tempérance.** 46614

## Conférence de tempérance et projection lumineuse fixe

Dans le rapport d'activité 1893 de la Société suisse de la Croix-Bleue, on lit ceci :

Les **Conférences avec projections lumineuses** se sont aussi multipliées dans la Suisse romande pendant l'année qui vient de s'écouler, et ont en général réussi à attirer de nombreux auditoires. Quelques uns de nos membres, possesseurs de lanternes à projection et de vues, ont formé une association pour l'utilisation mutuelle de leurs vues; ils ont pu ainsi varier leurs séries tout en réalisant une notable économie. Notre cher frère, M. Benjamin Greene le généreux bienfaiteur de plusieurs de nos sections et de notre œuvre en général, a contribué par son concours et ses dons généreux au développement de cette branche d'activité<sup>97</sup>.

Ces propos mériteraient une recherche, qui dépasse notre cadre, sur la mise en place, la distribution territoriale et la fréquence d'une pratique dont Tanniger ne semble pas avoir été le promoteur, mais qu'il développe activement dans le canton de Vaud surtout, dès le milieu des années 1890.

C'est au début de 1896, si l'on s'en tient à la presse, à défaut d'autres sources, que Louis Tanniger inaugure pour sa part l'usage systématique des projections lumineuses, dans une conférence sur la tempérance, où interviennent son frère Charle et un « *ancien anarchiste* » nommé Grandjean. Elle est donnée le 17 janvier 1896 au Temple de Moudon.

MM. Charles et Louis Tanniger, ce dernier surtout, se sont associés à toutes ces déclarations de souffrance, ont étalé à nos yeux la nécessité de se lever en masse pour combattre le vice effrayant de l'alcoolisme faisant surtout appel aux dames : « C'est vous qui souffrez des conséquences, a-t-il dit, entrez dans la lutte, venez et aidez nous à rétablir la paix dans les foyers désolés. » Ces paroles énergiques avaient leur poids, les deux conférenciers étant eux-mêmes des buveurs relevés dont la famille a souffert pendant de longues années. Les détails relatés à ce sujet sont navrants, nous montrent quelle conséquence effroyable peut apporter l'habitude du verre de vin, le genre, sans excuse, qu'ont nombre de maris d'aller au cabaret passer la soirée laissant la femme et les enfants seuls à la maison.

---

<sup>97</sup> *Annuaire de la Croix-Bleue pour 1894*, Agence du Comité central de la Fédération de la Croix-Bleue, Genève, 1894, p. 15. Il s'agit de la première occurrence de ce sujet dans l'*Annuaire*, qui publiera en 1895 l'importante contribution d'Edouard Milsom transcrite plus haut. Sauf erreur de notre part, les éditions suivantes, entre 1896 et 1902 (l'*Annuaire* semble n'avoir pas paru pour 1898-1900) n'en font pas mention.

Benjamin Greene (1839-1918) est nommé « *le philanthrope chrétien bien connu de Chexbres* », dans un communiqué paru dans la *Feuille d'avis de Vevey* (lu 9 octobre 1916, p. 4). Après son décès à Londres, hommage lui est rendu à Vevey : « *L'un de ses collaborateurs, M. le pasteur Richedieu, parlera de cette forte et originale personnalité chrétienne, connue dans notre contrée pour son activité philanthropique, et au dehors par ses campagnes de tempérance en France et en Belgique.* », *Feuille d'avis de Vevey*, sa 30 mars 1918, p. 6.

[...] Un mot en terminant pour remercier et complimenter MM. Tanniger et Grandjean de l'excellence de leurs projections lumineuses. Elles sont d'une rare netteté, le relief en est en outre très bon, aussi le nombreux public présent (la salle était comble) a-t-il été ravi des tableaux qu'on a fait défiler devant ses yeux<sup>98</sup>.

Que le répertoire des vues fixes - on rêve évidemment d'en retrouver les éléments matériels dans quelque fond d'archives ! - présente des sujets expressément retenus et localement produits pour une reconnaissance directe par les destinataires, la remarque suivante le laisse fortement soupçonner :

C'est la première fois qu'il nous a été donné de voir des scènes passées dans notre pays sur une question aussi actuelle, où l'on reconnaît les personnages, où tout est fait pour persuader et encourager dans cette grande lutte contre l'alcoolisme. Avec ces vues très nettes et intéressantes, notre ami L. Tanniger, avec l'éloquence qu'on lui connaît, fait revivre ces tableaux et parle des résultats acquis dans diverses parties du canton et qui sont réjouissants<sup>99</sup>.

Des informations plus précises sur le contenu sont peu fréquentes. On a vu plus haut Edouard Milsom recommander un répertoire produit en Angleterre, dans la mesure où il était sélectivement ou intégralement pertinent pour un auditoire suisse.

Fin janvier 1897, cette préoccupation iconographique prend le tour d'un appel qui semble d'abord particulièrement liée à l'activité de la Croix-Bleue genevoise. Il s'agit de solliciter des sujets et une manière de scénario, afin d'en tirer des tableaux vivants photographiques<sup>100</sup>. Les textes qui suivent laissent entendre que l'attention portée à la projection lumineuse comme moyen de propagande s'intensifie dès 1897.

La circulaire ci-dessous vient d'être adressée à tous les présidents des sections, accompagnée de quelques pièces complémentaires. Tous ceux qui désireraient de plus amples renseignements n'auront donc qu'à s'adresser au président de leur section.

---

<sup>98</sup> X. X., « Conférences », *Echo de la Broie* (Moudon), me 22 janvier 1896, p. 2 ("Chronique de la Broie").

<sup>99</sup> Correspondance publiée par la *Feuille d'avis de Vevey*, me 29 avril 1896, p. 3 « Projections lumineuses ».

« Avec l'éloquence qu'on lui connaît » : sur la place, l'importance, la nature et la dimension performative de la parole, on y lira les observations tirées par Alain Boillat de quelques traités de la période 1878-1905, Alain Boillat, « Le spectacle de lanterne magique considéré sous l'angle de la conférence : quelques traces écrites d'une performance orale », in : Kaveh Askari et al., éd., *Performing New Media 1890-1915*, John Libbey, New Barnet, Herts, 2014, pp. 227-235.

<sup>100</sup> « Projections lumineuses », *Bulletin mensuel de la Croix-Bleue genevoise*, n°18, février 1897, p. 1.

L'appel est publié en abrégé dans la *Feuille de tempérance* (Lausanne), n°2, février 1897, p. 8.

« Projections lumineuses. Les personnes qui pourraient indiquer, pour conférenciers de tempérance, des sujets de projection (lanterne magique) ou des gravures à reproduire, sont priées d'en aviser, avant le 1er mars, le président du Comité genevois de la Croix-bleue, 7, rue de l'évêché, Genève. »

Genève, le 29 janvier 1897

Le Comité cantonal genevois de la Croix-Bleue aux sections de son ressort et aux amis de l'œuvre :

Chers collègues et amis,

L'expérience ayant prouvé que les projections lumineuses sont un excellent moyen de rendre introductives et attrayantes nos réunions de propagande, nous nous sommes décidés à en faire usage plus souvent que par le passé.

Seulement nous manquons de verres appropriés à nos besoins. Et pour nous en procurer un bon assortiment, l'idée nous est venues de mettre à contribution les talents de nos membres et de nos amis, en le priant de nous faire part des sujets ou séries de sujets qui leur paraîtraient propres à illustrer nos réunions de tempérance. Il ne faudrait pas se borner aux peintures du vice, qui provoquent trop souvent le rire et manquent leur but, mais trouver aussi de schèmes de famille qui fassent aimer l'abstinence en montrant les bienfaits.

Si donc, chers amis, vous voulez bien nous indiquer des sujets de ce genre, nous vous en serions très reconnaissants. Il serait bon d'y joindre un texte un peu développé, pour rendre le sujet bien compréhensible. A l'aide de ces sujets, nous composerions des tableaux vivants, que la photographie fixerait sur verre en vue de la lanterne magique.

Veuillez, chers amis, nous envoyer avant le 1er mars (Agence de la Croix-Bleue, Evêché, 7), le produit de vos recherches et de vos imaginations personnelles. Vous nous obligerez beaucoup et contribuerez ainsi à enrichir nos séances et y attirer de nouveaux visages.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, nous vous saluons, chers collègues et amis, bien cordialement.

Au nom du Comité cantonal,  
Ph. Chatelain, agent.

**Un rapport de septembre 1897 évoque à nouveau la question, l'étend à la Suisse romande et fait état de certaines difficultés de réalisation<sup>101</sup>.**

[...] Notre comité se demande quels sont les moyens à employer pour attirer l'attention. Nous devons continuer à tenir des réunions, soit à la ville, soit à la campagne. Nous nous garderons bien de renoncer à la précieuse ressource des témoignages rendus par les buveurs relevés dûment [*sic*] qualifiés. Cependant, certaines expériences, celle du thé offert l'automne dernier aux gardes de l'exposition [Exposition nationale de Genève 1896], celle de notre agent cantonal, nous avertissent qu'il faut autre chose encore. Des conférences, dans le genre de celles de M. Denis sur la valeur nutritive de divers aliments, ont eu un succès mérité, et nous profitons de cette occasion pour témoigner à notre vaillant et laborieux ami notre reconnaissance pour la

---

<sup>101</sup> « Extraits du Rapport présentés à l'Assemblée des délégués le 8 septembre 1897 par M. le pasteur Louis Choisy (Suite) », *Bulletin mensuel de la Croix-Bleue genevoise*, n°27, novembre 1897, p. 4.

persévérance et son zèle<sup>102</sup>. Notre Comité a l'impression, justifiées par des expériences déjà assez nombreuses, qu'un des moyens de propagande le plus populaires ", ce sont les **projections lumineuses**. Dès que nous pouvons en annoncer, nous faisons presque toujours salle comble. Nous nous en sommes entretenus avec des membres des autres comités romands, nous leur avons proposé des séries de tableaux traitant des sujets de tempérance, nous avons rencontré le meilleur accueil. Mais soit eux, soit nous, nous nous sommes heurtés aux difficultés d'exécution. Il nous faudrait, en effet, des dessinateurs, des photographes, disposés à nous seconder, à mettre au service de la cause leur temps et leurs talents, soit gratuitement, soit même moyennant rétribution. Nous faisons donc appel, chers amis, à votre concours, à vos indications, en même temps que nous vous recommandons de demander à Dieu avec nous de nous ouvrir les voies et incliner les cœurs. Il y aurait pourtant ingratitude de la part de notre Comité de ne pas rendre hommage au dévouement d'un de ses membres, M. Salvisberg, qui s'est mis personnellement à la brèche [*sic*], de sorte que, grâce à lui nous espérons fort, l'hiver prochain, pouvoir vous offrir une ou deux séries de tableaux, représentant des sujets adaptés à nos mœurs helvétiques<sup>103</sup>. [...]

#### L'appel n'est pas resté lettre morte, lit-on à la fin de l'année:

[...] Mentionnons aussi les projections lumineuses. Les amis qui en ont fait leur spécialité ont si bien travaillé qu'ils ont déjà toute une belle série de clichés coloriés vraiment suisses et appropriés à notre public<sup>104</sup>.

#### Il en sera fait un bilan une année plus tard :

Projections lumineuses

On s'est souvent plaint du caractère exotique qu'avaient les projections lumineuses dans les réunions de tempérance<sup>105</sup>. Comité cantonal genevois de la Croix-bleue, frappé de la justesse de cette observation, a pris l'initiative de faire

---

<sup>102</sup> Une réponse à la conviction, partagée souvent par le corps médical, des vertus fortifiantes du vin ou de la bière, passe par l'établissement de la valeur nutritive comparée des aliments. Jules Denis, instituteur genevois, anti-alcool et anti-tabac, publie des éléments d'un enseignement de la tempérance dans les écoles, sous forme de manuels pour l'enseignant et de tableaux didactiques. On trouvera la description de deux *Tableaux d'alimentation rationnelle* dans une recension signée N., « Questions d'hygiène », *Journal de Genève. Supplément du lundi publié pendant l'Exposition nationale*, lu 9 novembre 1896, p. [2], ("Publications nouvelles").

<sup>103</sup> Henri Salvisberg, entrepreneur de serrurerie, est président du comité central cantonal, du comité de Plainpalais et de la fanfare de Plainpalais de la Croix-Bleue. Il s'occupe d'« *évangélisation populaire* », à l'aide de projections lumineuses (selon une annonce parue dans la *Tribune de Genève*, di 10 - lu 11 février (4ème éd.) 1907, p.8.

<sup>104</sup> « Fin d'année », *Bulletin mensuel de la Croix-Bleue genevoise*, n°28, décembre 1897, p. 2.

<sup>105</sup> « *Exotique* », le qualificatif, qu'il faut comprendre comme un dépréciatif, fait écho à une remarque d'Edouard Milsom : « [...] *dans les vues anglaises, il y en a beaucoup qui sont trop "insulaires" pour nos spectateurs suisses et français [...]* », voir *Almanach de la Croix-Bleue pour 1895*, op. cit., p. 39.

confectionner quelques séries de clichés photographiques coloriés, représentant des scènes de tempérance de nos pays.

Une première série de 11 verres originaux, ayant pour titre : *Une famille qui se relève*, est prête. Elle a remporté un vif succès dans les quelques réunions où elle a été montrée. Accompagnée de son *texte explicatif*, elle peut former à elle seule le fond d'une réunion de tempérance des plus suggestives, et nous la recommandons aux propriétaires de lanterne à projections.

Le comité cantonal sera heureux de faire reproduire ses clichés pour ceux qui voudront les acquérir. Il cédera cette première série de 11 vues avec leurs textes explicatifs au prix de *fr. 50*. [l'abonnement annuel au mensuel s'élevait à 1 franc]

Adresser les commandes à M. *Ch. Lenoir*, à Genève, 2 Boulevard du Théâtre<sup>106</sup>.

L'attention au répertoire des projections lumineuses reste constante, même si elle s'exprime peu dans les sources consultées. Ainsi en automne 1900, à Genève, lit-on ce rapport :

Les projections lumineuses n'ont pas cessé d'attirer, que ce soit le rêve de Daniel Martin, Christie et son orgue, la famille qui descend et celle qui monte : nous aimerions que nos membres nous proposent des projections originales, soit comme tableaux, soit comme textes<sup>107</sup>.

Une autre question mérite d'être évoquée, à propos du cadre dans lequel évolue Tanniger. Il est impossible de savoir précisément ce qui put faire ou non débat dans la discussion des moyens utilisés par la Croix-Bleue dans les années 1890. Quand le pasteur Franck Yersin traite, en 1917, des *Expériences de la Croix-Bleue*<sup>108</sup> a-t-il en vue des choses comme la projection lumineuse et le cinématographe parmi les

---

<sup>106</sup> *Feuille de tempérance* (Lausanne), n°3, mars 1898, p. 12.

<sup>107</sup> « II. Activité des sections », *Bulletin mensuel de la Croix-Bleue genevoise*, n°62-63, octobre-novembre 1900, p. 5.

« Le rêve de Daniel Martin » : nous n'avons pas trouvé à quoi correspondait ce sujet.

« La famille qui descend et celle qui monte » : une série donnée comme « La famille qui se relève » est mentionnée par la *Feuille de tempérance* (Lausanne), n°3, mars 1898, p. 12.

*Christie et son orgue* (trad. française (1876) est un récit de l'Anglaise Amy Catherine Walton, auteure de livres chrétiens pour la jeunesse, paru en 1874 sous le titre *Christie's Old Organ*.

On prendra connaissance des vingt verres d'une version dessinée pour lanterne magique et son texte, datés 1890-1910, en allant à : <https://www.youtube.com/watch?v=0zj1LeFb4OM> (durée : 14'40").

Plusieurs versions interprétées par des modèles vivants sont documentées sur le site de de Luikerwaal, « Christie's old Organ. Some Life Model slide sets after the book of Mrs O. F. Walton », parties 1 et 2 : [https://www.luikerwaal.com/newframe\\_uk.htm?christiesorgan1\\_uk.htm](https://www.luikerwaal.com/newframe_uk.htm?christiesorgan1_uk.htm).

Dans le canton de Vaud, la projection lumineuse de *Christie et son orgue* est proposée dès mars 1899 jusque dans les années 1940, dans diverses circonstances proposées par les Eglises réformées et avec des accompagnements musicaux variables.

<sup>108</sup> Franck Yersin, *Les expériences de la Croix-Bleue et son évolution*, Comité central suisse, Lausanne, [1917], 16 p. BCU 1VF10920.

distractions qui détourneraient de la nature de la mission ? Ses propos ne sont pas si précis que ça<sup>109</sup>.

En tout cas, au cours de notre recherche, nous n'avons pas rencontré d'indices qui trahiraient quelque hostilité envers de tels moyen. Le constat fait démentir l'idée communément admise et sans nuance d'une suspicion généralisée envers le « cinéma » qu'auraient manifestée « au début » certaines autorités morales. Faut-il rappeler que la photographie animée n'est pas le « cinéma » et qu'une douzaine d'années plus tard, cet objet présentera un tout autre aspect et manifesterà une toute autre présence qu'en ces années initiales ?

---

<sup>109</sup>« *La Croix-Bleue est avant tout une oeuvre d'évangélisation s'adressant à une catégorie spéciale de pêcheurs* », travaillant au salut de l'âme de ceux que leur intempérance exclut du royaume de Dieu). A ce titre elle s'oppose radicalement à la visée non religieuse de la Fédération des Sociétés suisse d'abstinence réunissant les « forellistes » (du nom de leur chef-de file, le psychiatre Auguste Forel), qui se situe sur le seul le terrain de l'hygiène, des réformes sociale et de l'intérêt national, rappelle le pasteur rollois Franck Yersin, lors du 40ème anniversaire de la Croix-Bleue, dans sa brochure *Les expériences de la Croix-Bleue et son évolution*.

Distinguant parmi ceux qui avaient signé entre les vrais convertis et ceux qui « *n'avaient pas encore fait le pas décisif* », Yersin dit de ces derniers qu'« *ils désiraient trouver dans les séances de la Croix-Bleue quelque chose qui remplaçât pour eux, en quelque mesure du moins, l'ancienne vie d'auberge. Ils voulaient des séances variées où la distraction trouvât sa place à côté de l'édification, ils cherchaient à développer la vie de société, organisaient des soirées musicales et littéraires, parfois des représentations d'un goût discutable. Cette tendance est certainement légitime à condition qu'elle reste toujours subordonnées et ne supplante jamais le première. On ne sut malheureusement pas partout éviter ce danger et plus d'une section souffrit de la prédominance accordée peu à peu aux distractions et à la vie de société sur l'activité religieuse.* » (p. 10).

## Quand le Cinématographe Lumière ne fut plus une exclusivité

En juin 1897, le compte-rendu de deux séances organisées sous les auspices de la section d'Aigle de la Croix-Bleue, donnée au Temple allemand, nous apprend que cet été-là Tanniger combinait déjà l'image fixe et l'image animée et que leur spectacle proposait des sujets divertissants et des sujets édifiants<sup>110</sup>.

Quelques projections lumineuse fixes représentant diverses scènes de la vie réelle, avec explications et exhortations de M.T.[anniger], puis enfin les photographies animées ont tour à tour diverti l'auditoire. La charge des cuirassiers, la danse du fétiche, l'arrivée d'un train, les jeux et les premiers pas de bébé surtout ont vivement intéressés, de même que les scènes brutales d'ivrogne chez lui et au cabaret, qui ont produit des impressions diverses.<sup>111</sup> ».

L'auteur relève aussi la participation d'un « nombreux public, surtout enfantin, attiré par la nouveauté du spectacle et surtout par le bon marché des places - qui étaient gratuites, s.v.p. ». En général, ces conférences spectacles étaient gratuites ou très bon marché. Elles sollicitaient explicitement un auditoire où la présence des femmes et des enfants étaient souhaitées, avec parfois une exception pour ces derniers<sup>112</sup>.

Pour une fois mentionné avec une relative précision, les films énumérés sont d'origine trop homogène pour ne pas être aisément repérables, ce sont des films Lumière, correspondant respectivement aux entrées suivantes du Catalogue lyonnais :

« La charge des cuirassiers » : *Charge de cuirassiers*, Cat. Lumière n°604, 1897.

« La danse du fétiche [sic] » : *Danse du féticheur*, Cat. Lumière n°445, 1897<sup>113</sup>.

« L'arrivée d'un train » : pourrait être *Arrivée d'un train à La Ciotat*, Cat. Lumière n°653, 1897

« Les premiers pas de bébé » : *Premiers pas de bébé*, Cat. Lumière n°67, 1896.

Les « jeux de bébé » : pourrait correspondre à *Enfants aux jouets*, Cat. Lumière n°43, mais d'autres sujets avec des enfants figurent dans le catalogue.

---

<sup>110</sup> En 1897, dans le cahier n°8 des *Notes personnelles* de L.-L. Rochat, celui-ci note, sous « Séance du C.C.F. du 28 mai 1897, à l'entrée Lyon : « Tanniger a donné des séances avec projections ds les deux sections et à l'Union chrétienne avec le concours de la chorale (q. groupe les membres des deux sections).- Un Mr Chaumat (canut) montre bcp d'intérêt. [...]»

S'agirait-il de projections cinématographiques? La date et le lieu rendent la chose possible, puisque le Cinématographe Lumière fut mise en vente dès le 1er mai 1897.

<sup>111</sup> « Aigle ». *Feuille d'avis du district d'Aigle*, sa 5 juin 1897, p. [2].

<sup>112</sup> Pour en rester sur le plan iconographique, le dépouillement des illustrations du périodique de la Croix-Bleue, la *Feuille de tempérance*, et de l'*Almanach du tempérant* met bien en évidence un tel accent, qui définit les victimes directes de l'alcoolisme masculin, illustre la défense de la famille et le rôle éducatif des mères, auxquelles Tanniger s'adresse ainsi dans son *Autobiographie* : « Mères de famille, vous ne sauriez trop semer de bonnes choses dans le cœur de vos enfants. Plus tard, ne vous relâchez jamais de prier pour eux, même lorsqu'ils seraient tombés. », *op. cit.*, p. 15.

<sup>113</sup> Cette vue appartient à une série réalisée lors l'Exposition universelle de Lyon (17 avril - 20 juillet 1897) dans le village Ashanti reconstitué cours du Midi (aujourd'hui cours de Verdun), probablement début mai. 1897. C'est en juin déjà qu'elle figure à l'affiche des projections de Tanniger.

Quant aux vues ayant pour sujet l'ivresse, ces « *scènes brutales d'ivrogne chez lui et au cabaret* », il est difficile de les rattacher de façon formelle à l'un ou l'autre des films Lumière où figurent des buveurs et que les acteurs interprètent en extérieur devant un café, *Les deux ivrognes* (Cat. Lumière 754, 1896) ou *L'ivrogne* (Cat. Lumière n°884, 1896), par exemple. Toutefois, qu'il s'agisse de vues comiques n'exclut pas qu'elles puissent se prêter à une interprétation édifiante, le rôle de la parole, si important par ailleurs<sup>114</sup>, l'étant encore plus dans ce cadre.

Début mars 1898, le compte-rendu d'un concert de la Fanfare de la Croix-Bleue genevoise complété par le cinématographe, esquisse une possible lecture métaphorique de certaines vues, signale d'autres sujets et témoigne de la "lecture" détaillée dont la photographie animée pouvait alors faire l'objet (*Premiers pas de bébé regardé jusqu'au mouvement du vêtement agité par le vent*).

Deux remarques en passant. D'une part, les projections cinématographiques ne sont pas toujours associées à la conférence de tempérance, qui vise à faire de nouveaux adeptes<sup>115</sup>. D'autre part, cette circonstance festive-là permet de rappeler en général le rôle de la musique dans les réunions de la Croix-Bleue, dont les recueils de chants sont nombreux - c'est d'ailleurs le chant choral que recommandait Edouard Milsom en 1895 pour les séances de projections lumineuses<sup>116</sup>.

---

<sup>114</sup> Pour la séance ordinaire et pour les films Lumière, voir plus particulièrement Thierry Lecointe, « La sonorisation des séances Lumière en 1896 et 1897 », *1895* (Paris), n°52, 2007, pp.28-55.  
En ligne : <https://doi.org/10.4000/1895.1022>.

<sup>115</sup> Il leur faut parfois penser se munir à l'avance du nécessaire. Tanniger le précise par exemple pour séance qu'il donne à la Salle Centrale le 17 septembre 1897 :  
« *Pour répondre à de nombreuses demandes, M. Tannonger donnera vendredi à la Salle centrale, une 5e soirée de tempérance par le cinématographe. Chacun est prié d'apporter son porte plume pour signer un engagement d'abstinence de toute boisson alcoolique.* » Encart publicitaire, *Feuille d'avis de Lausanne*, je 16 septembre 1897, p. 7.

<sup>116</sup> Pour ne prendre qu'un exemple, les « *Quatre soirées de tempérance illustrées par le cinématographe* », organisées à la salle de réunions de Clarens, en avril 1898, sont données avec le concours de la Société des mandolines et guitares "Santa Miluna", ainsi de celui d'autres sociétés de musique, Encart publicitaire, *Feuille d'avis de Montreux*, ma 12 avril 1898, p. [1].

« Chronique. A défaut d'un compte-rendu », *Bulletin mensuel de la Croix-Bleue genevoise*, n°32, avril 1898, pp. 1-3; notre extrait : p. 3.

Un souvenir qui restera rattaché au mois de mars est celui du **cinématographe** de M. L. Tanniger. Il a fait son apparition à la Salle du Port, le 2 mars, à l'occasion de la ravissante **soirée** offerte par la **Fanfare** à ses membres passifs, et, pour plusieurs, il en a été le clou. Ce n'est pas que tout ne fût ou captivant ou excellent dans cette délicieuse soirée. L'entrain, la cordialité, l'air de jeunesse qui se communiquaient à tous, la présence de nombreux enfants, le mélange d'amis de toutes classes, les regards brillants de plaisir et les cuivres resplendissants de propreté, la variété, la richesse du programme, les progrès réjouissants accomplis par cette fanfare, dont beaucoup d'éléments sont cependant si instables, tout s'unissait pour faire passer aux assistants quelques heures inoubliables.

C'est à nos fanfaristes qu'involontairement nous pensions en contemplant les touchants efforts du bébé apprenant à marcher que nous a montré tout d'abord le cinématographe. Tout est contre lui, jusqu'à la bise qui soulève sa petite robe et risque de lui faire perdre l'équilibre. Il est bien inhabile, bien ignorant dans l'art si

*Premiers pas de bébé,*  
Catalogue Lumière n°67  
1896.

simple et si difficile de se tenir debout, mais il a un but à atteindre et, si lointain qu'il lui paraisse, il ne se laissera décourager par aucune difficulté, pourvu qu'il se sache sous le regard bienveillant de sa bonne. S'il tombe, eh bien, se dit-il avec le prophète (Deut. XXXIII, 27, version anglaise) : « Au-dessous sont les bras éternels » puissants pour me relever.

Courage donc, chers fanfaristes ! Allez de l'avant, toujours plus unis, bien décidés à ne pas permettre à l'ennemi de vous désagréger, continuez à faire retentir vos « pas redoublés » pour entraîner tous les abstinents à l'assaut des forteresses de Satan, comme ces chasseurs alpins escaladant le mur qui se dressait devant eux, avec quelle vigueur ! quelle adresse ! quelle énergie ! comme ces pompiers volant au secours des incendiés, comme cet escadron lancé à fond de train sur la plaine immense et franchissant avec impétuosité et sans la moindre hésitation l'obstacle qu'on a mis sur son passage !

La vie a tant de sombres réalités, la tâche, quotidienne est habituellement si terre à terre que nous vous savons bon gré de venir, fût-ce à coups de grosse caisse, faire monter à nos oreilles un peu d'idéal et de poésie, et, à l'occasion, nous rappeler qu'il peut et doit toujours y avoir quelque part au fond du cœur de l'enfant de Dieu, un cantique d'adoration et de louange « à Celui qui nous a aimés et nous a lavés de nos péchés dans son sang. »

En attendant que le cinématographe ait conquis sa place dans l'outillage obligé d'une section de tempérance qui se respecte, le succès des **projections lumineuses** n'est point encore en voie de décroissance. La section de Rive nous annonce que dorénavant elle espère pouvoir en montrer régulièrement le premier lundi de chaque mois.

*27e Chasseurs alpins : assaut d'un mur.*

Catalogue Lumière n°177,  
1897.

*Pompiers . sortie de la pompe.*

Catalogue Lumière n°76,  
1896.

*Charge de cuirassiers.*

Catalogue Lumière n°604,  
1897.

S'il subsistait un doute sur la disposition d'un Cinématographe Lumière par Tanniger, il est levé par le genre d'attestation que le chercheur ne peut le plus souvent que rêver avoir sous les yeux.

Du 15 au 18 février 1898, la *Feuille d'avis de Vevey* publiait un encart pour le Cinématographe Lumière de Lavanchy-Clarke. On y lisait la précision suivante : « *Ce cinématographe n'a aucun rapport avec les imitations données à ce jour à Vevey.* ».

**VEVEY - Foyer du Théâtre - Vevey**

Vendredi 18 février,

**CINÉMATOGRAPHE LUMIÈRE**

*[Photographies animées de grandeur naturelle].*

Ce cinématographe n'a aucun rapport avec les imitations données à ce jour à Vevey.

**Grand succès à l'Exposition de Genève, à la Tonhalle de Zurich, Casino Bâle, Coire, Davos, etc.** 134

**150 VUES**

**Cortège du Centenaire à Lausanne**

**15 Vues du Jubilé à Londres ; Roi de Siam à Berne ; Course de taureaux à Barcelone ; Village suisse à Genève, etc.**

**SÉANCES à 3, 4, 5, 7, 8 et 9 h.**

*PRIX DES PLACES : Premières 1 fr. ; Secondes, 50 cent. ; les enfant payent demi-place. — Réduction pour écoles et pensionnats.*

*Feuille d'avis de Vevey, ve 18 février 1898, p. 2.*

L'affirmation suscita une mise au point de Louis Tanniger, sous la forme d'une annonce payante, plus discrète et unique, parue le 18 février 1898 :

« *L'annonce qui paraît ces jours dans la Feuille d'avis dit que le cinématographe Lumière n'a aucun rapport avec les imitation données à ce jour, à Vevey. J'ai tourné tant à Vevey que dans le canton de Vaud, plus de 150 soirées avec le cinématographe Lumière que je possède depuis un an*<sup>117</sup>.

<sup>117</sup> *Feuille d'avis de Vevey, 18 février 1898, p. 3.*

**CINÉMATOGRAPHE**

L'annonce qui paraît ces jours dans la Feuille d'avis dit que le cinématographe Lumière n'a aucun rapport avec les imitations données à ce jour, à Vevey.

J'ai donné, tant à Vevey que dans le canton de Vaud, plus de 150 soirées avec le cinématographe Lumière que je possède depuis un an. 1450

**TANNIGER**  
Village suisse,  
LA TOUR-DE-PEILZ.



Le Cinématographe Lumière équipé pour la projection.

<sup>118</sup> L'adresse donnée sera celle de la société en nom collectif fondée le 20 septembre 1898 sous la raison Tanniger et Schmidt, par Charles-Henri-Louis, feu Charles Tanniger, de Saanen (Berne) et Auguste-Ferdinand Schmidt, de La Chaux-de-Fonds. Genre de commerce<sup>9</sup> : denrées coloniales, machines diverses, etc, selon la *Feuille officielle suisse du commerce (FOSC)*, n° 272, je 29 septembre 1898, p. 1137. La société est radiée le 9 juin 1898, date à laquelle la *FOSC* annonce que la maison Tanniger Ls est installée au 18 rue du Simplon à Vevey à l'enseigne "Au Chinois" et la maison Ate Schmid au 12 de la même rue, exerçant le même genre de commerce, *FOSC*, n°195, ma 13 juin 1899, 2<sup>ème</sup> feuille, p.787. Le 3 juillet 1899, Tanniger faisait enregistrer une marque (n°11222) « Louis Tanniger La [dessin d'une tour] Vevey » pour des savons, *FOSC*, n°222, me 3 juillet 1899, p. 897.

Tanniger et Schmidt, ce dernier dont nous ne savons rien, font par ailleurs un certain temps des conférences antialcooliques en duo.

Le nom de Louis Tanniger apparaît ainsi entre 1889 et 1909 dans la *FOSC* pour le commerce successif ou combiné de bois, denrées coloniales (thé, café), machines non spécifiées, savon, et finalement matériel de secours pour cyclistes et automobilistes. Les domiciles se succèdent aussi : Lausanne, Morges, Vevey, La Tour-de-Peilz, Renens, Genève (Eaux-Vives). Nous n'avons pas investigué plus avant l'activité commerciale de Tanniger.

Notons que son frère Charles Tanniger,, qui est aussi un « *buveur redressé* », est fabricant d'eaux gazeuses et de sirops à Aigle et président de la Société de la Croix.Bleue de cette ville.

La caméra Lumière fut mise en vente dès le 1er mai 1897 pour le montant de 1650 francs, s'agissant du type complet, avec tous ses accessoires, pris à Lyon. Était-ce le coûteux équipement complet qui fut acquis pour Tanniger ? Nous présumons que oui, puisqu'on verra que le projectionniste fut aussi opérateur de prise de vues. À défaut de factures, de registres de comptes ou des objets eux-mêmes (appareil et films), tout propos à ce sujet n'est que pure spéculation. Les variations qui touchent les appareils des Lumière accentuent l'impossibilité d'identifier exactement de quoi Tanniger tourna la manivelle.

Nous disposons en fin de compte tout au plus d'une protestation et d'un répertoire<sup>119</sup>. Ne parlons pas des autres questions qui viennent. Qui finança l'achat de l'appareil, dont il apparaît que le seul emploi était fait dans le cadre de la Croix-Bleue ?<sup>120</sup> Combien coûtait chaque vue achetée à Lyon ? Les recettes de certaines soirées alimentaient-elles l'achat des copies ? Du mécénat intervint-il, comme il est probable dans ce cadre ?

**Au printemps 1899, un article de la *Feuille d'avis de Lausanne*, signalait de nouvelles vues.**

L'année dernière, pendant cinq soirées consécutives, la Salle central était trop petite pour contenir les nombreuses personnes désireuses d'assister aux soirées de cinématographe offert par M. Louis Tanniger. Beaucoup ont encore devant les yeux les magnifiques tableaux qu'il a fait voir et qu'il a appliqués d'une manière si heureuse à la lutte contre l'alcoolisme. Dès lors, M. Tanniger s'est procuré un fort beau choix de nouvelles vues, et il offre au public lausannois trois soirées qui auront lieu mercredi, jeudi et vendredi soir, à 8 heures, dans la Salle centrale. Pour éviter l'encombrement et pour passer les frais occasionnés par ces soirées, il sera perçu à l'entrée la modeste finance de 20 centimes, somme qui est à la portée de toutes les bourses. Quelques unes de ces vues : Départ d'un navire, Combat de taureaux, Les massacreurs d'Arméniens, Les gymnastes abstinents, Les dragons à la nage sont de toute beauté et prouvent une fois de plus que le cinématographe a de beaucoup dépassé les appareils à projections lumineuses. Nous pouvons promettre à tous ceux qui assistent à ces séances des soirées joyeuses, intéressantes et utiles.

Ajoutons que la fanfare de tempérance prêtera son concours pendant ces soirées<sup>121</sup>.

---

<sup>119</sup> Pour la description catalographique d'un appareil Lumière, voir le *Catalogue des appareils cinématographiques de la Cinémathèque française et du CNC*, en ligne : <https://www.cinematheque.fr/fr/catalogues/appareils/collection/camera-reversible-film-35-mm-95-1414.html>.

Pour un état de la question, voir Laurent Mannoni, « Les appareils cinématographiques Lumière », 1895 (Paris), n°82, 2017, pp. 52-85. En ligne : <https://doi.org/10.4000/1895.5368>.

<sup>120</sup> Edouard Milsom pourrait-il être un maillon de cette chaîne ? C'est avec ce soupçon informulé que nous avons consacré plus haut un excursus à cette personne, sans aboutir rien à ce stade de la recherche.

<sup>121</sup> Cinématographe et tempérance, *Feuille d'avis de Lausanne*, ma 25 avril 1899, p. 11

« Départ d'un navire », pourrait correspondre à *Départ d'un transatlantique*, Cat. Lumière n°39, 1896.

« Combat de taureaux » (ailleurs « Combat de taureau ») : pourrait être *Espagne : Course de taureaux*, I ou II, Cat. Lumière n°158 et n°157, 1897.

« Les dragons à la nage » : *Dragons traversant la Saône à la nage*, Cat. Lumière 186, 1896

« Les massacreurs d'Arméniens » n'est pas un sujet Lumière<sup>122</sup>

« Les gymnastes abstinents » : voir ci-dessous.

---

<sup>122</sup> Cette affirmation repose sur le catalogue des vues Lumière. Peut-être s'agit-il d'une actualité reconstituée dont l'origine nous échappe (sur quel type de pellicule?).

Sur les informations et les appels à l'aide touchant l'Arménie diffusés en Suisse dès décembre 1894, mais surtout après les massacres de l'été 1896 à Van et Constantinople, voir Abel Manoukian, *Témoins d'humanité. L'engagement humanitaire de la Suisse pendant le génocide des Arméniens dans l'Empire ottoman 1894-1923. En mémoire du million et demi de victimes du génocide des arméniens de 1915*, A. Antoine, Beyrouth, 2022, pp. 250-285.

Le 7 septembre 1896, Lausanne fut le lieu d'une grande manifestation de protestation qui entraîna la création d'une Conférence des Comités suisses de secours aux Arméniens, touchant toutes les confessions et suscitant un mouvement dont Manoukian souligne que la « *force motrice* ». en Suisse comme en Europe et aux Etats-Unis, furent les Eglises protestantes. Parmi les membres du comité lausannois, qui compte de nombreux pasteurs, figure Henri Daulte, , pasteur de l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud, président de la section lausannoise de la Croix-Bleue depuis 1893, *op. cit.*, pp. 254-255.

On notera que Lavanchy-Clarke contribue également à ce soutien (voir *supra* « La source publicitaire. Une anthologie », année 1896). Au printemps 1899, l'actualité arménienne telle qu'elle se manifeste dans la presse vaudoise, c'est la famine qui sévit depuis février, et la poursuite de l'aide aux orphelinats Temar (*sic?*) et Zeïtoun (renommé Süleymanlı après 1915).

## Tanniger, réalisateur de tableaux cinématographiques

Cela établi, reste une autre question. L'appareil Lumière est dit réversible. Selon sa combinaison, il permet de filmer, de développer et de projeter. Tanniger utilisa-t-il également la première fonction? La réponse est positive.

Deux annonces publicitaires permettent de repérer huit films dont la réalisation peut être attribuée à Tanniger, par comparaison plutôt que par preuve positive il est vrai, mais avec un degré de probabilité élevé, qui repose sur certains traits : situation familière, personnes connues du réalisateur-conférencier et reconnaissables par le public. Le peu que nous savons des vues fixes ne permet malheureusement pas d'avancer une comparaison entre les deux répertoires d'images, fixes et animées, et serait-on mieux informée sur le premier que l'absence de vestiges du second rendrait l'exercice trop spéculatif.

*L'Impartial* (La Chaux-de-Fonds), me  
29 juin 1898, p. [8]

**Tempérance**

**Salle de la Croix-Bleue**  
48, Rue du Progrès 48.

**M. L. Tanniger**  
donnera les **Lundi 27, Mardi 28** et  
**Mercredi 29 Juin**, à 8 ½ h. du soir,

**Trois Séances**  
de  
**CINÉMATOGRAPHE**

Voici les **Vues principales** :

1. Atelier de M. Cornaz, à Vevey.
2. Un repas en famille chez M. Dovat.
3. Coup de canon à la Chaux-de-Fonds.
4. Au feu !
5. Arrivée du Sauvetage.
6. Défilé des enfants de l'Espoir, etc.

**PRIX DES PLACES**  
Réservées, **50 c.** Autres places, **30 c.**  
Enfants, **20 c.** 10024-1

Le produit de ces soirées est consacré  
au travail d'Évangélisation et de Tempé-  
rance poursuivi par M. Tanniger.

Une annonce parue dans *L'Impartial* (La Chaux-de-Fonds), dès dimanche 26 juin 1898, pour trois séances données à la Salle de la Croix-Bleue de La Chaux-de-Fonds, énumère dans l'ordre suivant les six « *vues principales* » qui seront projetées :

« Atelier de M. Cornaz, à Vevey<sup>123</sup> »

« Un repas de famille chez M. Dovat<sup>124</sup> »

« Un coup de canon à La Chaux-de-Fonds »

« Au feu ! »

« Arrivée du Sauvetage »

« Défilé des enfants de l'Espoir »,  
etc.

---

<sup>123</sup> Président de la section veveysanne de la Croix-Bleue, membre du comité cantonal vaudois dès 1886 et du Comité central suisse dès 1893, Henri Cornaz (1845-1902), originaire d'Avenches, patron menuisier à Vevey depuis 1884 (alors ruelle des Anciens-Moulins 1), était directeur du chœur d'enfants de 10 à 16 ans, l'Espoir, section cadette de tempérance de la Croix-Bleue de Vevey.

« *Le but de l'Espoir - lisons-nous dans les statuts - est de garder les enfants contre les boissons enivrantes et de propager parmi eux les principes de la tempérance. Du reste, l'opinion de spécialistes est que l'alcool est non seulement superflu, mais nuisible avant le développement complet de l'organisme.* », « Thé annuel », *Feuille d'avis de Vevey*, ma 25 février 1895, p. 3.

Le sixième film montre ce chœur : « Défilé des enfants de l'Espoir ».

Voir « Extraits du témoignage d'Henri Cornaz », écrit en 1897, cinq ans après avoir signé un engagement d'abstinence total, selon Henri Daulte, réd., *Le livre du jubilé. 1877-1927. Histoire des cinquante premières années de la Croix-Bleue*, Agence de la Croix-Bleue, Lausanne, 1927, pp. 78-81, avec un portrait photographique de l'auteur en p.79.

En fait, le témoignage avait paru, signé H. C. et intitulé « Fini de boire ! Témoignage d'un maître menuisier de Vevey » en page 4 des quatre pages *Souvenir de l'Exposition et de la Société de la Croix-Bleue*, insérée dans la *Feuille de tempérance* (Lausanne), n°7, juillet 1896, que nous l'avons lu dans le volume relié *Feuille de tempérance 1895-1898*, ACV, cote AC.02.0005.

Il parut également en opuscule n°2 de la série « Témoignages de buveurs relevés », s.d. [avant mars 1899].

<sup>124</sup> La projection à Vevey par Tanniger de ces deux sujets les 30 et 31 mars 1898 (au Casino, entrée libre) est annoncée par *Feuille d'avis de Vevey*, ma 30 mars 1898, p. 3. Un communiqué complète l'encart publicitaire : « *C'est vraiment intéressant et actuel que de voir défiler les enfants de l'Espoir, avec leur directeur, M. Cornaz; et aussi un repas en famille chez un tempérant très connu à Vevey.* », *id.*, p. [4].

De Félix Dovat, le compte rendu du thé annuel de la Croix-Bleue de 1896 disait ceci : « *M. Dovat, de La Tour [de Peilz], actuellement à Genève, un ancien buveur corrigé, fait part de tout le bonheur qu'il a éprouvée et fait éprouver à sa famille en se régénérant.* », « Thé annuel », *Feuille d'avis de Vevey*, ma 3 mars 1896, p. [4].

Félix Dovat (1850-1923) est l'auteur d'un témoignage intitulé *Comment un vigneron a été guéri de l'ivrognerie*, Agence de la Croix-Bleue, Lausanne, voir « Extraits du témoignage de Félix Dovat », in : Henri Daulte, réd., *Le livre du jubilé. 1877-1927*, op. cit., pp. 62-67, avec un portrait photographique de l'auteur en p. 63.

Le texte avait paru en opuscule n°3 de la série « Témoignages de buveurs relevés », signé F. Dovat, sous le titre de *Témoignage d'un vigneron abstinent depuis 1883*, Agence de la Croix-Bleue, Lausanne, 16 p. s.d. [1897 ou 1898], ACV, cote CA 04 06 H du recueil factice cote CA 04-06.

Le « etc. » représente probablement quelque neuf autres tableaux, un chiffre avancé en se fondant sur certaines séances annoncées, sans détail, comme comportant 15 tableaux<sup>125</sup>.

Deux titres de cette liste pourraient être des vues Lumière, « Au feu ! » et « Arrivée du Sauvetage », provenant d'une série de 1896 consacrée aux pompiers dont un sujet est mentionné plus haut dans l'article du *Bulletin de la Croix-Bleue genevoise* d'avril 1898:

*Pompiers. Sortie de la pompe*, Catalogue Lumière n°76.

*Pompiers. Mise en batterie*, Lumière n°77, ou *Pompiers. Sauvetage*, Lumière n°79.

**KURSAAL DE MONTREUX**  
 In aid of funds for the English Church debt  
 Tuesday, April 4th. 1899, at 8.30 p. m.  
 WILL BE PERFORMED 1891

**M. ROBERTSON COMEDY**  
**SCHOOL**  
 in four acts.

Mesdames MATURIN, CLERK, TRAVERS, Edgar CLARKE DAUNT, CUENOD,  
 BRICKWOOD, PLANT, ALLEYNE and PLANT.  
 Messieurs MATURIN, FINN, TIDEN, ROBERTSON, FABRINSON and GIBBS.  
 Transmises à la sortie du Théâtre pour Gillis et Vevey.

---

**KURSAAL DE MONTREUX**  
 Samedi 8 Avril 1899, à 8 heures du soir

**CONCERT-SPECTACLE**  
 donné par le  
**CHŒUR DES ALPES de Montreux**

En mars 1899, un encart publicitaire paru dans la *Feuille d'avis de Montreux* permet d'identifier sept « nouveaux tableaux » dans le répertoire de Tanniger, tel qu'il est annoncé pour lundi 3 et mercredi 5 avril 1899, à la Salle des conférences de Clarens

*Feuille d'avis de Montreux*,  
 je 30 mars 1899, p. 1, toute la colonne centrale.

**TEMPÉRANCE**  
 ET  
**CINÉMATOGRAPHE** 1799

Lundi 3, dans la Salle des Conférences à Clarens  
 MM. Tanniger et Schmidt donneront une  
**SOIRÉE DE CINÉMATOGRAPHE**  
 avec de nouveaux tableaux.

Les massacreurs d'Armistées. Les Gyms au régime de l'eau.  
 L'enfant et les poisons. La dernière cartouche.  
 Combat de taureau. Les dragons à la rage,  
 Départ d'un navire. et d'autres vues.

**Entrée libre**

Une collecte sera faite à la sortie afin de couvrir les frais. Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents.  
 Bonne occasion de terminer le lundi de Pâques.  
 TANNIGER & SCHMIDT.

---

On peut voir pendant quelques jours seulement  
 au CAFE DU LÉMAN, au Trait  
**LA NÈGRESSÉ COLOSSE**  
**Princesse Elisabeth BOHATIO**  
 la plus grande merveille du monde 1893  
**ENTRÉE LIBRE**

**FÊTE DES NARCISSES**  
**BAL D'ENFANTS**

A cette occasion un cours de danses commencera jeudi 6 avril à 4 1/2 h. du soir dans la grande salle de l'**HÔTEL DE LA PAIX**. 1799  
 S'inscrire dès aujourd'hui ou se présenter directement le jour de l'ouverture du cours à M. C. Heynold, professeur à Vevey.

**Corporation des Plâtriers-Peintres, à Montreux.**

Messieurs les membres de la corporation (patrons et ouvriers) 1794  
 sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu ce soir, 30 mars, à 8 h. du soir, au Café du Léman au Trait, afin de décider sur la participation de la corporation à la Fête des Narcisses de cette année.

<sup>125</sup> Seguin, *op. cit.*, répertorie deux sujets de plus, qu'il donne comme antérieur au 26 mars 1898. « Au feu ! » pourrait être « Au feu » et « 2me sauvetage » n'est guère parlant sans renvoi à une source précise.

Deux nouvelles vues Lumière s'ajoutent aux précédentes :

« La dernière cartouche » : *Les dernières cartouches*, Cat. Lumière n°745, 1897.

« Les dragons à la nage » : *Dragons traversant la Saône à la nage*, Cat. Lumière 186, 1896.

Quant à « Les Gyms au régime de l'eau », variante de « Les gymnastes abstinents », ce sujet pourrait être une production propre, montrant une société de gymnastique de la Croix-Bleue<sup>126</sup>.

L'abstinence des sportifs - celle des cyclistes, les coureurs en particulier, est souvent mentionnée<sup>127</sup> - est un propos que l'on trouve développé par une brochure hélas non datée, *Aux gymnastes*.

La couverture est illustrée d'un dessin signé Eug.[ène] Burnand, représentant un jeune gymnaste, les bras croisés et une branche de laurier<sup>128</sup>.

---

<sup>126</sup> Un épisode de la vie du fondateur de la Croix-Bleue met en relation la pratique sportive et la tempérance, au moment où il comprend que le vin ne peut être ce fortifiant si souvent conseillé. Nous sommes en 1876, en Angleterre, à Felday près de Dorking dans le comté de Surrey, où L.-L. Rochat a été invité par un pasteur de l'Eglise anglicane, le Rév. T.-P. Hill :

« C'était la première fois de ma vie que je voyais ainsi des hommes attablés après une journée de marche et d'exercices corporels plus ou moins violents, comme le cricket et le football, pour se restaurer avec du thé ou du café, sans le moindre verre de vin ou de bière.

Je ne pus m'empêcher de communiquer mon étonnement [...], en ajoutant que chez nous, en Suisse, jamais on n'oserait offrir ainsi à des hommes une collation de fêtes sans boissons alcooliques, puisque, même dans nos fêtes scolaires, on offrait à tous les enfants sinon du vin pur au moins du moins du vin et de l'eau. Louis-Lucien Rochat, « Les premiers commencement de la Croix-Bleue », pp. 14-37, cit. p.24, in: *Gloire à Dieu. 1877-1902. XXVe anniversaire de la Croix-Bleue. Compte rendu des assemblées de Bâle et de Genève, 18, 19, 20, 21 août 1902*, Agence de la Croix-Bleue, Lausanne. s. d. [1902], 96 p., ill. Exemplaire consultée : BCU Lausanne 1VF6005.

<sup>127</sup> Le 13 avril 1894, p.[2], *Tribune de Genève* publie un long article sur « Les progrès de la vélocipédie », où l'auteur anonyme et amusé imagine les trois kilomètres du cortège que formeraient les 2000 propriétaires de bicycles, tricycles, etc., du carton de Genève, qu'il fait défiler selon les catégories professionnelles, patronymes nommés. Après les nombreux bouchers, boulangers, charcutiers et épiciers, viendraient les aumôniers, pasteurs et curés; « en outre les évangélistes-bicyclistes, MM. Beljean et Tanningier [sic]; on n'oublierait par l'Armée du salut, chez laquelle le bicyclisme est entré en faveur dans la personne de M. D. Miche. [...] »

<sup>128</sup> L'opuscule anonyme est dû au pasteur genevois Louis Choisy, *Aux gymnastes*, Imprimerie Privat, Genève, 8 p. Il figure sous la cote CA 04-06 W dans un recueil factice réunissant une trentaine de témoignages, d'appels, de récits littéraires parus en brochures entre 1880 et 1910, conservé aux ACV sous la cote CA 04 06 et le titre *Fédération internationale de la Croix-Bleue*.

La Bibliothèque nationale suisse en conserve une 3ème édition, imprimée par la Société typographique et lithographique, Montreux, 1889, 13 p., cote BNS A 9925/3.

« Vous aimez les brochures qui tout d'abord charment les yeux, avant de toucher le coeur ! En voici deux qui se présentent sous de charmantes couvertures illustrées, imprimées en deux couleurs. », lit-on à propos de *Aux gymnastes* et de *Aux soldats* dans la *Feuille de tempérance*, n°10, octobre 1899, p. 4. Eugène Burnand est l'auteur d'une fameuse affiche lithographiée pour la Croix-Bleue français, *L'Alcool tue*, vers 1900, longtemps reprise.

Votre patriotisme n'a rien d'égoïste. Vous désirez, s'il y a lieu, opposer vos mâles poitrines aux coups des ennemis déclarés. Mais savez-vous que les pires ennemis d'une nation ne sont pas toujours ceux qui s'annoncent et la menacent de leurs balles et de leurs obus ? Savez-vous qu'actuellement, dans les quinze principales villes de la Suisse, c'est l'alcoolisme qui est la cause de 10 à 11 pour cent des décès des hommes âgés de plus de vingt ans ? Eh bien, nous en appelons à votre générosité pour livrer bataille à cet terrible ennemi par votre exemple et vos encouragements. Ce que la Croix-Bleue a fait dans notre pays est bien peu de chose, comparé aux résultats magnifiques qui pourraient s'obtenir si les sociétés de gymnastique soutenaient et pratiquaient l'abstinence. ( pp.1-2).

En péroration :

Gymnastes, vous dites que vous êtes des hommes et des hommes fort. Montrez-le en vous abstenant de ce qui tue, ou du moins qui paralyse le corps et l'âme. ne voulez-vous pas former au sein de la Croix-Bleue une section de gymnastique aux rangs serrés, un robuste noyau autour duquel viendront se grouper les meilleurs éléments de notre jeunesse ? Croyez-vous que la patrie se porterait moins bien si l'abstinence était chez nous la règle et non l'exception ?

A bas les préjugés ! A bas les vieilles et fausses notions de ce qui constitue la virilité ! A nous, jeunes hommes qui formez l'espoir de la patrie ! A nous, pères et mères de famille qui ne pourriez souhaiter à vos enfants de plus belles couronnes que celles de la sobriété, de la pureté, du dévouement et de courage moral ! (pp. 7-8).

Sans vouloir spéculer à vide sur les propos qui pourraient avoir été tenus par un Tanniger à partir des images qu'il montrait, la citation qui précède nous rend attentif à une rhétorique particulière, où le mot devient allégorie: le combat du sportif et du guerrier devient le Combat dans une acception chrétienne, à la Bunyan, comme le mot « indépendance », prononcé patriotiquement d'abord, se trouvera baigné dans une autre lumière. On peut se demander si cette dimension, ce jeu sémantique, n'informait par le discours tenu à l'occasion de ces séances projections, qui n'étaient d'ailleurs par toujours strictement de tempérance ?

Là encore, la connaissance plus que fragmentaire et particulièrement floue du matériel visuel n'offre, hélas, pas vraiment de points d'accrochage à l'analyse<sup>129</sup>.

Et si l'on revient sur le terrain pratique, une question se pose, que suscitent ici la mention d'un lanterniste bénévole (« *Des projections lumineuses [...], par M. Quillet* », en 1892), là les conseils de Milsom (« *Le conférencier devra avoir ses notes devant les yeux pendant la séance; pour cela il est important qu'il ait un aide pour faire fonctionner la lanterne pendant qu'il donne l'explication de chaque verre.* »)<sup>130</sup>: comment procédait Tanniger ? Était-il seul à la manœuvre ou l'assistait-on pour la manipulation de l'appareil? Nous n'avons rien trouvé qui nous éclaire à ce sujet.

---

<sup>129</sup> Intitulée *1798 24 janvier 1898. Indépendance !*, la brochure publiée par la Croix-Bleue à l'occasion de la célébration du centenaire de l'indépendance vaudoise fait un bilan et énonce un programme. En cette année 1898, l'institution compte près de 4000 abstinents dans le canton de Vaud et une centaine de sections dans plus de 300 localités. La *Feuille de tempérance* paraît à plus de 12'000 exemplaires. La célébration permet d'affirmer l'unité patriotique de citoyens :

« [...] *il n'y a plus ni radicaux, ni libéraux, ni catholiques, ni protestants, ni nationaux, ni libres, ni abstinents. ni modérés ! Il n'y a qu'un seul peuple de frères* », *il n'y a que des Vaudois se levant comme un seul homme pour acclamer la patrie et s'unir plus étroitement que jamais pour mieux la servir.* », (p. 1).

Mais elle est aussi l'occasion de rappeler qu'il existe une forme supérieure d'indépendance :

« *Puisse le siècle nouveau dont nous saluons l'aurore aujourd'hui nous apporter cette autre indépendance, plus difficile à conquérir, mais plus glorieuse aussi, fleuron suprême de la couronne d'une nation, l'indépendance morale, l'affranchissement de l'esprit, la véritable lu bercé ! Nos Saints Livres ne le disent-ils pas ? "SI LE FILS VOUS S'AFFRANCHIT, VOUS SEREZ VERITABLEMENT LIBRES."* *Travaillons donc à cette conquête dernière en luttant sans relâche, vaillamment, joyeusement, pour bannir à jamais du sol natal la tyrannie des passions mauvaises, le joug dégradant des habitudes d'intempérance.*

*Chers concitoyens, une fois cette oeuvre de libération nationale achevée, dans ce coin de pays que Dieu a fait si beau, des blanches cimes de nos Alpes aux rives enchantées du Léman bleu, qu'elle serait belle alors, notre vie nationale.*

*Et comme tous les enfants du pays, heureux et forts, libres et fraternels, se serreraient avec amour sous les plis du drapeau à la noble devise :*

*LIBERTÉ ET PATRIE !* »(p. 14).

<sup>130</sup> Pour la première citation, voir note 88; pour la seconde, p. 56.

Là encore, la connaissance plus que fragmentaire et particulièrement floue du matériel visuel n'offre, hélas, pas vraiment de points d'accrochage à l'analyse<sup>131</sup>.

Quoi qu'il en soit, les vues produites par Tanniger dont le sujet peut être facilement imaginé - « Atelier de M. Cornaz, à Vevey », « Un repas de famille chez M. Dovat », « Défilé des enfants de l'Espoir », mais probablement aussi « Les gymnastes abstinents » - correspondent à la double demande formulée plus haut pour la projection lumineuse, celle de présenter d'une part des situations familières et d'autre part des images positives.

Il ne faudrait pas se borner aux peintures du vice, qui provoquent trop souvent le rire et manquent leur but, mais trouver aussi de scènes de famille qui fassent aimer l'abstinence en montrant les bienfaits<sup>132</sup>.

A ce titre, ces vues cinématographiques relèvent de ce que Vogl-Bienek présente, pour la production propre, non industrielle, de verres de lanterne de projection, comme un bricolage répondant à la fois à une économie et à une manière de répondre à des besoins spécifiques<sup>133</sup>.

---

<sup>131</sup> Intitulée *1798 24 janvier 1898. Indépendance !*, la brochure publiée par la Croix-Bleue à l'occasion de la célébration du centenaire de l'indépendance vaudoise fait un bilan et énonce un programme. En cette année 1898, l'institution compte près de 4000 abstinents dans le canton de Vaud et une centaine de sections dans plus de 300 localités. La *Feuille de tempérance* paraît à plus de 12'000 exemplaires. La célébration permet d'affirmer l'unité patriotique de citoyens :

« [...] il n'y a plus ni radicaux, ni libéraux, ni catholiques, ni protestants, ni nationaux, ni libres, ni abstinents. ni modérés ! Il n'y a qu'un seul peuple de frères », il n'y a que des Vaudois se levant comme un seul homme pour acclamer la patrie et s'unir plus étroitement que jamais pour mieux la servir. », (p. 1).

Mais elle est aussi l'occasion de rappeler qu'il existe une forme supérieure d'indépendance :

« Puisse le siècle nouveau dont nous saluons l'aurore aujourd'hui nous apporter cette autre indépendance, plus difficile à conquérir, mais plus glorieuse aussi, fleuron suprême de la couronne d'une nation, l'indépendance morale, l'affranchissement de l'esprit, la véritable liberté ! Nos Saints Livres ne le disent-ils pas ? « SI LE FILS VOUS S'AFFRANCHIT, VOUS SEREZ VERITABLEMENT LIBRES. « Travaillons donc à cette conquête dernière en luttant sans relâche, vaillamment, joyeusement, pour bannir à jamais du sol natal la tyrannie des passions mauvaises, le joug dégradant des habitudes d'intempérance.

Chers concitoyens, une fois cette oeuvre de libération nationale achevée, dans ce coin de pays que Dieu a fait si beau, des blanches cimes de nos Alpes aux rives enchantées du Léman bleu, qu'elle serait belle alors, notre vie nationale.

Et comme tous les enfants du pays, heureux et forts, libres et fraternels, se serreraient avec amour sous les plis du drapeau à la noble devise :

LIBERTÉ ET PATRIE ! » (p. 14).

<sup>132</sup> *Bulletin mensuel de la Croix-Bleue genevoise*, n°27, novembre 1897, p. 4, op. cit.

<sup>133</sup> Vogl-Bienek, *Lichtspiel im Schatten der Armut*, op. cit., pp.139-145.

C'est en mai 1897 que nous avons relevé la première annonce du passage de ce « vaillant lutteur antialcoolique » à la projection animée. Le 17 avril 1901 est la dernière date fournie par la presse signalant une séance où intervient Tanniger avec son cinématographe<sup>134</sup>.

*Feuille d'avis de Lausanne*, ma 17 avril 1901, p. 1, toute la colonne de droite.

**Conférence publique**  
sur 1904  
**la concurrence médicale, les  
malles d'aliénés et les bastilles  
modernes,**  
par le  
**D<sup>R</sup> ALEX. FAVRE**  
député de la Chaux-de-Fonds  
**Jeudi 18 mars, à 8 h.**  
**Salle du Musée industriel**  
**Rue Chaurrau**

Ce sujet intéressera dames et messieurs

---

**Chapelle de Martheray**  
*Jeudi 25 avril 1901, à 8 heures du soir*  
**CONCERT**  
donné par le 19844  
**CHŒUR D'HOMMES**  
et le  
**CHŒUR MIXTE DE LA CROIX-BLEUE**  
sous la direction de M. J. POTTERAT  
avec le gracieux concours de  
**Mademoiselle M. MERCIER, de Genève**  
et de quelques artistes et amateurs

**PRIX DES PLACES :**  
Premières, 1 franc. -- Secondes, 50 centimes.  
**Billets à l'avance** chez MM. Ami Junod,  
horloger, rue Centrale; Charles Fuchet, ma-  
gasin de musique, Grand-St-Jean; Förlisch  
frères, rue de Bourg 35; H. Vaucher, chaus-  
sures, rue de Bourg 25; Jeanrenaud, marchand  
de tabacs, place St-François; café-chocolat  
Panchaud, rue Enning. — Le soir du concert  
à l'entrée de la chapelle.

**Mettez vos lunettes et lisez**

**Mercredi 17 avril, à 9 h.**  
dans la  
**SALLE CENTRALE**  
la Société de musique  
**l'Union des Abstinents**  
donnera son  
**PREMIER CONCERT**

Un joli répertoire, de nombreuses vues du  
cinématographe présentées par M. Tanniger,  
ainsi qu'une caisse absolument vide, tout  
cela attirera un nombreux public.

Prix des places, 50 cent. Enfants, 30

Les cartes sont en vente dans tous les Ca-  
fés de Tempérance de la ville, jusqu'au 15  
courant. 18308

---

**Brasserie de Tivoli**  
*Dimanche 21 avril, à 3 h. après-midi*  
**GRAND CONCERT**  
donné par  
**l'Union Instrumentale**  
**GENEVOISE**  
Musique municipale de la Ville de Genève  
sous la direction de 20061  
**M. Adolphe JOMAU**

**ENTRÉE: 50 CENTIMES**

<sup>134</sup> Une tâche qui reste à mener : le relevé de la périodicité, la localisation, la circonstance et la durée des passages des itinérants et des non-itinérants, Tanniger y compris, La chose est fastidieuse, mais à portée de patience et promet, pour le canton de Vaud, un bon rendement des résultats grâce à la densité de la presse en ligne.

Quelques années d'une association entre Tempérance et Cinématographe, cinq films attestés avec une certaine assurance comme relevant d'une production propre, peut-être plus...

Si brièvement cette activité de projection a-t-elle été menée<sup>135</sup>, si modeste cette production, si particulier son domaine d'exercice, Louis Tanniger, né dans les années 1860, décédé à une date inconnue, n'en est pas moins l'un des premiers à avoir réalisé des vues en Suisse avant 1900.

Il rejoint ainsi, avec Casimir Sivan (Genève), François-Henri Lavanchy-Clarke (Genève) et John Henry Smith (Zurich), le groupe hétérogène de ceux qui marquèrent les débuts de notre cinématographie.

---

<sup>135</sup> Impossible de mesurer le répertoire dont disposait Tanniger, outre ses propres films. Il dut être modeste. Pour autant que l'on puisse se fier à une annonce publicitaire, quand il annonce, sans autre précision, qu'il présentera au public, dans le cadre d'une soirée de tempérance donnée Lucens dimanche 23 juillet 1899, « 30 tableaux éclairés à l'électricité » (*L'Eveil*, sa 22 juillet 1899, p. 3), ce nombre signale une séance plutôt longue, tout en ne représentant probablement pas tout le stock de vues qu'il détenait.